QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12114 – SAMEDI 7 JANVIER 1984

La hausse du dollar continue malgré une légère baisse des taux d'intérêt

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

4 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 95 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'Argentine redécouvre ses disparus

Au nom de la défense de l'Occident et des valeurs chrétiennes, des officiers généraux argentins ont donné des ordres, au milieu des années 70, pour ouvrir des centres de détention, de torture et d'élimination des opposants politiques et de leurs sympathisants, ou supposés tels. Au nom du « réalisme », des officiers généraux argentins ont planifié une méthode de lutte contre la subversion, ou toute attitude réputée telle, qui est en train de faire boomerang.

Tirant la leçon de la réprobation internationale soulevée par le « bain de sang » ordonné en septembre 1973 à Santiago par le « maladroit » général Pinochet, le haut état-major de Buenos-Aires avait mis au point, en 1975, une méthode plus subtile : infiltrer les groupes extrémistes et tout connaître de leurs contacts ou relations. Ce qui allait permettre, dès le jour du coup d'Etat, le 24 mars 1976, de procéder à l'enlèvement systématique des suspects – au sens le plus large.

Pour ce faire, des « groupes spéciaux » avaient été constitués dans les trois armes, à commencer par la marine. Des officiers et sous-officiers en civil, circulant dans des voitures sans plaque, enlevaient à leur domicile, sur leur lieu de travail, dans la rue, des hommes et des femmes figurant sur des listes secrètes, et les conduisaient dans des lieux de détention non moins secrets, au rendez-vous d'atroces psychopathes comme le capitaine Astiz ou le docteur « Alberto », dit « Mengele », du nom du sinistre médecin nazi. Ils n'en ressortaient que pour être inhumés dans le secteur des « tombes sans nom » de cimetières de banlieue – d'où on les exhume aujourd'hui par centaines – ou pour être jetés en mer depuis des hélicoptères.

Les amiraux, généraux, chefs de l'Etat galonnés qui avaient pensé ces méthodes et qui sont à présent traînés devant le justice de leur pays avaient simplement négligé un « détail » : le « travail de deuil » auquel se livre toute conscience humaine face à la disparition d'un être proche ne commence vraiment qu'en présence du cadavre. Ainsi l'ombre de ces 6 000, 15 000, 30 000 – on ne sait pas encore – « morts-vivants » que sont les « desaparecides » argentins a-t-elle continué de hanter la scène publique longtemps après que la subversion eut été « vaincue et annihilée ». Quelques mères et grands-mères « courage », y ont contribué, au milieu de l'abattement général. Elles ont préparé la chute des militaires de Buenos-Aires précipitée par la piteuse équipée des Malouines.

Symbole : le jour où l'on apprenait l'inculpation de l'amiral Masssera, responsable de l'ouverture – sous la présidence d'Isabel Peron ! – des premiers camps de l'horreur argentins, deux « disparus » miraculés faisaient parler d'eux. M. Timerman, ancien directeur de « La Opinion », rentrait à Buenos-Aires pour reprendre possession de son journal et confondre ses tortionnaires. M. Irigoyen, personnalité radicale éminente aujourd'hui ambassadeur itinérant du président Alfonsin, rendait visite à M. Mauroy pour remercier la France d'avoir accueilli les proscrits des « années noires ».

Le triomphe de la terreur n'est toujours que temporaire. Il n'y a pas en politique de « solution finale » !

M. Bourguiba ajourne les mesures qui ont provoqué les émeutes

Le chef de l'Etat tunisien a annoncé qu'il reportait de trois mois les augmentations des produits céréaliers

De nos envoyés spéciaux

Tunis. – C'est avec un visage grave et d'un ton ferme que le président Bourguiba s'est adressé ce vendredi 6 janvier au peuple tunisien pour annoncer qu'il avait décidé de surseoir pour trois mois à toutes les mesures d'augmentation des prix des produits céréaliers, qui avaient provoqué une vague d'émeutes en Tunisie. « *J'ai demandé au gouvernement*, a dit le chef de l'Etat, *de me présenter dans les trois mois un nouveau budget qui tiendra compte des intérêts des pauvres et qui diminuera les charges qui les affectent* ». « *Je n'ai pu prendre cette décision qu'après le rétablissement de l'ordre grâce à l'armée, à la police et à la garde nationale (gendarmerie), à qui je rends hommage* », a poursuivi le chef de l'Etat dans un discours télévisé qui a duré cinq minutes.

Le président a d'autre part précisé qu'il avait demandé au gouvernement que les augmentations qui interviendraient après cette période de trois mois soient modulées. Après cinq jours de grave agitation, la Tunisie revient donc au point de départ. Cette spectaculaire marche arrière, qui n'est pas dans les habitudes du « Combattant suprême », a été favorablement accueillie, tout au moins à Tunis où, quelques instants après la fin du discours du chef de l'Etat, des voitures scandaient avec les avertisseurs « yaya Bourguiba ».

Nous recevant jeudi soir chez lui, à La Soukra, au milieu des vergers de la banlieue nord de Tunis, le premier ministre, M. Mzali, nous a déclaré : « *Tant que Bourguiba est là, le peuple tunisien ne craint rien et toutes les tentatives de déstabilisation sont vouées à l'échec* » (...). *C'est parce que la démocratie est en danger qu'il faut la renforcer en jouant le jeu.* »

Dans le salon tapissé de livres, de tableaux d'artistes tunisiens et de portraits de famille, le premier ministre, visiblement fatigué par les nuits de veille, se montre déterminé : « *Les événements que le pays vient de connaître ne m'ébranlent pas dans mes convictions sur le bien-fondé de la démocratisation de la vie politique. C'est la peur qui sécrète la dictature. La démocratie a besoin d'ordre et le peuple de sécurité. Quand il quitte son travail, le Tunisien veut le retrouver le lendemain. Quand il rentre chez lui, il veut retrouver sa maison et sa famille. Les opposants sérieux doivent nous aider.* » (1)

La conversation est sans cesse interrompue par le téléphone. C'est avec un sourire que M. Mzali nous fait part de l'appel qu'il vient de recevoir du ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga. Le calme règne ce jeudi soir dans tout le pays et tout à l'heure, à Tunis, il n'y a eu ni morts ni blessés. Pourtant la capitale venait de vivre deux heures absolument folles en milieu de journée. (*Nos dernières éditions datées du 6 janvier*).

Vers midi, en effet, plusieurs groupes de jeunes ont tenté, au même moment et de différents endroits, de pénétrer dans le centre. L'armée, qui avait pris position, a dû faire usage de ses armes, tirant en l'air pour les disperser. Dans l'atmosphère de psychose que vit la capitale, le crépitement des armes individuelles et des mitrailleuses a provoqué une panique inouïe.

PAUL BALTA et MICHEL DEURÉ.

(*Lire la suite page 4.*)

(1) Dans une lettre adressée à M. Mzali, le parti communiste tunisien demande que les consultations soient entreprises entre toutes les forces nationales pour trouver une solution à la situation actuelle. Dans un communiqué, le P.C.T. a également dénoncé les violences.

Première visite à Washington d'un chef de gouvernement chinois

Pékin considère toujours les Etats-Unis comme l'interlocuteur le plus utile à la défense de ses intérêts

De notre correspondant

Pékin. – Un moment menacé, puis maintenu, mais sans grand enthousiasme, semble-t-il, le prochain voyage (du 10 au 16 janvier) de M. Zhao Ziyang aux Etats-Unis – le premier d'un chef de gouvernement chinois – a-t-il quelque chance de déboucher sur des résultats substantiels, qui permettraient d'assainir les relations sino-américaines ? Beaucoup d'observateurs, ici, en doutent, estimant que la meilleure tactique de la part de la Chine serait encore, en cette occasion, d'adopter un profil bas afin de ne pas s'auto-illusionner ou créer de faux espoirs.

Le premier ministre chinois paraît avoir fort bien compris la situation, et la modestie des propos qu'il a tenus, le mardi 3 janvier, devant les journalistes nord-américains accrédités à Pékin, indique clairement qu'il ne s'est pas fixé, à la veille de son départ pour Washington via Hawaï et San-Francisco – il se rendra ensuite au Canada du 17 au 23 janvier, – d'objectifs trop ambitieux. Oui, nous admettons que les Etats-Unis aient « *avec le peuple de Taiwan des relations d'ami à ami* », mais « *les relations entre amis sont une chose et celles entre Etats en sont une autre* ». Non la Chine n'adoptera pas une attitude « radicale » sur la question des ventes d'armes américaines à Taipeh. « *Je ne réclamerai pas des Etats-Unis un arrêt immédiat et complet de ces ventes d'armes* », a même précisé M. Zhao Ziyang.

Tout cela est logique et conforme, au demeurant, aux différents communiqués conjoints – depuis celui concluant la visite du président Nixon en 1972 à l'accord du 17 août 1982 sur les ventes d'armes américaines à Taiwan – signés entre les deux pays depuis une dizaine d'années. Mais cela semble dit avec une certaine lassitude et comme si l'on savait, par avance, à Pékin, que les possibilités d'infléchir la situation dans un sens favorable sont très limitées.

Les relations sino-américaines sont-elles donc devenues si médiocres ? Non, certes, mais il est clair qu'elles ont perdu l'allant qu'elles avaient il y a encore trois ans et que, dans la subtile alchimie qui préside à Zhongnanhai – le comité central chinois – à l'élaboration de la politique étrangère, les dosages sont aujourd'hui un peu différents.

MANUEL LUCBERT.

(*Lire la suite page 6.*)

APRÈS LES VIOLENCES A L'USINE TALBOT

Le contre-exemple

Les événements de Poissy montrent que les mutations industrielles doivent s'accompagner de négociations à la base

par BRUNO DETHOMAS

Haine, violence, racisme. La restructuration industrielle à visage humain prônée par le premier ministre il y a moins de quinze jours a dégénéré, montrant, par la puissance de l'image, ce qu'ont d'insupportable les mutations sociales.

La responsabilité des événements est largement partagée : une direction d'abord mal inspirée lors du rachat de Chrysler, puis imprévoyante, enfin intransigeante. Un gouvernement qui disposait de tous les éléments de jugement sur Poissy grâce à la mission Dupeyroux, mise en place après les premières violences de 1982, et qui semble n'en avoir tenu aucun compte. Des syndicats qui savaient qu'ils maîtrisaient mal une base immigrée souvent récemment affiliée, qui connaissaient le désir de revanche du syndicat maison C.S.L. et qui n'ont pourtant pas hésité à jouer, par vaine concurrence, du désespoir des travailleurs immigrés.

La situation est telle que Talbot pourrait bien être entrée dans un cercle impossible. Il y a sureffectif parce que la production automobile de la marque a fortement baissé. Or, chaque conflit – et ils ne sont pas rares depuis deux ans – entraîne une désaffection supplémentaire de la clientèle, peu en mal de trouver sur le marché de bons véhicules, construits par des sociétés dont les dirigeants ne menacent pas de déposer leur bilan et dont les syndicats ne clament pas que l'on veut « *casser la marque* ». Voilà qui ne rassure pas sur l'après-vente. Et cette désaffection accroît le sureffectif.

Que peut-il alors advenir à Poissy ? A ne s'en tenir qu'à la stratégie de la direction, apparemment maîtresse du jeu, celle-ci avait quatre obstacles à franchir pour réduire les effectifs et tenter d'améliorer la compétitivité de Talbot : le gouvernement, la C.G.T., la C.F.D.T. et les « irréductibles ».

Le gouvernement a donné son accord aux mille neuf cent cinq licenciements et « *ne reviendra pas sur cette décision* », a réaffirmé M. Max Gallo. La C.G.T. a suivi, bon gré mal gré, le ministre chargé de l'emploi. La C.F.D.T., isolée, a cédé jeudi en faisant appel aux forces de l'ordre.

(*Lire la suite page 20.*)

La blessure syndicale

Les graves affrontements laisseront des traces dans l'opinion et dans les relations entre les confédérations

par MICHEL NOBLECOURT

Maintenant que la violence l'a emporté, la blessure de Talbot-Poissy sera longue à cicatriser. S'inquiétant de la dégénérescence de ce conflit, la C.F.T.C. a estimé que « *Talbot, avec ses boulons et la police, ce n'est plus du syndicalisme, et il ne faudrait pas que l'opinion s'y trompe* ». A sa manière, la centrale de M. Bornard pose bien le problème. Pour une bonne part, ce qui est arrivé s'explique par la longue dégradation des relations sociales dans cette entreprise. Le passé et le présent se confondent et pèsent lourdement.

Mais ce déferlement de haine, ces heurts entre syndicalistes, entre grévistes et non-grévistes, ces règlements de compte entre travailleurs français et immigrés et parfois entre immigrés eux-mêmes, ce déchaînement qui bloque tout dialogue, sont pour le syndicalisme autant de blessures qui laisseront leur marque, tant du point de vue de l'image des syndicats dans l'opinion publique que dans les rapports intersyndicaux et les relations avec le gouvernement.

Lors des élections du 19 octobre à la Sécurité sociale, et même si le débat avait été, hélas, singulièrement occulté, les syndicats avaient tenté de se donner une image d'organisations responsables pouvant, si on leur en donnait la possibilité, être de bons gestionnaires. Divers sondages, comme le niveau de participation au scrutin, pouvaient laisser penser qu'ils avaient à cet égard marqué quelques points.

Ce qui avait été alors fragilement acquis risque d'être ruiné par ce qui vient de se passer à l'usine Talbot de Poissy. Certes, la C.G.T. a fait preuve de modération et d'un certain sens des responsabilités en voyant dans l'accord gouvernement-P.S.A., qui évitait que 1 905 licenciés ne soient « *jetés à la rue* », au chômage, un « *acquis important* ». Mais, désavouée par une partie de sa base immigrée, elle a ensuite donné l'impression de flotter dans ses prises de position, de chercher désespérément une introuvable bouée de sauvetage, pour « *en sortir* » honorablement.

La C.F.D.T., pour sa part, a certes mis l'accent, à juste titre, sur la nécessité d'éviter de faire d'un accord conclu en dehors des syndicats un précédent, voire un modèle pour les restructurations à venir. Mais le jusqu'au-boutisme de sa section de Talbot, incapable, par insuffisance militante, de maîtriser la grève qu'elle attisait, ne peut que surprendre une opinion qui commençait à s'habituer à l'image d'une C.F.D.T. revenue de ses errements de la politisation à outrance et campant dans le réalisme.

Aujourd'hui, nul doute que la vision d'une C.F.D.T. qui, tout en cherchant effectivement à s'opposer à toute violence, a entretenu un mouvement dur de refus de tout licenciement, attisant ainsi les tensions, et qui, pour finir, a appelé elle-même les forces de l'ordre à la rescousse, ne peut avoir auprès de l'opinion que des effets négatifs.

Les syndicats sont évidemment dans leur rôle quand ils commencent par s'opposer légitimement aux licenciements, mais le glissement qui s'est produit dans la confusion et la violence est préjudiciable. L'opinion ne cherchera pas à savoir, dans un système social pourtant marqué historiquement par l'action du syndicat maison, qui a tort, de la C.G.T., de la C.F.D.T. ou de la C.S.L., mais retiendra l'image d'un « syndicalisme pagaille ».

Dans un pays où le syndicalisme est minoritaire en adhérents, où il suscite encore la défiance, quand ce n'est pas l'hostilité, d'une partie non négligeable des Français, voilà qui ne va pas rehausser son prestige. Cette première blessure est d'autant plus profonde qu'il ne faut pas sous-estimer les réactions racistes qu'un conflit dans une entreprise où il y a une forte présence d'immigrés peut provoquer. Ce danger est réel et on en a bien vu les racines le 5 janvier à Poissy.

L'échéance des élections à la Sécurité sociale passée, on pouvait espérer un meilleur climat intersyndical. La C.G.T. et la C.F.D.T., plus que jamais antagonistes depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, n'avaient certes pas renoué le dialogue au niveau confédéral, mais elles évitaient de polémiquer. Un front intersyndical des cinq confédérations, fragile mais réel, s'était même esquissé face au patronat dans les négociations sur l'assurance-chômage. La centrale de M. Edmond Maire ayant ajusté son discours sur la défense du pouvoir d'achat, elle apparaissait ainsi, sur un sujet important, moins isolée par rapport à ses concurrentes.

(*Lire la suite page 20.*)

M. HENRI KRASUCKI invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-le Monde », dimanche 8 janvier de 18 h 15 à 19 h 30.

Le secrétaire général de la C.G.T., qui est également membre du bureau politique du parti communiste, répondra aux questions d'André Passeron et de Guy Herzlich, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jeanine Perrimond, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

AU JOUR LE JOUR

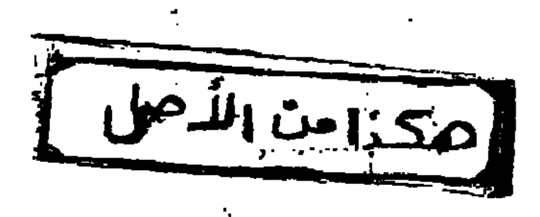
Terrorisme

A l'occasion du prochain renforcement des contrôles des véhicules d'occasion, on apprend que près de 10 % du parc automobile sont constitués d'épaves, et que la France accueille celles refusées, rejetées, mises au rebut par les autres pays de la Communauté.

Ainsi, circulent certains jours près de deux millions de guimbardes, presque aussi dangereuses que des camions suicides ou des voitures piégées.

Comme une forme de terrorisme par négligence.

M.-J. BRÉHON.



Le Monde

idées

Immigrés

L'affaire Talbot
met une fois de plus
en lumière l'importance,
dans la France
d'aujourd'hui,
du problème des
travailleurs étrangers.
Problème mal posé,
écrit Alfred Sauvy,
qui voit se développer
la grande migration
du Sud surpeuplé
vers le Nord sous-peuplé.
Il demande une action
positive d'apaisement,
et non plus une défense
génératrice de tensions
croissantes.
Daniel Alaphilippe
voudrait
que l'on analyse
de plus près
le phénomène raciste,
qui relève beaucoup plus,
d'après lui, du heurt
quasi naturel des groupes
que d'une hostilité
à une race déterminée,
à l'existence
de toute façon
fantomatique.
Plusieurs lecteurs
font part
de leurs observations,
et Jean-Pierre
Péroncel-Hugoz
attire l'attention
sur un ouvrage consacré
au droit musulman,
dont une meilleure
connaissance aiderait
à comprendre... bien
des incompréhensions.

La grande migration

par ALFRED SAUVY

EST-IL problème aussi mal *posé* que celui des travailleurs étrangers ? Faux départ déjà, dans la terminologie : un Réunionnais venu en France est un *immigré*, mais il est français ; à l'inverse, un enfant né en France de parents étrangers est un *étranger*, mais non un *immigré*.

Confusion plus grave encore sur les termes *racisme* et *antiracisme*, chargés d'affectivité. L'attitude vis-à-vis d'un étranger peut aller de la *xénophilie* et d'un accueil plus ou *moins assuré* à la xénophobie. En fait, il s'agit non de race ni de descendance, mais de différences culturelles et aussi d'opportunité.

L'antiracisme déclaré ne fait qu'envenimer une plaie qu'il convient, au contraire, de fermer. Les résultats électoraux sont d'une douloureuse logique (« Donnez-nous aujourd'hui notre ennemi quotidien »).

Quant à la politique du gouvernement : accueil de ceux qui sont là et refus des autres, bien défendable, elle n'a pas les moyens de ses *fins*. L'accueil n'entraîne qu'un peu de *bousculade sur* les comptes, mais le *refus*, lui, n'est que juridique.

Si l'expulsion reste soumise aux dispositions actuelles, pétries de bonnes intentions, les entrées clandestines vont se multiplier. La France restant largement *sous-peuplée*, cette situation appelle une action *positive* et non une défense pied à pied, génératrice de tensions de plus en plus fortes. La maîtrise de notre destin doit rester absolue, et l'on se demande quel sentiment ou quelle ignorance a inspiré les évêques pour recommander d'accorder aux étrangers le pouvoir électoral. Bien différente est la situation de la Suède devant les immigrants finlandais et danois.

A *l'inflammation* permanente actuelle, entretenue par un « antiracisme » militant, il faut préférer une attitude positive d'apaisement et de compréhension réciproques. Prenons, par exemple, une ville moyenne. Pourquoi la *municipalité* ou des *initiatives privées n'organiseraient-elles pas* des soirées récréatives toutes populations, où alterneraient, sur la scène, chants et danses de divers pays, Provence et Maghreb par exemple, suivis d'une farandole et d'un bal sans réserves ? Sait-on qu'une farandole provençale s'appelle « la mauresque » ?

Une funeste arithmétique

Bien en vue la question de l'emploi : pourquoi, disent les opposants, admettre des étrangers dans un pays où l'on compte *deux millions de chômeurs* ? *Toujours cette funeste arithmétique*, inspiratrice de la politique nationale de qui perd gagne, suivie depuis dix ans, et qui, précisément, a conduit à ce chiffre démesuré dans un pays à moitié vide où tout est à faire. Contrairement à une opinion de granit, même en très haut lieu, ce n'est pas le travail qui manque, disons les tâches. Significatif est le refus, opposé naguère par le ministre du Plan, à *la grande enquête sur les besoins publics et privés* et la population professionnelle propre à les satisfaire. *Le but* de l'économie n'est *pas le travail*, *répétons-le, mais* la satisfaction des *besoins*, lesquels sont immenses. Tant que la politique visera à « créer des emplois », elle créera de nouveaux chômeurs.

Si *étendu est* le *contresens* usuel, *et notamment* en haut lieu, que pour la régularisation, un « sans papier » doit faire preuve d'un « emploi stable » dans une entreprise. Dans aucune économie, même socialiste, les emplois ne sont tous stables. La vie économique, c'est, au contraire, le mouvement. La recherche de la stabilité, c'est la recette spécifique du chômage... stable.

Une fois le mouvement inverse enclenché, le nombre des emplois augmentera par sa propre force ; *le travail crée le travail ;* le travailleur étranger aura besoin de *médecins*, *de logements*, *de transports*, de journaux, de cinéma...

Mais la réussite exige *une large dispersion géographique* et non la concentration dans les bas *quartiers* de grandes villes, créatrice de ghettos. C'est dans toute la France, *même* dans les trente-sept mille communes, que des travailleurs manquent, pour un grand nombre de tâches.

Il faut aller plus loin, beaucoup plus loin encore dans l'action positive.

Quiconque regarde un peu au-delà de 1984 voit, dans un avenir *certes confus*, poindre une certitude : la grande migration du Sud vers le Nord, annoncée, avec une telle sûreté par Boumediène qu'aucun écho n'a suivi en France, *est écrite* dans les registres de l'état civil. D'ores et déjà, il naît un million d'Algériens par an, en face de sept cent cinquante mille naissances en France. La différence s'accroît rapidement. Personne ne peut annoncer comment se fera la grande migration, à peine amorcée ; organisation, accords internationaux, invasion, *infiltration*, *concession* de *terres* ? Seule est certaine l'existence du mouvement. Il convient donc de commander les faits, au lieu de les subir, de rester maître de notre destin. Dans la confusion du moment, en proie aux querelles sur 0,25 % du pouvoir d'achat ou du niveau de vie, nous risquons bien d'oublier seulement la vie.

Ethnocentrisme plutôt que racisme

par
DANIEL ALAPHILIPPE (*)

LE racisme est à l'ordre du jour, il fait *ces temps derniers* les gros titres des journaux et nourrit les campagnes électorales. Mais sait-on bien de quoi on parle ? Il est frappant de voir à ce propos combien sont ignorés les travaux scientifiques et ceux, en particulier, des psychosociologues qui, depuis plus d'un demi-siècle, se sont penchés sur ce problème. Ce n'est pourtant pas faute de résultats et d'avancées théoriques.

C'est ainsi que l'on sait, depuis les travaux de Theodor W. Adorno dans les années 40, que le racisme, rejet d'autrui en raison de la couleur de sa peau ou de son origine ethnique, n'est qu'une des manifestations d'une attitude plus profondément ancrée dans la psychologie de l'individu : l'ethnocentrisme. On peut définir rapidement ce dernier comme la croyance *manifestée*, de façon plus ou moins *aiguë*, *par chaque* individu *humain*, selon *laquelle lui-même et* les membres de son groupe *d'appartenance présentent des qualités supérieures* à celles dont *font preuve tous* ceux qui se trouvent hors de ce groupe. En d'autres termes, c'est l'attitude qui consiste à se considérer soi-même et son entourage social comme le centre du monde, et à juger de tout à l'aune exclusive de son seul système normatif.

L'ethnocentrisme conduit très directement au rejet et à la peur de l'autre, que l'on observe dans les situations décrites par les médias sous l'étiquette de racisme. En fait de racisme véritable, il n'en est guère question, en raison notamment de la quasi-impossibilité à distinguer des races humaines sur des bases sérieuses. Et lorsque ce racisme véritable existe, il est l'apanage d'une poignée d'illuminés nostalgiques du nazisme, ou de quelque Gobineau attardé, et *en fait sans réelle influence*.

Le groupe avant la personne

Il n'en est pas de même de l'ethnocentrisme qui, s'il prend parfois la forme de discriminations raciales, est beaucoup plus répandu et se manifeste chaque fois que sont confrontées des collectivités.

On le retrouve, bien sûr, dans l'attitude manifestée à l'encontre des populations de travailleurs immigrés, mais aussi dans le chauvinisme qui s'exprime *sur les* terrains de sport, à travers *les* querelles de clocher, ou même de blocs d'immeubles opposant des bandes rivales. Il apparaît également dans le rejet de tout ce qui est différent : homosexuels, handicapés, vieux, jeunes, etc. Celui qui se distingue est toujours une menace pour la tranquillité du groupe et donc de chacun de *ses membres*.

Les études menées sur ce sujet ont montré que cet ethnocentrisme variait selon les individus, en fonction, notamment, de critères de personnalité. *Il serait plus fort chez les* personnes *enclines au repliement sur elles-mêmes*, refusant l'ouverture, *s'adaptant* difficilement au changement. Mais bien que variable en intensité, il est une des composantes de base du caractère de chacun et de sa façon d'appréhender autrui.

En outre, les psychosociologues nous ont appris que les rapports entre individus se ramenaient le plus souvent à des relations entre groupes. Dans la rencontre de l'autre, ce n'est pas tant la personne, et son particularisme, qui est *mise* en avant, mais plutôt *son* appartenance à un *sous-ensemble social* repérable. *Les caractéristiques* les *plus prégnantes* de ce dernier se *trouvent projetées sur* chacun de ses *membres*. Et *quand nous* nous trouvons confrontés à M. X. ou à Mme Y, c'est avant tout à son groupe que nous nous adressons, c'est-à-dire à l'étranger, au voisin, au plombier, au professeur, etc.

Les oppositions, voire les affrontements, peuvent naître de la seule coexistence de deux groupes distincts, comme l'ont montré deux psychologues américains, C. Sherif et M. Sherif, en observant des groupes d'enfants. Il s'agissait de jeunes *issus d'une population homogène* (*Blancs*, *Anglo-Saxons*, *protestants*) *qui participaient à des camps de vacances*. Après *une période de* vie *en* commun, ces *enfants* étaient arbitrairement *répartis* en deux groupes mis en compétition sous forme de jeux et d'épreuves sportives. Cette simple coexistence compétitive conduisit à l'émergence de deux groupes bien distincts, avec leurs règles, leurs hiérarchies, leurs habitudes collectives. Victimes d'une frustration organisée par les observateurs, ils ne tardèrent pas à s'affronter violemment sous des formes qui rappellent tout à fait ce que l'on désigne généralement sous le terme de racisme : *dévalorisation* du groupe opposé et de ses membres, *agressions*, *destruction* du *matériel de l'« ennemi »*, etc. Alors *même* qu'il s'agissait d'enfants de mêmes race, âge, sexe, religion, origine sociale. Les différents sous-ensembles ne donnaient prise à aucun caractère distinctif particulier.

C'est dire si, *lorsque* les différences existent (*couleur* de la peau, origine géographique, langue, position sociale), de tels affrontements se trouvent facilités et amplifiés. Toutefois, ce ne sont pas là les causes, mais des facteurs facilitant ces affrontements intergroupes. Lorsque l'on parle simplement de racisme dans de tels cas, on en masque l'origine réelle au profit des effets.

Le racisme tel qu'on le parle dans les médias n'est qu'*une construction idéologique plus ou moins savante qui vise à justifier*, à nos propres yeux *et* à ceux d'autrui, la peur profonde de l'autre qui se trouve inscrite dans la psychologie de chacun d'entre nous, et à la renforcer. Inutile d'ajouter qu'il est vain de lutter contre de tels sentiments par des appels moralisateurs. Il nous semblerait plus profitable de populariser les recherches dans ce domaine et de sensibiliser les agents sociaux à ces fonctionnements non conscients, masqués par des représentations trompeuses.

(*) Psychosociologue, maître-assistant à l'université François-Rabelais.

TÉMOIGNAGES

Bienvenue aux étrangers du XVIIIe arrondissement...

Il est 6 h 30 du matin ; seuls les poubelles et les étrangers frissonnent sur les trottoirs. Cinquante personnes font déjà la queue devant le commissariat du XVIIIe arrondissement. Le premier « numéro » est arrivé à 2 h 40, du matin bien sûr ! A l'accueil, quand vous vous renseignez, on *vous dit* de venir de bonne heure... *Évidemment*, il n'est pas question de reconnaître explicitement cet état de fait proprement scandaleux.

La porte du commissariat s'ouvre à 9 heures ; un employé distribue soixante numéros, parfois cent. Pour ceux qui sont venus d'assez bonne heure, mais pas en pleine nuit, il est temps de repartir ; deux cents personnes reviendront le lendemain entre minuit et 6 heures. La *petite* centaine de gens *qui* ont eu la chance de recevoir un *numéro*, dossier de carte de séjour sous le bras, vont attendre toute la journée dans des conditions inhumaines ; pas de chaises — juste les marches d'escalier pour se reposer, — un couloir sombre où s'entassent des gens de toutes les nationalités (C.E.E. comprise), de tous âges, des travailleurs et des étudiants, des femmes enceintes... dont certains rattrapent, le dimanche, cette journée de travail perdue, et parfois pour la *troisième* ou *quatrième fois*.

Quand un employé finit par vous recevoir, *vous apprenez qu'il vous manque* toujours l'un ou l'autre papier et vous êtes prié de tout recommencer... mais, de toute façon, il vous manquera, par principe, toujours un papier ! Et il est impossible de savoir exactement ce qu'il faut apporter ; on finit par vous donner un papier officiel indiquant les conditions à remplir pour faire une demande de carte de séjour, mais, au fur et à mesure, l'employé rajoute à la main l'exigence de tel ou tel nouveau document ; par *exemple*, pour les *étudiants*, il *faut* la *copie* de la *carte d'étudiant* de l'année en *cours* ; puis, c'est celle de l'année *précédente* qu'il faut, alors que cette dernière était indispensable pour l'obtention de la carte de séjour de l'année précédente !

Cette dernière exigence est, comme par hasard, rajoutée à la main par l'employé. Une jeune Tunisienne, vivant en France depuis dix ans, avait rempli toutes les formalités dans le XVIIIe arrondissement, où elle est domiciliée. Après avoir été finalement convoquée pour retirer *sa carte*, *on* lui annonce que les *deux arrondissements* ont *été réunis* pour ce *« service »*, et qu'il lui faut tout recommencer dans le XVIIe... Une autre venait retirer sa carte (un jour précis) : on la renvoie en lui disant que c'était la veille, après que l'employé eut changé la date discrètement derrière dans le bureau. Et si vous n'avez pas fait de photocopie de votre convocation, comment porter plainte puisque *finalement* vous n'avez pas de preuve ?

Plus mal que des ordures

Si vous avez le malheur, ou plutôt le courage, d'exiger quelque renseignement précis ou même de déplorer, calmement, cette situation intolérable, on vous aboie à la figure, on vous menace (« vous allez voir le rapport salé qu'on va vous faire », alors que, en principe, ces *employés* n'ont pas le droit *de regard* ou *d'intervention dans* les *dossiers* transmis pour examen à la *préfecture* de police). Je tiens à *préciser* que telle n'est pas la situation dans tous les arrondissements de Paris, ni dans les villes de province. Et vous *voudriez* être dans la légalité que vous n'y arriveriez pas : où sont LES DROITS DE L'HOMME ?... Il faut que les Français sachent que dans un centre d'accueil administratif, au cœur de Paris, des Allemands, des Belges, des Tunisiens et d'autres sont traités plus mal que des ordures...

B. R.
(Paris.)

Pakistanais : assez !

De nouveau chômeur, je viens constituer mon dossier auprès de l'ASSEDIC de mon département. Derrière moi, dans la file, un étranger (avec femme et enfant), ne parlant pas un mot de français, vient déposer le sien. En anglais, je fais l'interprète : il est pakistanais et... réfugié !

Il y a quelques jours, à l'A.N.P.E., c'était un autre Pakistanais, de vingt ans celui-là, qui pointait devant moi ! *Et* je ne parle pas de tous ces groupes en chemisette, que chacun pouvait voir cet hiver, cherchant à s'orienter dans Paris.

MM. Badinter, Defferre et Mauroy, prenez le métro au moins une fois et vous verrez... N'attendez pas que les événements vous obligent à ouvrir les yeux, comme cela a été le cas pour les immigrés de Ceylan. Il aura fallu que Tamouls et Cinghalais commencent à s'entretuer en plein Paris pour que vous réalisiez qu'ils étaient déjà dix mille !

Fermez les portes

Bien entendu, les Tamouls sont réfugiés parce que persécutés par les Cinghalais, et ces derniers ont ce statut parce que terrorisés par les premiers : tout Ceylanais peut donc prétendre être *réfugié* et venir s'inscrire au *chômage* en France. *Pour* les *Pakistanais*, les Indiens *et* les originaires du Bangladesh, les bonnes raisons ne manquent pas : hindouistes martyrisés par les musulmans, Bengalis torturés par les Assamais, Biharis par les Bengalis, pourquoi le flot de « réfugiés », s'arrêterait-il ?

Mais il ne suffit même plus de prétendre au statut de réfugié, car vouloir apprendre le français suffit : étudiant (illettré) dans un premier temps, puis chômeur dans un second ! Fermez les portes, MM. Badinter, Defferre et Mauroy, vous ne pouvez dire qu'à vingt ans, ces nouveaux chômeurs ont participé à l'expansion industrielle de l'ère gaulliste : ils venaient de naître !

De grâce, prenez le métro, et vous saurez !

JEAN AIMARD.
(Le Vésinet.)

LU

« INTRODUCTION AU DROIT MUSULMAN », de Joseph Schacht

Les délices du cadi

A l'heure où un nombre *grandissant de pays musulmans* (*Arabie*, *Yémen* du Nord, Pakistan, Iran, Emirats arabes unis, Mauritanie, Soudan, etc.), dont certains sont de proches partenaires de la France, appliquent à la lettre la loi islamique, issue du Coran et de la Sunna (Tradition de Mahomet), il est nécessaire que ce droit suscite à *nouveau* de l'intérêt parmi les Français.

*Naguère la France, puissance musulmane à travers ses possessions, protectorats ou mandats d'outre-mer, avait formé une so*lide école de juristes « islamiques », notamment autour de l'université d'Alger. On citera au moins les travaux de G. H. Bousquet sur l'*« authentique tradition musulmane »* consignée jadis par le cheikh El-Bokhari. *La décolonisation a entraîné un désintérêt pour cette discipline*, d'autant moins justifié que se constituait alors dans l'Hexagone même une communauté musulmane, qui regroupe aujourd'hui quelque trois millions de personnes (*le Monde* du 24 août 1983) : Maghrébins et Africains, *mais aussi* Turcs, Libanais, *Yougoslaves*, Iraniens, *Comoriens*, Pakistanais et, depuis peu, Européens convertis, etc.

Certes, parmi ces musulmans-là seule une petite minorité réclame qu'on lui applique le *jus corani*, et s'oppose d'ailleurs à ce *vœu le droit* civil français, *rigoureusement incompatible sur plusieurs* points capitaux avec la *charia* — la « loi sacrée » de l'islam, — notamment en matière de mariage, répudiation, succession, témoignage, adoption, etc.

Mais, des concepts juridiques *musulmans découlent aussi us et coutumes et attitudes psychologiques qu'il est fort important de* connaître, *aussi bien dans les rapports* entre États *qu'entre* individus.

Autant dire, donc, que la traduction du livre de Joseph Schacht, publié en anglais en 1964 à Oxford, un lustre avant le décès de l'auteur, vient, aujourd'hui, à point nommé. Schacht avait, rappelons-le, fondé et dirigé avec le professeur Robert Brunschvig, *la publication Studia Islamica ;* son *Introduction au droit musulman* a la haute *tenue scientifique*, *alliée à la limpidité*, *qui ont* fait la réputation de cette revue.

Certes, Schacht a surtout écrit pour des spécialistes — des *faqihs*, comme on dirait en arabe, de *fiqh*, la science de la *charia*, — mais le droit islamique est si intimement lié à *la vie quotidienne* et à *l'histoire politique*, et *l'auteur sait si bien faire ressortir ces traits*, *que souvent* son texte se lit plus comme un bon ouvrage de vulgarisation sociologique ou historique que comme un sec traité de jurisprudence. Les chapitres sur l'Empire ottoman, le droit anglo-musulman de l'Inde ou le droit de l'Algérie coloniale sont particulièrement éclairants. *Index*, *glossaire* et bibliographie accompagnent en outre, pas à pas, le néophyte. En tout cas, de ce livre, comme on dit en islam, *« le cadi* (1) *fera ses délices »*...

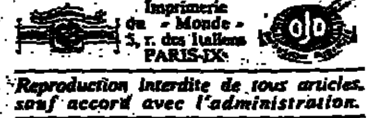
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Juge-notaire.

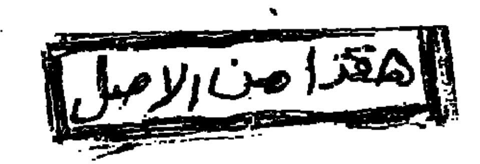
★ Joseph Schacht. *Introduction au droit musulman*. Maisonneuve et Larose. Traduit de l'anglais par Paul Kempf et Abdelmagid Turki. 252 pages. 120 francs.

RECTIFICATIF. — Le Père R.L. Bruckberger nous signale une coquille dans le compte rendu de son livre publié dans *le Monde* du 24 décembre : il fallait lire : « L'eucharistie est un rite *anthropophagique* » et non un « rite anthropologique ».

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

LE NOUVEAU « PLAN DE SÉCURITÉ »

M. Joumblatt est hostile au déploiement de l'armée nationale dans le Chouf

M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste (P.S.P.) à prédominance druze, a posé jeudi 5 janvier des conditions au déploiement de l'armée libanaise dans certaines régions du Chouf, ce qui pourrait retarder l'application du nouveau plan de sécurité.

« *L'armée est devenue une milice aux mains du gouvernement (1) et de la famille Gemayel, et nous refusons son entrée dans notre région avant la mise en application de certaines réformes* », a dit M. Joumblatt à une délégation druze venue lui rendre visite à Moukhtara, son fief ancestral dans le Chouf.

La déclaration de M. Joumblatt fait suite à l'annonce par le gouvernement d'un nouveau plan de sécurité destiné a mettre fin aux affrontements entre factions rivales et à étendre le contrôle du gouvernement libanais sur des zones non occupée par des troupes israéliennes ou syriennes. Ce plan prévoit le déploiement d'unités de l'armée libanaise ou des forces internes de sécurité dans les zones tenues actuellement par le P.S.P., par les milices chrétiennes ou par les milices chiites Amal.

L'homme d'affaires et médiateur libano-saoudien Rafik Hariri se trouve à Damas en même temps que M. Nabih Berri, dirigeant d'Amal, pour tenter d'arriver à un accord. On dit de source libanaise bien informée que la Syrie fait pression sur les factions libanaises soumises à son influence pour qu'elles ne s'opposent pas à l'application du plan.

Combats à Tripoli

D'autre part, de violents accrochages entre milices rivales pro et antisyriennes ont éclaté jeudi soir à Tripoli. Ces combats, entre miliciens intégristes du Mouvement d'unification islamique (MUI, opposé à la Syrie) et du parti démocratique arabe (pro-syrien), se sont déroulés *dans plusieurs quartiers de la ville*, notamment à Kobeh, Zahrieh, Mallouleh, Bab-al-*Mohsen et* Kalaa. Des obus sont également tombés sur d'autres quartiers résidentiels de Tripoli.

Des accrochages similaire — les premiers depuis le départ de M. Yasser Arafat et ses partisans de Tripoli à la fin du mois de décembre dernier — *s'étaient déroulés* mardi pendant plusieurs heures. La reprise des accrochages *est intervenue alors* que les autorités locales se préparaient à démanteler les barricades et autres fortifications érigées dans certains quartiers de la ville.

A Baalbek, vingt-quatre heures après le raid de l'aviation israélienne, les équipes de la défense civile s'activaient encore jeudi à dégager les victimes ensevelies sous les décombres.

Le sort du commandant Haddad

Le commandant *Saad Haddad*, *chef* des milices alliées d'Israël au sud du *Liban, a quitté jeudi* 5 janvier l'hôpital de Haïfa et a regagné son domicile au Liban. Une juridiction spéciale siégeant à Beyrouth l'a réintégré mercredi dans son grade et son affectation dont il avait été destitué pour avoir approuvé l'invasion des forces israéliennes, en 1976, dans le sud du pays. – *(A.F.P., Reuter.)*

(1) N.D.L.R. Le chef d'état-major de l'armée nationale libanaise, le général Hakim, est un musulman druze mais, selon des sources militaires libanaises, il ne peut exercer ses fonctions depuis octobre 1983, étant retenu dans son *village de Ain-Kley, au Chouf*, par des éléments armés du P.S.P.

UNE « PREMIÈRE »

L'armée de l'air française prend la relève des porte-avions pour la protection du contingent de Beyrouth

Le contingent français de la force multinationale de sécurité à Beyrouth sera, pendant moins de trois semaines, protégé par des avions de l'armée de l'air basés en France et non plus, comme c'était le cas à ce jour, par des appareils de l'aéronavale embarquée sur le porte-avions *Clemenceau*, croisant à proximité de la côte libanaise. C'est une « première » pour l'armée de l'air française, qui entend ainsi démontrer que, sans pouvoir garantir une sécurité aussi permanente que la couverture procurée par l'aéronavale, elle reste capable d'apporter un soutien à *distance non négligeable* en cas d'une brutale nécessité au Proche-*Orient*.

Après être demeuré cent jours consécutifs, sans escale ni facilités de détente, en Méditerranée orientale, le porte-avions *Clemenceau* regagnera, le 8 janvier prochain, son port d'attache de Toulon pour subir, à l'arsenal, une visite d'entretien de moins de trois semaines, soit moitié moins de temps que ne l'exigerait normalement une telle opération. En cent jours, le porte-avions a parcouru l'équivalent d'un tour du monde, sans relâcher dans un port où il aurait pu réduire ou mettre bas ses feux et reposer son équipage. Depuis le 30 septembre dernier, au large de Beyrouth, il a catapulté ses avions un millier de fois, et sa *flotte* embarquée – avions de tous types et *hélicoptères – a parcouru, au total*, l'équivalent de 1 500 000 kilomètres.

Le 25 janvier prochain, le *Clemenceau* repartira en direction de Beyrouth pour participer à la relève des éléments de la 11e division parachutiste, actuellement présents dans la capitale libanaise, par des détachements de la 9e division d'infanterie de marine. Il emportera des hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), notamment des Puma, qui accompliront, à moindres frais, *les missions* précédemment dévolues aux hélicoptères *lourds Super-Frelon* de la marine nationale.

Durant les trois semaines d'absence du *Clemenceau* au large de Beyrouth, c'est l'armée de l'air, avec ses avions stationnés en France, qui assurera la sécurité du contingent français. Le second porte-avions, le *Foch*, qui est déjà demeuré trente-sept jours d'affilée à la mer devant Beyrouth en 1983, est en effet immobilisé, depuis la mi-octobre dernier et jusqu'en avril prochain, à *Toulon, pour* une visite périodique d'entretien.

L'armée de l'air française espère beaucoup – si le besoin devait s'en faire sentir – de ses capacités à pro*jeter*, à des milliers de kilomètres de distance, un force de Jaguar et de Mirage F-1 ravitaillables en vol. Elle a démontré cette aptitude tout au long de l'année dernière, *par* exemple en organisant des raids de Jaguar – dont l'un a duré sept heures et quarante minutes et le second dix heures et vingt minutes sans interruption, – ou en faisant traverser l'Atlantique et les Etats-Unis à d'autres Jaguar pour participer à la manœuvre « Red Flag », commune avec les aviations alliées, à Nellis, dans le Nevada.

Le raid du 29 décembre

Beyrouth est à moins de cinq heures de vol de Jaguar, et les pilotes français sont, aujourd'hui, entraînés à mener à bien de tels raids lointains, y compris avec des avions transportant la moitié du poids de leur armement normal (soit de l'ordre de 2,5 tonnes). Ne dit-on pas, du reste, que l'armée de l'air française a *déjà expérimenté en vraie grandeur* un tel vol vers Beyrouth lors d'un *raid, demeuré secret à ce jour*, en date du 29 décembre dernier et au cours *duquel* des avions *alors* non identifiés, mais qui sont des Jaguar, ont survolé le sol libanais ?

Il n'est pas sûr, néanmoins, que le soutien apporté *dans de telles* conditions au contingent français de Beyrouth *ait le même effet psychologique* ou le même impact politique que le fait, sans doute plus rassurant, d'une présence permanente de l'aéronavale embarquée à distance des postes occupés par la force multinationale. Même s'il est inconcevable que la France puisse utiliser ses avions en appui direct à ses soldats engagés, d'aventure, dans de durs combats de rues à Beyrouth, la proximité d'un porte-avions est probablement jugée plus sécurisante *que la perspective de devoir* attendre un raid venu de France.

Pour garantir cette sécurité en toutes circonstances, la France a installé un dispositif puissant d'artillerie au sol et en mer, avec des batteries de 155 mm de l'armée de terre et avec les canons des bateaux de la marine nationale qui composent la force Olifant. Les pièces d'artillerie sol-sol ont *été* déployées avec l'informatique qui les accompagne, en temps normal, pour calculer avec précision l'emplacement de leurs ci*bles éventuelles* grâce à *la* reconstitution par ordinateur des trajec*toires de tir*.

JACQUES ISNARD.

ASSURÉ D'UNE MAJORITÉ AU CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN

M. Arafat ne paraît pas craindre les manœuvres de ses adversaires

Tunis. – Les pourparlers engagés mercredi 4 janvier entre le comité central du Fath et les délégués des trois mouvements membres de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) qui contestent M. Yasser *Arafat n'avaient abouti*, vendredi 6 janvier au matin, à aucun *résultat. On ne voyait d'ailleurs* pas comment les positions des deux parties pourraient être conciliées.

MM. Yasser Abd Rabbo, Abdel *Halim Mallouh et Soliman Najjab*, représentants respectifs du Front démocratique, du Front populaire et du parti communiste, ont refusé tout net de s'entretenir avec le président de l'O.L.P.. Ce dernier, à leurs yeux, a perdu sa légitimité en rencontrant le 22 décembre le président égyptien et en s'engageant, selon leur dire, sur « *la voie de la capitulation* », incarnée par les accords de Camp David, auxquels ont souscrit l'Egypte, Israël et les Etats-Unis.

Contrairement à la thèse officielle *du comité central* du Fath, *ils* soutiennent que M. Arafat n'a pas seulement commis un acte d'indiscipline en se rendant au Caire sans consulter ses pairs, mais qu'il a aussi « *violé le programme de l'O.L.P. et les résolutions adoptées par le Conseil national palestinien, trahissant ainsi la confiance du peuple palestinien* ».

Le plus étrange est que certains membres du comité central du Fath ne sont pas loin de partager l'appréciation des trois représentants de l'opposition. *Ils ont le sentiment que* M. Yasser Arafat ne croit plus, en *son for intérieur*, à la possibilité d'atteindre l'objectif de la résistance, à savoir *la création d'un* Etat palestinien indépendant en Cisjordanie et à Gaza. Compte tenu de la puissance d'Israël, de son alliance stratégique avec Washington, de l'influence dominante des Etats-Unis au Proche-Orient et de la « complicité » de la quasi-totalité des régimes arabes, le président de l'O.L.P., selon eux, serait parvenu à la conclusion qu'il fallait changer de cap, s'adapter aux exigences de la *pax americana*. Dès lors, plusieurs membres du comité central du Fath estiment, tout autant que les dirigeants des sept autres organisations de l'O.L.P., que la rencontre Arafat-Moubarak n'était ni fortuite ni innocente.

A la question de savoir s'ils étaient en mesure de garantir que le président de l'O.L.P. ne commettrait pas à l'avenir d'autres écarts analogues, certains d'entre eux répondent, navrés, par la négative. « *Personne*, ajoutent-ils, *n'est capable de dicter sa conduite à Yasser Arafat.* » Ce dernier agira à sa guise, expliquent-ils, parce qu'il est conscient de sa puissance. Outre son passé prestigieux de militant nationaliste et sa stature charismatique au sein du peuple palestinien, il contrôle la trésorerie de l'O.L.P. ainsi que l'appareil politico-militaire

De notre envoyé spécial

du Fath, sa propre organisation, qui rassemble près de 80 % des fedayin. Son rayonnement international et les relations personnelles qu'il a tissées *au fil des années* avec nombre de dirigeants arabes lui donneraient les moyens de pratiquer une politique contraire à celle définie par la centrale de la résistance. Disposant d'une majorité quasi automatique au sein du Conseil national palestinien (« Parlement »), il serait en mesure de conférer un caractère parfaitement légal à la ligne de conduite qu'il se serait tracée. Ses pairs sont contraints dès lors de le ménager bon gré mal gré.

Le front « anticapitulation »

Les représentants des trois organisations de « gauche » venus de Damas ont suggéré à leurs interlocuteurs qu'ils pourraient écarter aisément M. Yasser Arafat de la direction si seulement ils acceptaient de se joindre aux autres organisations de l'O.L.P. pour créer un « *front commun contre la capitulation* ». La nouvelle coalition serait soutenue par la Syrie, qui serait toute disposée à passer l'éponge sur les divergences et les affrontements qui ont opposé ces derniers mois le Fath et la République baasiste.

Le projet a été rejeté d'emblée ; après les événements sanglants de Tripoli, aucun dirigeant du Fath n'est disposé, pour le moment du moins, à se réconcilier avec le président Assad, et encore moins à s'installer à Damas, où ils redoutent de perdre leur autonomie. A tout prendre, ils préfèrent encore demeurer à Tunis, bien qu'ils se sentent marginalisés dans une ville située à des milliers de kilomètres du théâtre des opérations.

Les délégués des trois mouvements contestataires ont alors proposé que le conseil central de l'O.L.P. – l'instance intermédiaire entre le Conseil national et le comité exécutif – soit convoqué pour examiner les conséquences politiques de la rencontre Arafat-Moubarak. *La* proposition ne manque pas d'habileté puisque ses auteurs sont persuadés, à tort ou à raison, qu'ils peuvent *compter sur la majorité* du conseil central pour condamner l'initiative du président de l'O.L.P. Un tel verdict, calculent-ils, contribuerait à modifier le climat au sein du Conseil national palestinien, qui à son tour serait amené à confirmer son hostilité au projet de paix américain avant de destituer Yasser Arafat de ses fonctions présidentielles.

Les membres du comité central du Fath ne s'opposent pas au principe de la procédure, mais ils font valoir que les règles institutionnelles ne permettent pas d'exclure d'office M. Arafat de la réunion du conseil central, comme l'exigent les trois délégués de la « gauche » palestinienne. Si l'« accusé » n'est pas autorisé à se défendre, soutiennent-ils, le jugement de l'assemblée n'aurait pas de valeur aux yeux de l'opinion palestinienne.

M. Yasser Arafat, pour *sa part*, ne paraît pas se préoccuper outre mesure des aspects *légalistes* de l'affrontement. Malgré l'absence du quorum *réglementaire* – dû au boycottage des organisations dissidentes, – il a présidé, jeudi, une séance du comité exécutif de l'O.L.P., qui s'est livré, selon un communiqué, à un « *large tour d'horizon de la situation régionale et internationale* ».

Si le quorum devait être atteint dans les prochains jours, ce qui n'est pas exclu, la plus haute instance de la centrale des fedayin aurait le pouvoir de convoquer, sans attendre, une réunion du Conseil *national* palestinien, favorable, dans sa majorité, à *la diplomatie* de Yasser Arafat. Dans ce cas, estime-t-on généralement, l'éclatement de l'O.L.P. deviendrait inéluctable.

ERIC ROULEAU.

Libye

« NOUS POUVONS NOUS PASSER DES ARMEMENTS FRANÇAIS » affirme le colonel Kadhafi

La dernière canonnière lance-missiles commandée à la France par la Libye a appareillé, jeudi 5 janvier, du port de Lorient (Morbihan), où elle se trouvait amarrée depuis le mois d'août. Selon certaines indiscrétions récentes de membres de l'équipage libyen, le navire a pris directement le chemin de la Libye.

Cette unité, de type combattante et baptisée *Laheeb*, fait partie d'une commande de dix bâtiments identiques réalisés par les Constructions mécaniques de Normandie à Cherbourg, dont les neuf premiers avaient été livrés en 1981. Cette canonnière est la dernière qui devait être livrée à Tripoli.

L'exécution de ce contrat n'a pas empêché le colonel Moammar Kadhafi, « *guide* » de la révolution libyenne, de menacer, jeudi 5 janvier, de « *boycotter les produits français* » et d' « *empêcher les Français d'investir en Libye* » si Paris ne changeait pas de politique à l'égard de la Libye. « *Nous pouvons nous passer des armements et des produits français* », a dit le colonel, qui a précisé que toute décision en ce domaine « *dépendait du peuple* » et des résolutions qui sortiraient des « *congrès populaires de base* », dont les propositions seront soumises au « *congrès général du peuple* » en février.

La menace d'un boycottage des produits et des entreprises françaises par le colonel Kadhafi est prise au sérieux, mais sans « *dramatisation excessive* » dans les milieux français à Tripoli. On souligne dans ces milieux que rien de tel n'a été évoqué lors de la rencontre, à Tripoli, le 4 janvier, de M. Marc Bonnefous, directeur du département Afrique du Nord - Proche-Orient au ministère français des relations extérieures, avec M. Abdel Atti El-Obeida, ministre libyen des affaires étrangères. – *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bénin

• VISITE DE M. NUCCI. – Le ministre français de la coopération et du développement, M. Christian Nucci, se rendra en visite officielle au Bénin du 7 au *9 janvier*. Au cours de son séjour, M. Nucci aura des entretiens *avec le chef de l'Etat, M. Kérékou*, inaugurera l'école française Montaigne à *Cotonou et* participera à la cérémonie d'installation de la télévision nationale

Haute-Volta

• L'ANCIEN PRESIDENT LAMIZANA ACQUITTE. – Le général Sangoulé Lamizana, ancien chef de l'Etat voltaïque de 1966 à 1980, a été acquitté, jeudi 5 janvier, par le tribunal populaire de la révolution de Ouagadougou devant lequel il comparaissait pour détournement de fonds (*le Monde* du 6 janvier). Après le verdict, le ministère de l'information a publié une liste de cent quarante-neuf personnes qui comparaîtront devant le tribunal. Parmi elles figurent tous les anciens ministres du général Lamizana, ainsi que ceux du colonel Zaye Zerbo, qui lui a succédé, de 1980 à 1982. – *(Reuter.)*

Israël

• ARRESTATION ET ÉVASION DU RABBIN KAHANE. – Le rabbin Meir Kahane, chef religieux nationaliste extrémiste, arrêté jeudi 5 janvier à Jérusalem, est parvenu à s'enfuir du poste de police. Le rabbin Kahane avait été arrêté pendant une manifestation qu'il avait organi*sée avec une quinzaine* de ses sympathisants pour exprimer son *soutien au groupe juif intitulé* Terreur contre terreur (T.N.T.), qui a revendiqué une dizaine d'attentats à la grenade contre des établissements religieux chrétiens et musulmans. – *(Reuter.)*

Tanzanie

• ARRIVÉE DE VINGT MILLE *RÉFUGIÉS RWANDAIS.* – Près de vingt mille Rwandais vi*vant dans le sud de l'Ouganda* se sont réfugiés en Tanzanie, à la *suite d'incidents* ethniques avec la population locale. Cet exode a *commencé* à la fin de l'an dernier, après le refus du gouvernement de Kigali, pays surpeuplé, de les accueillir. Le représentant *local* du haut commissariat pour les réfugiés, M. Abdalla Saïd, s'est rendu sur place dans la région de Bukoka, sur les rives du lac Victoria, pour organiser l'accueil. La Tanzanie abrite déjà deux cent mille réfugiés, dont cent cinquante-cinq mille originaires du Burundi, les autres venant surtout du Zaïre et du Malawi. – *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

PROCHE-ORIENT

Jordanie

Le roi Hussein a convoqué le Parlement suspendu depuis 1974

Amman. – En convoquant en session extraordinaire, à partir du lundi 9 janvier, le Parlement jordanien (Sénat et Chambre des députés), suspendu depuis 1974, le roi Hussein vient d'ouvrir la voie à la restauration de la vie parlementaire en Jordanie. Le Conseil national consultatif (C.N.C.), assemblée de notables créée en 1978 pour suppléer l'absence de Parlement, sera dissous samedi 7 janvier.

« La Constitution du pays exige que nous revenions à la vie parlementaire et que soient restaurés les pouvoirs des institutions législatives », affirme le roi Hussein dans une lettre adressée au président du C.N.C., M. Soleiman Arar. Ces dernières années, et plus particulièrement depuis d'invasion israélienne du Liban en 1982, de nombreuses voix s'étaient élevées en Jordanie pour demander la normalisation de la vie politique et une plus grande participation des citoyens aux décisions gouvernementales et à la gestion du pays. Selon la Constitution de 1952, la Chambre des députés est renouvelée tous les quatre ans. Elle compte soixante membres, dont trente représentants de Cisjordanie, territoire formellement rattaché au Royaume hachémite en 1950. Les dernières élections générales remontent à avril 1967, peu avant la guerre de Six jours. L'occupation de la Cisjordanie par Israël à partir de juin 1967 ayant rendu impossible l'organisation d'élections parlementaires dans ce territoire, le roi Hussein décida en 1971 de prolonger le mandat de cette Assemblée.

Le facteur décisif ayant amené les dirigeants jordaniens à suspendre le Parlement en 1974 est l'adoption, la même année par le sommet arabe de Rabat, de la résolution stipulant que l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) est *« le seul représentant légitime du peuple palestinien »*. Depuis lors, la Chambre des députés n'a été convoquée qu'une seule fois en session extraordinaire, en 1976, afin de voter un amendement constitutionnel qui donne au roi Hussein le pouvoir

De notre correspondant

d'ajourner indéfiniment de nouvelles élections et de rappeler l'Assemblée chaque fois que les circonstances exigent une nouvelle modification de la Constitution. Un exercice de haute voltige grâce auquel le souverain jordanien s'est, en fait, réservé la possibilité de rétablir le Parlement dans sa composition et ses fonctions de 1967, dès que la situation politique à l'intérieur et à l'extérieur du pays le permettrait.

Outre l'impossibilité d'organiser des élections générales en Cisjordanie, les dirigeants jordaniens invoquaient essentiellement deux arguments pour justifier le maintien du *statu quo* ces dernières années : d'une part, une Assemblée élue en partie par la communauté palestinienne de Jordanie et comprenant des représentants palestiniens des deux rives du Jourdain serait en contradiction avec les résolutions du sommet de Rabat ; d'autre part, la mise en place d'un Parlement dont la juridiction s'étendrait à la seule rive est du Jourdain consacrerait en Cisjordanie un vide institutionnel dont les Israéliens pourraient tirer partie pour annexer formellement les territoires occupés.

Négociations avec l'O.L.P.

Les responsables jordaniens estiment aujourd'hui avoir interprété les résolutions de Rabat de façon trop restrictive. *« Il n'y a aucune raison pour que la vie politique du pays soit indéfiniment paralysée »*, fait-on valoir à Amman, où l'on considère que la représentativité de l'O.L.P. ne doit être comprise que dans le cadre de la recherche d'une solution au problème palestinien. La première tâche des quarante-cinq députés encore vivants, soit cinq de plus que le quorum requis (une vingtaine de députés cisjordaniens ont été autorisés par les autorités israéliennes à venir à Amman), va donc être de démêler cet imbroglio juridico-politique, en amendant l'article 73 de la Constitution afin de pouvoir assumer désormais normalement leurs fonctions. Ils devront également choisir le moyen de remplacer les députés disparus depuis 1967 (huit pour la Transjordanie et sept pour la Cisjordanie). Soit en désignant eux-mêmes les nouveaux représentants des deux rives du Jourdain, ainsi que l'article 88 de la Constitution leur en donne le droit, soit en décidant l'organisation d'élections partielles sur la rive orientale, les nouveaux députés cisjordaniens devant, de toute façon, être désignés, en raison de l'occupation israélienne.

Dans une récente déclaration à la télévision jordanienne, le roi Hussein a souligné la nécessité d'*« établir de nouvelles relations jordano-palestiniennes »*. Ainsi, en dehors de considérations de politique intérieure, la décision du souverain jordanien de convoquer le Parlement paraît liée à la prochaine reprise des négociations avec le chef de l'O.L.P., M. Arafat. Mais elle constitue également une réponse aux mesures d'extension de la législation israélienne dans les territoires occupés, mesures adoptées il y a quelques jours par la Knesset.

EMMANUEL JARRY.

● *M. Boutros Ghali à Paris.* – Le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères est arrivé jeudi 5 janvier, à Orly, venant du Caire pour une visite de quarante-huit heures à Paris, durant laquelle il remettra un message du président égyptien Hosni Moubarak à M. Mitterrand, qu'il devait rencontrer ce vendredi. M. Boutros Ghali a souligné à son arrivée que sa visite à Paris était notamment motivée par *« la récente visite au Caire de Yasser Arafat, qui marque un rapprochement politique entre l'Egypte et les Palestiniens »*. *« Mes conversations seront l'occasion d'une meilleure coopération diplomatique franco-égyptienne, notamment sur le problème palestinien »*, a-t-il ajouté.

AFRIQUE

Tunisie

M. Bourguiba ajourne les mesures qui ont provoqué les émeutes

(Suite de la première page.)

Les passants couraient en tous sens, les commerçants se hâtaient de baisser leurs rideaux, les voitures, klaxon hurlant, fuyaient en un indescriptible carrousel, tandis que se répandaient les rumeurs les plus insensées. Le conseil des ministres qui siégeait alors, crut même, un moment, que le Magasin général, grande surface proche de l'ambassade de France, était en train de brûler.

Des slogans « troublants »

M. Mzali note à ce propos la coordination des mouvements de jeunes qui s'étaient produits et l'ampleur de l'« intox ». Pour lui, c'est une nouvelle preuve que les événements que vit le pays font partie d'un plan de déstabilisation. Il évite, en attendant la fin des enquêtes, de porter des accusations précises. Alors, les extrémistes ? Le premier ministre admet que les slogans entendus ces derniers jours sont *« troublants »*, mais il n'en dira pas plus. L'alibi ? Soucieux sans doute de préserver au moins une façade de bon voisinage, il se mure dans le silence lorsque nous lui faisons remarquer que, dans le Sud, des manifestants arrêtés ont reconnu avoir été entraînés dans des camps libyens. Il ne dément pas et se borne à répondre que la justice se prononcera.

M. Mzali reconnaît aussi que le colonel Kadhafi lui a téléphoné en début de semaine pour lui proposer son aide et qu'il a reçu, mercredi, une délégation venue lui affirmer que la Libye était étrangère aux événements. Et, très vite, il enchaîne avec une évidente satisfaction : *« M. Abdelghani*, premier ministre algérien, *m'a téléphoné deux fois pour me dire avec force et sincérité : « Nous sommes avec vous. Nous » surveillons les frontières. Nous » sommes pour la stabilité de la Tu- » nisie. »*

Pour le premier ministre, il est évident que, partout, les manifestants ont été manipulés. *« Nous nous sommes trouvés devant de véritables commandos insurrectionnels bien organisés et coordonnés. »* Les troubles, depuis le 29 décembre, dont M. Driss Guiga devait dresser le bilan ce vendredi, ont fait plus de cinquante morts dont plusieurs parmi les forces de l'ordre. Il y a eu des centaines de blessés et de très nombreuses arrestations (un millier, croit-on savoir). Les pillards et les incendiaires pris en flagrant délit avant mardi seront traduits devant les juridictions normales, ceux qui ont été arrêtés sous l'état d'urgence comparaîtront devant le tribunal militaire. Quant à ceux qui auront comploté pour le renversement du régime, ils relèveront de la Cour de sûreté de l'Etat.

« Dire la vérité »

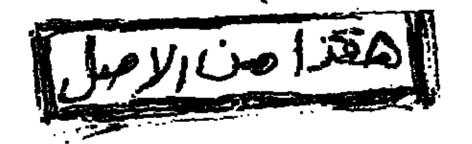
M. Mzali s'inscrit en faux contre les deux principales critiques qui sont faites à son gouvernement dans diverses couches de l'opinion : l'insuffisance des effectifs policiers lors des émeutes de Tunis et l'imprévoyance du pouvoir central et régional quant aux réactions que risquait de provoquer l'augmentation du prix des produits céréaliers. *« Il y avait plus de mille policiers dans la capitale, où nous nous attendions certes à quelques remous mais pas à de véritables opérations de commando »*, explique le premier ministre. *« Et puis, ne l'oubliez pas, malheureusement ou heureusement, notre police n'est pas formée pour la répression, quoi qu'en disent certains. Comment contenir, dans ces conditions, une ville de deux millions d'habitants ? Dans la plupart des cas où il y a eu des morts, les policiers étaient en état de légitime défense. N'oubliez pas, non plus, que de nombreuses victimes ont eu le crâne fracassé par des pierres et ce ne sont pas les forces de l'ordre qui utilisent des pierres. Hélas ! Il y a eu aussi plusieurs enfants poussés aux premiers rangs des émeutiers, selon la technique des martyrs. »*

Quant aux structures du parti socialiste destourien qui ont su, pendant si longtemps, encadrer la population, M. Mzali, qui admet qu'il y a peut-être eu *« quelques défaillances »*, tient à rappeler que, depuis trois ans, *« le règne de la milice est révolu »*. Il affirme que beaucoup de militants ont fait, auprès des masses, un grand travail d'explication. Lui-même plaide vigoureusement son dossier en soulignant que la hausse du prix du pain était annoncée depuis longtemps, que le gouvernement avait *maintes fois* proclamé que les catégories sociales les plus déshéritées recevraient des compensations et que des discussions étaient en cours avec les syndicats pour en fixer la répartition.

Il souligne que l'économie réalisée par le doublement du prix des produits céréaliers s'élève à 140 millions de dinars. En revanche, si de nouvelles taxes avaient été instaurées sur les voitures, l'alcool, le tabac, l'essence, etc., tous les prix auraient flambé, comme en 1982, et le gouvernement n'aurait pas dégagé le cinquième de cette somme. En outre, de telles taxes auraient accentué l'inflation qui a été maintenue à 4,5 % en 1983, contre 14 % en 1982. Enfin, 30 millions ont été dégagés sur les économies réalisées pour venir en aide aux plus défavorisés. *« Certes, il fallait s'attaquer au pain ; moi je l'ai fait. Il faut avoir le courage de dire la vérité au peuple. Nous l'avons eu. Mais il y a eu cette exploitation politique. »*

PAUL BALTA
et MICHEL DEURÉ.

● *Secours aux victimes du séisme en Guinée.* – Nous avons indiqué par erreur, dans nos éditions du 6 janvier, que les dons en faveur des victimes du tremblement de terre en Guinée sont à adresser au Secours populaire français, 106, rue du Bac, 75007 Paris. L'adresse exacte du Secours populaire français est la suivante : *9, rue Froissart, 75003 Paris, C.C.P. 654 37 H.*



هكذا من الاصل

EUROPE

Turquie

Les partis exclus des élections législatives pourront participer aux consultations locales

De notre correspondant

Ankara. – Le Parti de la mère patrie, du premier ministre M. Ozal, majoritaire au Parlement, a voté le jeudi 5 janvier en faveur de l'ouverture des élections locales à tous les partis, y compris à ceux qui n'avaient pas été autorisés à participer aux élections législatives du 6 novembre dernier. Le Parti de la juste voie, le Parti de la social-démocratie et le Parti du bien-être pourront donc présenter des candidats aux élections locales, dont la date a été fixée au 25 mars prochain, aux côtés du Parti de la mère-patrie, et des deux formations de l'opposition représentées au Parlement : le Parti populiste et le parti de la démocratie nationaliste.

Les dirigeants des trois partis qui n'ont pas été autorisés par les généraux à participer aux élections législatives ont fait connaître leur satisfaction, tout en remarquant que la décision du Parlement ne constituait pas une « faveur », mais était une suite logique de la Constitution.

Bien que favorable à la participation de tous les partis aux élections municipales, l'opposition parlementaire avait quitté la séance avant le vote pour protester contre la date retenue pour le scrutin. Elle estime qu'en choisissant le mois de mars M. Ozal a voulu profiter de sa popularité avant que les effets de sa politique économique ultra-libérale ne se soient fait sentir sur les couches les plus défavorisées.

Dans l'entourage du général Evren, président de la République, on était également partisan d'un scrutin municipal ouvert à tous « *pour éviter les malentendus* » à un moment où la Turquie tente de normaliser ses relations avec le Conseil de l'Europe.

A. U.

Tchécoslovaquie

L'Académie des sciences a établi un rapport alarmant sur la situation écologique

A la demande du gouvernement, l'Académie des sciences tchécoslovaque a préparé un rapport intitulé *Analyse de la situation écologique de la République socialiste tchécoslovaque*. Or ce rapport est tellement alarmant que les autorités ont décidé de ne pas le rendre public. La « Charte 77 », mouvement pour les droits civiques, a réussi à obtenir une copie de ce document dont elle a envoyé le texte intégral... au président du conseil tchécoslovaque, M. Lubomir Strougal (1).

« La quantité de déchets de toute sorte atteint en Tchécoslovaquie dix fois la moyenne mondiale. L'extraction des minerais produit à elle seule chaque année environ trente-cinq tonnes de déchets solides de toute sorte par habitant, indique le rapport.

» Nous sommes un des Etats du monde ayant les plus grosses émissions d'anhydride sulfureux. Le volume des émissions produites ne cesse de croître à la suite de l'augmentation de la teneur en soufre et de la baisse de la puissance calorifique de la lignite brûlée.

» Les interventions effectuées et les substances introduites par l'homme dans l'environnement se cumulent de façon à entraîner l'extinction de certaines espèces d'animaux ou de plantes, et le bouleversement de certains écosystèmes représente un grave danger pour l'homme lui-même.

» La situation dans notre pays permet réellement de prévoir la disparition non seulement d'espèces animales isolées, mais de classes dans leur totalité. Même les réserves et les parcs nationaux sont victimes de la pollution. La situation dans le domaine de l'économie forestière nous paraît être particulièrement grave... Vers la fin du siècle, de 45 à 60 % de nos forêts seront très probablement dégradées par la présence de polluants.

» En ce qui concerne l'eau, on voit apparaître dès maintenant les situations-limites du développement de certaines régions (celle d'Ostrava par exemple) en raison de la pénurie d'eau. Les négligences dans l'entretien du réseau de distribution d'eau potable et industrielle exigent dans l'avenir immédiat des investissements énormes, alors qu'on déplore une pollution grandissante...

Situation critique dans l'agriculture

» Du point de vue écologique, nous considérons comme particulièrement critique la situation dans le domaine de l'agriculture... La dévastation des campagnes, la concentration des déchets de l'élevage industrialisé, les exigences énergétiques élevées, la forte pollution des eaux, autant de limites auxquelles se heurteront les tendances à la concentration et à l'intensification qui ont, jusqu'à présent, dirigé la production agricole. En maintenant le style actuel d'exploitation des terres, on peut prévoir une baisse du rendement à l'hectare.

» La grande culture actuellement pratiquée a aussi entraîné une altération radicale de la structure de nos campagnes. Une enquête par région montre que l'érosion a nettement progressé par rapport à la situation exitant au dix-neuvième siècle et que, dans de nombreux districts, plus de 50 % de la surface est actuellement menacée.

» L'état hygiénique est illustré d'autre part par le fait que, parmi les animaux de boucherie, abattus pour cause de maladie, plus de 60 % sont atteints de divers empoisonnements et perturbations diététiques. La chaîne d'alimentation est contaminée par des métaux lourds (le mercure, le plomb, le cadmium et d'autres) qui, depuis quelque temps, s'avèrent particulièrement délétères.

» Du fait de la forme actuelle de culture intensive des légumes, une partie considérable de la production est hygiéniquement défectueuse. L'adaptabilité de l'homme aux dégradations de l'environnement est relativement limitée, mais de nombreux effets peuvent demeurer longtemps latents. Les chercheurs des Etats capitalistes ont étudié ces phénomènes durant une longue période de temps, tandis que nous ne disposons, pour notre part, que d'enquêtes isolées qui n'ont aucun caractère systématique », concluent les auteurs des rapports.

(1) Le texte du document tchèque nous a été remis par Entraide et Action, organisation internationale des Droits de l'homme.

Pologne

Le général Jaruzelski et Mgr Glemp ont eu un long entretien

Le général Jaruzelski et le cardinal Glemp, primat de Pologne, ont eu un entretien de plus de quatre heures, jeudi 5 décembre, à Varsovie : leur précédente rencontre remontait au mois de juin dernier, à la veille de la visite du pape en Pologne.

Comme d'habitude, l'épiscopat s'est abstenu de publier un communiqué ou de commenter l'entretien, laissant ce soin à l'agence officielle PAP, dont le texte est évidemment en tous points conforme à l'image que le pouvoir veut donner de ses relations avec l'Eglise : les deux interlocuteurs, écrit PAP, « *ont discuté de certains problèmes importants, touchant aux relations entre l'Etat et l'Eglise, et procédé à un échange d'opinions sur la situation dans le pays, dans le contexte des tensions internationales actuelles. (...) Le premier ministre et le primat ont exprimé leur inquiétude face à l'escalade des armements et ont estimé que la Pologne, pays particulièrement éprouvé par la deuxième guerre mondiale, a des raisons particulières d'œuvrer pour sauver la paix mondiale. (...) Une telle action peut être favorisée par le développement ultérieur des contacts entre les autorités de la République populaire de Pologne et la capitale apostolique* ». Ainsi, au-delà des phrases rituelles sur la paix et les tensions internationales, est évoquée, à demi-mot, la possibilité d'une évolution conduisant, à terme, à l'établissement de relations diplomatiques entre Varsovie et le Vatican.

Par ailleurs, selon PAP, le général et le primat ont « *exprimé leur satisfaction à propos du déroulement favorable, pour la Pologne, de la deuxième visite du pape Jean-Paul II* ».

Rien n'est donc dit sur les trois sujets sensibles, qui ont, selon toute vraisemblance, été évoqués, la libération des prisonniers politiques, les pressions exercées par le pouvoir sur l'épiscopat pour qu'il fasse « taire » les prêtres les plus engagés aux côtés de Solidarité et les négociations concernant la création d'un fonds d'aide à l'agriculture privée, géré par l'Eglise à partir de sommes reçues de pays occidentaux.

Le cardinal Glemp devait prononcer ce vendredi une homélie qui lui donnerait l'occasion d'en dire un peu plus que sur les résultats de cette entrevue. Dans la dernière période, le primat avait fait preuve d'une attitude remarquablement conciliante à l'égard des autorités, notamment dans son message de Noël, ce qui l'avait d'ailleurs placé dans une position embarrassante. Après avoir « apprécié » ostensiblement cette attitude, le pouvoir avait cherché à pousser son avantage en accentuant ses attaques contre certains prêtres, et même en s'en prenant, sous la plume du vice-premier ministre, M. Mieczyzlaw Rakowski, à Mgr Glemp lui-même.

J. K.

Finlande

Le président Koïvisto ne répond plus...

De notre correspondant

Helsinki. – Rien ne va plus entre le président Koïvisto et la presse finlandaise. Dans une interview, le mardi 3 janvier, le président traitait les journalistes de moutons de Panurge et déclarait qu'il n'entendait plus fournir d'explications sur sa politique. Motif de cette mauvaise humeur : l'insistance avec laquelle les journalistes s'étaient permis de demander des explications sur l'attitude de la Finlande lors de deux votes de l'ONU, un vote condamnant l'intervention américaine à la Grenade et une abstention à propos de la présence des Soviétiques en Afghanistan.

Le climat s'était déjà dégradé en novembre dernier lorsque le président, renouant avec les méthodes de son prédécesseur, avait fait parvenir à une trentaine de journaux une lettre « confidentielle », les mettant en garde contre la publication d'articles « *irresponsables* » ayant trait à la politique étrangère et les appelant à la discrétion. Craignait-il que la presse, qui s'était quelque peu dégourdi les jambes depuis son accession au pouvoir, ne prît un mauvais pli et ne cherchât peu à peu à entrer dans le vif du sujet, à savoir les relations de la Finlande avec l'Union soviétique ?

La liberté de la presse lui paraît-elle incompatible avec la poursuite des relations d'amitié fino-soviétiques, officiellement au beau fixe, comme en témoigne le succès du récent voyage du ministre des affaires étrangères à Moscou et la signature d'un important contrat sur la construction du port céréalier de Talin ?

La Finlande n'a, certes, pas la tradition d'autres pays dont le président est tenu de justifier régulièrement sa politique devant les médias. Mais, avec l'élection de M. Koïvisto et les espoirs de libéralisme qu'elle avait fait naître, un lien nouveau d'ordre affectif s'était créé entre la nation et le chef de l'Etat, qui obligeait moralement le président à entretenir un contact régulier avec son peuple par voie de presse. C'est justement ce qu'il n'entend plus faire.

Ces frictions montrent que la presse n'est pas vraiment « finlandisée ». En toute justice, il faut rappeler certains « gestes » du pouvoir : le communiqué officiel publié à l'issue de la visite du président Koïvisto à Moscou, en juin, ne comportait plus le passage tristement célèbre où était évoquée, dans les occasions précédentes, « *l'importance de la responsabilité des journaux* », expression digne d'Orwell pour désigner ce qui ailleurs se nomme la censure ou l'autocensure.

P. P.

Italie

LE JOURNALISTE GIUSEPPE FAVA SPÉCIALISTE DE LA MAFIA A ÉTÉ ASSASSINÉ

(De notre correspondant.)

Rome. – Journaliste et écrivain, Giuseppe Fava, auteur de plusieurs livres sur la Mafia, a été assassiné, jeudi 5 janvier, à Catane, où il résidait. Il a été tué à bout portant de plusieurs balles dans la tête ; son corps a été retrouvé dans sa voiture en plein centre de la ville.

Très connu à Catane et dans les milieux journalistiques pour ses enquêtes sur la Mafia, mais aussi pour ses écrits sur les couches les plus défavorisées de la population sicilienne, notamment les immigrés, publiés dans plusieurs quotidiens et hebdomadaires, M. Fava était aussi l'auteur d'un roman à succès, *Gente di rispetto*, dont a été tiré un film. Il dirigeait la revue mensuelle *I Siciliani*, qui publiait depuis plusieurs mois des informations sur les liens entre les clans de la Mafia de Palerme et ceux de Catane.

Au cours d'une récente émission télévisée, Giuseppe Fava avait insisté sur la présence parmi les membres de la Mafia « *de personnages importants et de dirigeants politiques* ». Dans son dernier livre, il mettait en cause le pouvoir démocrate-chrétien en Sicile. Giuseppe Fava est le quatrième journaliste tué en Sicile par la Mafia depuis le début des années 70.

Ph. P.

AMÉRIQUES

Cuba

Les autorités françaises s'efforcent d'obtenir la libération de M. Ricardo Bofill

Les autorités françaises ont engagé des négociations discrètes avec les dirigeants cubains pour tenter d'obtenir la libération de M. Ricardo Bofill, détenu à La Havane, et en très mauvaise santé, selon ses proches. Mais ces démarches n'ont pas abouti, jusqu'à présent, et il semble que le gouvernement de La Havane, qui estime que ses adversaires ont déclenché une campagne anticubaine à la suite de la libération de M. Armando Valladares – libération déjà obtenue par la France, – ne soit pas très réceptif.

Le gouvernement français a une responsabilité particulière dans le cas de M. Ricardo Bofill. Cet ancien vice-doyen de la faculté des sciences humaines de La Havane, déjà détenu pendant plusieurs années pour avoir, selon les autorités, appartenu à un groupe « dissident » au sein du parti communiste cubain, s'était, en effet, réfugié à l'ambassade de France de La Havane le 19 avril 1983 (*le Monde* du 29 septembre 1983). L'ambassadeur de France ayant obtenu des autorités cubaines – très concrètement de M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du gouvernement et numéro trois du régime, – l'assurance que M. Bofill ne serait pas inquiété et qu'il pourrait librement partir de Cuba, ce dernier avait quitté les locaux de l'ambassade.

Le 21 septembre, M. Bofill recevait, à son domicile de La Havane, deux journalistes français venus expressément pour l'interviewer. Brève rencontre. La police, alertée, appréhende les deux Français, les interroge, les maintient neuf jours en détention, puis les expulse. Ils étaient munis de visas de tourisme. M. Bofill est arrêté, à son tour, le 24 septembre. Depuis sa sortie de l'ambassade de France, il n'a pas réussi à obtenir le visa nécessaire pour rejoindre sa femme qui se trouvait, à cette époque, à Miami.

En octobre, Mme Bofill fait savoir à l'Organisation internationale de la résistance (*le Monde* du 8 octobre 1983) que son mari a été interné dans la section des politiques d'un hôpital psychiatrique de La Havane. En novembre, elle adresse un nouvel appel à la même organisation pour préciser que Ricardo Bofill a été condamné à douze ans de prison (il avait précédemment purgé cinq ans d'une peine de dix ans, et qu'il est dans un très mauvais état de santé. Un certain nombre de personnalités françaises, entre autres MM. Pierre Emmanuel, Laurent Schwartz et le R. P. Riquet, ont signé un appel en faveur de sa libération, et le Quai d'Orsay a été interpellé à plusieurs reprises sur cette affaire.

On rappelle, dans les milieux autorisés français, que M. Armando Valladares avait été libéré après une longue et difficile négociation, et après un entretien particulier entre M. Régis Debray, conseiller de M. Mitterrand, et M. Fidel Castro.

Nicaragua

LE PORT DE POTOSI A NOUVEAU BOMBARDÉ

Managua (*A.F.P., A.P., Reuter.*). – M. Richard Stone, envoyé spécial du président Reagan en Amérique centrale, a terminé le jeudi 5 janvier sa nouvelle et brève tournée dans la région par une rencontre, à Managua, avec le chef de la junte sandiniste, M. Daniel Ortega, et le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto. M. Stone avait également eu des entretiens avec des représentants de l'Eglise catholique, du patronat et de l'Alliance démocratique, l'union des partis d'opposition.

Cependant, alors que l'émissaire américain se trouvait à Managua, le port de Potosi, dans le nord du pays, était bombardé à la roquette et au mortier par deux avions et deux navires probablement venus du Honduras tout proche, ont annoncé les autorités sandinistes. Cette attaque a fait un mort et huit blessés. Mardi déjà, une attaque avait été lancée contre le port de Potosi.

DIPLOMATIE

A PARIS ET A WASHINGTON

Le président Kyprianou va proposer un plan de règlement de la question chypriote

De notre correspondant

Nicosie. – Le président de la République de Chypre, M. Spyros Kyprianou, prend une nouvelle initiative visant à promouvoir un règlement du problème de l'île. Il rencontre, ce vendredi à Paris, le président Mitterrand, qui se rendra aux Etats-Unis, où il s'entretiendra avec le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. Le double objectif de ce voyage est, d'une part, d'obtenir le retrait de la proclamation unilatérale d'indépendance dans la zone nord de l'île occupée par l'armée turque et, d'autre part, de chercher à promouvoir un règlement global. Le gouvernement chypriote est convaincu, en effet, que, paradoxalement, depuis la proclamation unilatérale d'un Etat indépendant par le leader chypriote turc, M. Denktash, le 15 novembre dernier, un climat favorable a été créé pour une solution globale sur la base des résolutions votées par les Nations unies.

« *Avec le président Mitterrand,* déclare le président Kyprianou, *nous discuterons non seulement du problème politique de Chypre, mais aussi de celui de l'adhésion au Marché commun. Je suis persuadé que la France peut jouer un rôle essentiel dans ces deux questions, parce que c'est un grand pays, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et aussi parce qu'elle préside actuellement la Communauté* ».

A propos de Etats-Unis, le président Kyprianou a souligné que, « *mieux que quiconque, Washington est en mesure de persuader la Turquie de mettre un terme à sa politique d'expansion et de partage de Chypre, afin que soit trouvée une solution pacifique, viable et raisonnable au problème. Cela ne signifie pas que nous changeons de politique et que nous sortons du cadre des Nations unies. Mais j'estime que le rôle de l'ONU et les efforts personnels du secrétaire général seront bien plus efficaces s'ils sont renforcés par les Etats-Unis* ».

Selon une source gouvernementale à Nicosie, M. Kyprianou présentera à M. George Shultz un plan concret. Ces efforts aboutiront-ils ? Le président Kyprianou estime en tout cas que « *le climat est tel qu'une initiative de ce genre est justifiée* », même si, selon lui, la Turquie n'a encore donné aucun signe d'un changement d'attitude.

DIMITRI ANDREOU.

Première visite à Washington d'un chef de gouvernement chinois

(Suite de la première page.)

Deux exemples permettent de mieux cerner la réalité. Dans le domaine du commerce, les échanges bilatéraux, sur les dix premiers mois de 1983, ont baissé de près d'un quart par rapport à la même période de 1982, les exportations américaines de produits agricoles diminuant, quant à elles, de près des trois quarts. On estimait fin décembre que, sur l'ensemble de l'année 1983, le volume du commerce entre Pékin et Washington serait à peine au niveau de 1980 (4,8 milliards de dollars contre 5,2 milliards de dollars en 1982 et 5,5 milliards en 1981).

Sur le plan de l'analyse stratégique de l'évolution des rapports de force entre les puissances dans le monde, la position chinoise, là aussi, s'est sensiblement modifiée. Jusqu'à une date récente, Pékin considérait que, des deux superpuissances, celle qui se trouvait en offensive était l'Union soviétique, tandis que les Etats-Unis paraissaient condamnés à la défensive, voire au déclin. Un rapprochement avec le plus faible des deux impérialismes était donc dans la logique de la politique chinoise. Or, à l'évidence, ce n'est plus tout à fait ainsi que l'on voit les choses à Pékin. La fermeté du président Reagan envers Moscou, en particulier dans la querelle sur les euromissiles, et la politique de présence armée, voire d'intervention de Washington en divers points du globe (Liban, la Grenade) ont convaincu la Chine que les États-Unis avaient adopté « *une attitude plus offensive* ». « *Washington est apparu agressif tandis que Moscou était passif* », écrivait l'agence Chine nouvelle, le 1er janvier, dans un bilan de la situation internationale en 1983.

Une telle évolution, si elle se confirmait sur une longue durée, rendrait évidemment plus facile, à terme du point de vue de Pékin, non pas nécessairement un rapprochement, mais une normalisation des relations avec l'Union soviétique. Encore que l'on ne se fasse ici nulle illusion, la Chine considère toujours, ainsi que M. Zhao l'a déclaré mardi, que « *sa sécurité est sujette à une menace le long de ses frontières* ». Et, en ce sens, il ne lui est pas possible de placer l'U.R.S.S. et les États-Unis sur le même plan. Il n'empêche que, tout en s'opposant à l'« *hégémonisme soviétique* », la Chine, M. Zhao Ziyang l'a répété, est « *désireuse d'engager un dialogue* » avec Moscou. Plus largement, la Chine ne souhaite « *ni guerre chaude ni guerre froide* » et elle va même jusqu'à « *espérer une amélioration des relations américano-soviétiques* ». Après avoir pendant des années pourfendu la détente sur tous les tons, Pékin parle comme s'il en était devenu aujourd'hui l'unique héraut.

La question de Taiwan

C'est évidemment encore et toujours la question de Taiwan qui est au cœur du malaise sino-américain. Les dernières semaines ont apporté une nouvelle illustration du genre d'écueil, que les deux gouvernements devaient sans cesse éviter à ce propos. L'appui donné en novembre par les deux Chambres du Congrès américain à l'appartenance de Taipeh à la Banque asiatique de développement et l'adoption par le comité des affaires étrangères du Sénat d'une résolution sur l'« *avenir de Taiwan* », faisant de l'accord de la population de l'île une *condition* à la réunification, ont été interprétés à Pékin comme une relance par Washington de la politique des « *deux Chines* ».

Il a fallu deux « *vigoureuses protestations* » de Pékin et une « *gaffe* » – peut-être calculée – de M. Hu Yaobang, le secrétaire général du parti communiste chinois, lors de son voyage au Japon, faisant planer une menace sur le voyage à venir de M. Zhao Ziyang pour que le président Reagan se décide, le 30 novembre, à réaffirmer que les Etats-Unis considéraient la République populaire « *comme le seul gouvernement légal de la Chine* ».

Ainsi, l'année 1983, qui avait commencé, entre Pékin et Washington, par une brouille à propos des ventes de textiles chinois aux Etats-Unis se terminait-elle par une dispute sur Taiwan. Dans l'intervalle, d'autres querelles, dans les domaines commercial, culturel et politique, avaient émaillé les rapports entre les deux pays. Il n'empêche que ceux-ci – et ce n'est pas là le moindre paradoxe – ont continué de se situer à un niveau très élevé. Au cours des douze derniers mois, quelques-uns des plus hauts responsables de l'administration américaine – M. Shultz, secrétaire d'Etat, M. Baldridge, secrétaire au commerce, M. Weinberger, secrétaire à la défense – ne se sont-ils pas rendus à Pékin, tandis que M. Wu Xueqian, le ministre chinois des affaires étrangères, effectuait, de son côté, une longue visite aux Etats-Unis, en octobre, où il était reçu, entre autres, par le chef de la C.I.A. (1).

La prochaine visite de M. Zhao Ziyang aux Etats-Unis, qui sera suivie, en avril, par celle de M. Reagan en Chine, démontre, en tout cas, que l'existence de frictions en divers domaines n'entrave finalement pas la poursuite entre les deux pays d'un dialogue au niveau le plus haut. Tant il est vrai que, fondamentalement, tant pour sa sécurité que pour l'objectif lointain de la réunification, Pékin voit toujours dans Washington l'interlocuteur le plus utile à la défense de ses propres intérêts.

MANUEL LUCBERT.

(1) A Washington, la Maison Blanche a indiqué, mercredi 4 janvier, qu'il était « *très probable* » que la Chine et les Etats-Unis signent, lors de la visite de M. Zhao Ziyang, un accord-cadre de coopération industrielle et technologique intéressant les domaines pétrolier, minier, hydraulique et des métaux non-ferreux.

ASIE

Timor

SELON DES SOURCES CATHOLIQUES

La disette sévit en diverses régions de l'île

Djakarta *(A.F.P.)*. – La situation alimentaire, déjà précaire dans la partie orientale de l'île de Timor, s'est fortement détériorée à la suite des récentes opérations militaires contre les guérilleros indépendantistes de Fretilin, et une forte disette sévit dans plusieurs régions, a-t-on appris de sources catholiques et diplomatiques à Djakarta.

Depuis août dernier, l'armée indonésienne a lancé de vastes opérations de ratissage dans l'ancienne colonie portugaise annexée par la force à l'Indonésie, en décembre 1975. Les troupes indonésiennes sont estimées entre dix mille et douze mille hommes. Les combattants du Fretilin (Front révolutionnaire de libération de Timor-Est) ne sont que quelques centaines, mais bénéficient d'un soutien plus ou moins actif dans la population, notent les observateurs.

Les opérations militaires ont complètement désorganisé l'approvisionnement, déjà précaire, du territoire. Beaucoup de récoltes ont été détruites et les paysans ne peuvent plus se déplacer pour aller travailler ou faire la cueillette dans les forêts, indique-t-on de sources catholiques à Djakarta. Trois mille réfugiés sont regroupés actuellement aux alentours de la ville de Viqueque.

Dans une lettre confidentielle datée de fin décembre, parvenue à Djakarta, l'administrateur apostolique de Dili, capitale de Timor-Oriental, Mgr Carlos Filipe Ximines Belo, paraît très inquiet et fait état de « *la disette* » qui sévit en différents endroits.

Agé de trente-cinq ans, Mgr Belo est généralement considéré comme un modéré. Il a remplacé, en mai 1983, Mgr Da Costa Lopes, un prélat populaire à Timor-Est et connu pour son hostilité à l'« indonisation » de l'ancienne colonie portugaise. Après un sermon prononcé en octobre dernier dans lequel, il protestait contre les « *arrestations et la violence à Timor-Est* », Mgr Belo avait cependant reçu « *un avertissement* » écrit du bureau local des affaires religieuses, révèle-t-on de sources sûres à Djakarta.

Le 17 novembre dernier, la conférence des évêques indonésiens n'en a pas moins envoyé une lettre de six pages au clergé timorais l'assurant de sa solidarité et réclamant le respect des droits de l'homme à Timor-Est. C'est la première fois que l'assemblée des évêques indonésiens (MAWI) exprimait ainsi son inquiétude à propos de la situation à Timor-Est et réclamait de la part des dirigeants un meilleur « *esprit d'équité* ».

Afghanistan

• *Un officier afghan exécuté par la résistance.* – Des résistants ont passé par les armes, la semaine dernière, un capitaine de l'armée afghane après l'avoir traduit devant un « *tribunal islamique* » qui a « *établi ses liens avec l'U.R.S.S.* », a-t-on appris, jeudi 5 janvier, à Islamabad, de sources proches de la résistance. Le capitaine Mohammed Naim Had avait suivi un entraînement de tir au mortier en U.R.S.S., a-t-on indiqué de mêmes sources. Il avait été capturé au mois de décembre dernier. – *(A.F.P.)*

هكذا من الاصل

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DU COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

Pouvoir d'achat, emploi, mutations industrielles

Le comité directeur du parti socialiste qui se réunira le samedi 7 janvier à Paris sera consacré à la politique économique et sociale. Le débat s'engagera à partir de deux rapports sur l'emploi et le pouvoir d'achat, présentés respectivement par MM. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national chargé du secteur entreprises, et Dominique Strauss-Khan, membre adjoint du secrétariat (secteur études et plus particulièrement économie).

Cette réunion devait être consacrée, à l'origine, à la constitution de la liste que présentera le parti socialiste aux élections européennes de juin 1984. Elle devait précéder la réunion, fin janvier, d'une convention consacrée à l'adoption d'un « manifeste européen ». Dans la mesure où le P.S. avait déjà décidé de repousser cette convention pour prendre en compte, dans ce manifeste, l'évolution de la situation européenne, notamment après l'échec du sommet d'Athènes, il lui a semblé préférable de repousser aussi la constitution de la liste et le choix de son chef de file.

« Tout-social » ou « tout-économique » : la politique industrielle, pour les socialistes, doit être à *mi-chemin entre ces deux exigences contradictoires.* M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., l'avait déjà dit à la fin de l'année 1983 (*le Monde* du 21 décembre 1983), et le comité directeur devrait le réaffirmer au terme de ses travaux, le 7 janvier.

Premier écueil à éviter : le « tout-économique ». *L'affaire Talbot est*, pour le P.S., la représentation même d'une situation où la menace sur les emplois est due aux erreurs de gestion d'une entreprise privée, qui n'a pas fait à temps les efforts nécessaires. Dans ce cas de figure, le gouvernement est confronté à la nécessité de gérer une situation dont il n'est pas responsable. La priorité est alors de refuser des mesures brutales, sans prise *en compte du* volet social d'ajustements devenus inévitables.

Deuxième écueil : le « tout-social » dans les secteurs en mutation industrielle : sidérurgie, charbon, construction navale... Dans ces secteurs, pour la direction du P.S., il ne peut être question de refuser, par principe, les mutations en arguant de leur coût social, que la politique menée doit précisément minimiser.

Le gouvernement et le parti se situent, selon cette analyse, dans deux registres différents.

Pour la direction du P.S., le discours « *volontariste* » de M. Laurent Fabius est normal de la part d'un ministre de l'industrie. Le P.S., pour sa part, a une double obligation : d'une part, intégrer ce discours, le « gérer » par rapport à sa base sociale. D'autre part, fournir au gouvernement un « éclairage », en amont et en aval, sur l'application la moins traumatisante possible de cette politique, en fonction du tissu social existant et compte tenu des choix du *10 mai*. Ce qui explique que les socialistes puissent parfois apparaître comme en retrait par rapport aux orientations définies par le ministre de l'industrie.

M. François Mitterrand affirmait mardi, lors de la cérémonie des vœux à l'Elysée (*le Monde* du 5 janvier), que le pouvoir, en matière de politique industrielle, est soumis à deux tentations contradictoires : « *Ralentir les mutations afin d'en atténuer la brutalité ; les accélérer pour forcer le destin, pour réduire la période transitoire.* » Le chef de l'Etat soulignait aussi le « *profond désarroi* » qu'entraînent ces mutations chez ceux qui en subissent les conséquences.

D'où la nécessité pour les socialistes de ne pas « *restructurer pour le plaisir de restructurer* », sauf à courir le risque de voir les mutations industrielles se transformer en repoussoirs pour une partie de l'opinion.

Un test

Ainsi les socialistes sont-ils décidés à expliquer les conditions dans lesquelles il est possible, pour un pouvoir de gauche, d'assurer la transition entre la phase du « *traitement social* » du chômage, telle que M. Pierre Mauroy l'a conduite en *1982 et en 1983, et celle du « traitement économique* », dont les résultats ne seront perceptibles qu'à long terme. Ils estiment nécessaire de souligner le caractère positif de la première phase sans laquelle, selon eux, la France compterait cinq cent mille à sept cent mille chômeurs de plus, mais aussi d'analyser ses limites. Les contrats de solidarité de préretraite ne sont, par nature, pas renouvelables, et il n'est plus question de créations importantes *d'emplois publics comme en 1981* et 1982. Le comité directeur débattra *donc de la marge de manœuvre dont* dispose la gauche d'ici aux élections *législatives* de 1986 (réduction du temps de travail, cumuls emploi-retraite, aide au retour pour les travailleurs immigrés, utilisation sélective des aides publiques aux entreprises notamment).

Quant au pouvoir d'achat, les socialistes sont liés par le texte de leur motion du congrès de Bourg-en-Bresse, selon laquelle « *il serait difficile de renforcer notre appareil productif sans maintenir un certain niveau du pouvoir d'achat moyen des salariés et, à terme, son amélioration* ». Le débat, sur ce point, sera un test de la solidité de l'accord intervenu à Bourg-en-Bresse entre la majorité du P.S. et le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement.

Il existe en effet deux visions de la motion de Bourg-en-Bresse sur ce point, l'une majoritaire, l'autre émise au sein de la direction du CERES.

La première s'en tient à la lettre de l'amendement obtenu par le CERES – « *maintien du pouvoir d'achat moyen des salariés* » – et se fonde sur le fait que le gouvernement ne peut pas changer de politique économique tous les neuf mois, qu'il doit rester fidèle au plan de rigueur mis en œuvre le 25 mars 1983.

L'autre se fonde sur le fait que les transferts sociaux vont être freinés en 1984 et que, de ce fait, les salariés bénéficieront moins encore qu'en 1983 du « *coup de pouce* » des prestations sociales. Selon la direction du CERES, le gouvernement ne pourra pas tenir ses objectifs (rétablissement des grands équilibres, diminution de l'inflation, investissements) *avec une croissance nulle*, sans perspective d'une demande intérieure accrue, et, *il* devra donc « *lâcher du lest* ». Les amis de M. Chevènement émettent à nouveau l'hypothèse d'une sortie provisoire, pour le franc, du système monétaire européen.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Au comité central du P.C.F.* – M. Georges Marchais présentera au comité central du P.C.F., *réuni* les 17 et 18 janvier, un rapport sur « *les conditions de l'action pour le changement en 1984* » et M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, un rapport sur la situation internationale.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS REÇU PAR M. MITTERRAND

La situation économique du Nord-Pas-de-Calais, et particulièrement les problèmes de l'emploi dans le bassin minier, ont été largement évoqués lors de l'entretien qu'a eu jeudi 5 janvier M. Noël Josèphe, député socialiste et président du conseil régional, avec M. François Mitterrand, au palais de l'Elysée.

M. Josèphe a souhaité que chaque fois qu'un emploi disparaît soit créé un emploi de substitution, d'autant que la suppression de 8 000 emplois est prévue dans les houillères. Il a demandé que l'exploitation des puits charbonniers soit poursuivie « *le plus longtemps possible* ». M. Josèphe *s'est aussi montré soucieux* de voir engager le programme informatique et électronique prévu, et il a demandé que la région soit dotée des équipements administratifs qui lui font défaut.

LA PRÉPARATION DE LA LOI SUR LA PRESS

Les communistes demandent des garanties précises pour les journaux des partis politiques

Le parti communiste continue de négocier avec le gouvernement les conditions de l'*application de* la loi sur la presse aux publications des partis politiques. Et c'est parce qu'ils ne sont pas satisfaits des solutions qui leur sont proposées que les députés du P.C. se sont abstenus sur le vote de l'article 2 du projet gouvernemental, le jeudi 5 janvier, en commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale.

Porte-parole des commissaires communistes sur ce dossier, M. Jacques Brunhes, élu des Hauts-*de-Seine*, a *expliqué qu'il* ne s'agissait pas d'une remise en cause de la rédaction de cet *article* 2 (*lequel*, définissant les propriétaires de journaux auxquels *s'appliquera la loi*, y inclut de fait les partis politiques) mais, en quelque sorte, d'une mesure conservatoire.

Le P.C., après avoir annoncé s accord de principe avec les granc *lignes du projet de loi de M. Pie.* Mauroy, avait demandé que presse des *partis politiques* ne pas concernée ; pour justifier ce s hait, il s'appuyait sur l'article 4 de Constitution, en vertu duquel partis et groupements politiques « *forment et exercent leur activ librement* » ; il estime donc que le activité éditrice ne peut être ni li tée ni contrôlée, et il craint que pouvoirs de la commission pour transparence et le pluralisme q prévoit de créer le projet de loi ne permettent de s'immiscer dans *gestion – y compris financière* des partis. M. Bruhnes ava *exprimé clairement les réserves* son groupe lors de la discussi générale *sur ce projet*, le 17 déce bre. Mais lors de l'entretien 2 janvier avec le premier minist les délégués du P.C. avaient accep le principe de l'article 2, à conditi que des limites précises fusse posées aux pouvoirs d'investigatio de la commission. Le gouverneme et les socialistes l'avaient admis prévoyant d'amender l'article 20 projet (*le Monde* du 6 janvie *Mais les communistes ne sont* entièrement satisfaits de la form qui est actuellement proposée ; c' donc « *faute d'assurances précise* a expliqué M. Brunhes, qu'ils se s abstenus sur l'article 2.

« *En acceptant la rédaction p mitive de l'article 2, nous avons f une concession très importante,* commenté le député des Hau de-Seine, *mais il nous faut a garanties précises et concrètes pc le reste.* ». Aussi, le P.C. veu continuer de négocier avec le g vernement la rédaction d'amen ments garantissant la liber d'action des partis politiqu « *C'est l'adoption de ceux-ci conditionnera le vote des dépu communistes sur l'ensemble texte* », a annoncé M. Brunhes.

Après avoir voté l'article 2, commission des affaires culturelle adopté, jeudi 5 janvier, l'article 7 projet (les articles 3, 4, 5, et avaient été examinés lors des r nions de décembre). Les socialis y ont apporté quelques précisior la place où doivent figurer les ren gnements *que chaque publicat* est tenue de fournir à ses lecte n'est plus *fixée* ; l'indication tirage devra distinguer celui du q tidien et de ses suppléments ; la li des principaux actionnaires, q devra être publiée une fois par est limitée aux dix premiers au li des vingt premiers ; la liste de tou les publications du groupe de pre ne devra pas figurer dans tous numéros de celles-ci, mais simp ment une fois par an.

THIERRY BRÉHIER.

M. LÉOTARD (P.R.) : la gauche crée un climat de guerre civile

M. François Léotard, secrétaire général du P.R., qui présentait, jeudi 5 janvier, ses vœux à la presse, s'est livré à de sombres prédictions : « *L'année commence mal, elle finira mal* », a-t-il annoncé, avant d'indiquer les raisons de son pessimisme. Sur le plan des relations internationales, il a souligné qu'il « *souhaite le succès des armes de la France au Tchad et au Liban* » mais, qu'il doit bien constater que « *les orages qui s'accumulent sont bien réels* ».

Sur la politique intérieure, le secrétaire général du P.R. s'est montré plus loquace. Selon lui, « *la démocratie est malade* ». De cette maladie, il a décrit quelques symptômes : « *Nous nous éloignons de plus en plus d'un régime de séparation des pouvoirs (...). Un climat d'affrontement et de haine se développe dont l'opposition ne saurait être tenue pour responsable.* » La dernière intervention télévisée de M. Pierre Mauroy à propos de « l'affaire » des « avions renifleurs » a montré, selon lui, « *le spectacle désolant d'un premier ministre engagé dans une opération de vengeance politique* ».

Un premier ministre qui, aux yeux du secrétaire général du P.R., s'est « *discrédité* » et a « *discrédité la fonction* » qu'il occupe. M. Léotard a ajouté : « *Il a craché en l'air, mais cela lui retombera dessus* », et il s'est demandé si c'est ainsi que M. Mauroy entendait, comme il l'avait écrit dans nos colonnes, « *débattre autrement* » (*le Monde* du 24 juin 1983).

Selon M. Léotard, « *une gauche brutale et cynique a succédé à une gauche qui, autrefois, était humaniste et généreuse* ». Cette gauche, dit-il, crée « *un climat de guerre civile* ». « *Elle sait*, explique-t-il, *qu'elle ne peut pas gagner les élections, alors elle cherche à discréditer ceux qui peuvent gagner.* »

A un journaliste qui l'interrogeait sur les élections européennes, il a précisé que si le R.P.R. et le P.R. avaient en ce domaine un point commun, c'était « *la certitude de l'emporter* », mais que les divergences persistaient quant aux « *moyens* » de cette victoire. « *Je reste attaché à l'idée de deux listes de l'opposition* », a réaffirmé M. Léotard, tout en reconnaissant que si l'U.D.F. optait pour une liste unique de l'opposition il ne pourrait que « *se ranger* » à cet avis.

● *La réponse de M. Gallo à M. Léotard.* – Répondant aux *propos tenus par le secrétaire général du P.R.*, le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, secrétaire d'Etat, a déclaré, jeudi après-midi 5 janvier : « *A propos d'un rapport déchiré, de rapports emportés ou dissimulés, d'« inventions », parler de guerre civile suscite un éclat de rire. Ce qui prête moins à rire, c'est l'emploi de la vulgarité pour masquer un refus de transparence en matière de gestion et de continuité de l'Etat.* »

UNE OU DEUX LISTES ?

Le sondage commandé par l'U.D.F. à la Sofres, le 3 décembre dernier, sur les intentions de vote des électeurs de l'opposition lors du scrutin de juin 1984, devrait être connu au milieu de la semaine prochaine. Les responsables des différentes formations de l'U.D.F. en auront ainsi connaissance avant la réunion du bureau politique de la confédération le 12 janvier.

Lors du petit déjeuner qui les a réuni, jeudi matin 5 janvier, MM. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F de l'Assemblée nationale, Pierre Méhaignerie, président du C.D.S. et François Léotard, ont réaffirmé leur conviction que deux listes de l'opposition aux élections européennes seraient préférables, et se sont promis d'essayer de faire prévaloir cette thèse lors de la réunion du 12 janvier. On peut toutefois se demander, au vu de la confusion qui semble régner au sein de l'U.D.F. s'ils ne sont pas déjà persuadés que la solution d'une liste unique prévaudra.

C. F.-M.

ᴐOLITIQUE

LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

Les enseignements pour l'avenir seront tirés et les mesures nécessaires prises »

déclare le président d'ELF-Aquitaine

Dans une lettre adressée le 4 janvier aux cadres supérieurs d'ELF-Aquitaine, M. Michel Pecqueur, président du groupe, s'exprimant pour la première fois sur l'affaire des « avions renifleurs », justifie le silence observé jusqu'ici par la direction du groupe par l'« *obligation de réserve* » liée au fait que le rapport de la Cour des comptes consacré à l'affaire « *était entre les mains du premier ministre* », la direction n'ayant « *eu accès à ce rapport que lors de la communication à la presse du livre blanc du premier ministre* ».

Soulignant qu'« *il s'agit de faits anciens [1976-1979] et que la pièce essentielle du dossier ne [l'] est connue que depuis quelques jours* », M. Pecqueur rappelle que « *cette affaire concerne essentiellement ELF-Aquitaine sous son aspect technique, dont le suivi lui était confié* » et pose trois questions « *fondamentales* » :

● « *Lorsque le procédé de détection a été présenté par ses promoteurs, fallait-il l'expérimenter ou le rejeter d'emblée sans chercher à en savoir plus ?* » Le P.-D.G. du groupe répond par l'affirmative, précisant que « *l'importance de l'enjeu justifiait, sans aucun doute, que l'on s'y intéresse* ».

● « *Y a-t-il eu duperie ?* », interroge-t-il ensuite, distinguant deux phases de l'opération, la première, d'expérimentation, « *qui a donné des résultats parfois frappants mais inégaux* », et la seconde, qui a rendu possible l'accès aux appareillages. « *Les expériences cruciales faites alors* [au cours de cette deuxième phase] *ont révélé la volonté de tromper des promoteurs.* »

● « *Pourquoi n'a-t-on pas réussi à voir clair plus tôt ?* » A cette troisième question, M. Pecqueur se contente de répondre que « *le contexte dans lequel se sont déroulées les expériences n'a pas permis d'aboutir à une conclusion formelle dans des délais rapides* ».

Le P.-D.G. du groupe, replaçant cette affaire dans « *un cadre plus général : celui des aléas et des difficultés de la recherche pétrolière et aussi des réalisations et des succès du groupe* », détaille ensuite les succès à l'actif d'ELF « *devenu la première entreprise française et la plus rentable* » et souligne qu'il a « *attiré l'attention du premier ministre sur l'importance capitale de préserver* [sa] *réputation et* [son] *image* ». Il précise néanmoins que, répondant à la demande de ce dernier, il entend « *avec lucidité et détermination, apporter des réponses aux questions posées* ». « *Les enseignements pour l'avenir seront tirés et les mesures nécessaires prises* », ajoute-t-il.

« *La force d'un grand groupe ne consiste pas seulement à savoir tirer parti de ses succès, mais aussi à savoir reconnaître ses échecs et en tirer les leçons. Cette attitude est indispensable pour la bonne marche intérieure de l'entreprise. Elle l'est aussi en raison du devoir qu'a un groupe national de maintenir les garanties d'efficacité et de sérieux que les pouvoirs publics et la communauté nationale sont en droit d'attendre* », conclut M. Pecqueur, qui appelle ses cadres à « *poursuivre [leur] tâche avec calme, rigueur et confiance* », bien que le groupe « *traverse actuellement des moments difficiles* ».

**

M. Jean Menu, président de la C.G.C. et membre du conseil d'administration de l'ERAP, holding public qui gère les participations de l'État dans ELF-Aquitaine, déclare pour sa part dans la « lettre confédérale » de la C.G.C. : « *Je comprends l'inquiétude et l'irritation de nos amis d'ELF-Aquitaine qui voient planer une menace sur leur honorabilité et leur compétence* », et rappelle qu'« *à aucun moment, ni le conseil d'administration de l'ERAP (...) ni l'encadrement d'ELF-Aquitaine n'ont été consultés, ni même simplement tenus au courant* ».

Dans un communiqué publié le 5 janvier, enfin, les cadres C.G.C. du groupe « *s'indignent de la façon dont l'affaire dite des « avions renifleurs » est traitée sur la place publique et du préjudice porté à l'image de marque de l'entreprise, au personnel qui n'en peut mais et à l'industrie pétrolière française* ».

La carrière d'alchimiste du « professore Aldo Bonassoli »

De notre envoyé spécial

Vintimille. — « *Aldo Bonassoli, professor of nuclear physic* » : cette carte de visite ronflante est celle que découvre le visitur à l'entrée de la maison de l'« inventeur », enfin retrouvé, des « avions renifleurs ». Une villa cossue, entourée d'un jardin fleuri, à Grimaldi Superiore, hameau de Vintimille (Italie), surplombant la baie de Menton-Garavan. L'ancien collaborateur du comte Alain de Villegas, un petit homme replet et chauve, âgé de quarante-neuf ans, s'y est installé en location avec sa sœur il y a trois ans. Il reçoit avec courtoisie et une visible satisfaction les journalistes qui ne cessent plus de le solliciter.

L'entretien qu'il nous accorde dans une grande salle de séjour blanche, peu meublée, et dont les baies ouvrent sur la mer, commence par une question sans réponse. D'où lui vient ce titre de professeur de physique nucléaire ? On croit comprendre qu'il se l'est attribué *ad honores* pour avoir suivi, anciennement, certaines études aux Etats-Unis... Avant de rencontrer M. de Villegas, il y a quinze ans, il assure avoir obtenu des diplômes d'ingénieur électronicien à l'Institut industriel, puis dans un établissement technique spécialisé de Bergame, ville près de laquelle il est né, à Lurano. Il a ensuite travaillé pendant plusieurs années, et successivement dans trois sociétés fabriquant du matériel de télévision et une filiale de l'entreprise américaine de téléphone Bell.

Dans les années 60, M. Bonassoli serait parvenu à mettre au point un système d'écoute et d'observation des premiers satellites artificiels en utilisant un télescope monté sur le toit de sa maison... Le comte de Villegas aurait eu vent de cet exploit, et, quelque temps après, ils auraient fait connaissance à Milan. Une collaboration scientifique de quinze ans commençait entre les deux hommes, qui se lancèrent dans des recherches éclectiques de dessalement de l'eau de mer, puis de récupération des sels minéraux marins et, enfin, de détection de nappes d'eau souterraines et de pétrole, voire de sous-marins nucléaires. M. Bonassoli a été « *fort contrarié* » par les échos qui lui sont parvenus de France sur l'affaire des « avions renifleurs ». Contrarié mais non offusqué, parce que, enfin, « *les Français ont raison de lui en vouloir* ». Il fait face à la suspicion générale avec sérénité.

La « boîte à malices »

M. Bonassoli ne s'explique pas le phénomène de défilement « inversé » des images, constaté notamment lors d'une mission d'observation aérienne à Lacq, en mai 1977, puis au Gabon, en février-mars 1978, et enfin au Maroc au cours de l'été suivant. « *Il s'agissait d'un défaut très grave*, concède-t-il, *mais nous n'avons pas eu le temps d'en étudier les raisons.* » Selon lui, les techniciens d'ELF-ERAP n'ont, de toute façon, « *jamais compris* » comment se formaient ces images. Non pas « *des photographies réelles du sous-sol*, précise-t-il, *mais une transposition de signaux obtenus électroniquement à partir d'un décodeur* ».

Le « professeur » laisse entendre que les jeunes ingénieurs de la société pétrolière l'ont un peu pris pour un magicien. Pour les contenter, il a fait sortir de sa « boîte à malices » de belles images en couleurs, alors qu'il aurait été préférable, selon lui, de tenter d'améliorer les appareils de la première génération permettant seulement une visualisation en noir et blanc, moins esthétique mais plus fiable.

Fiasco, courroux et duperie

Les échecs répétés des forages ? « *Les gens d'ELF-ERAP se sont beaucoup trop pressés*, tranche le « professeur ». *Tout le monde savait qu'il se produisait des « déviations » importantes, de cause inconnue. Il aurait fallu tout d'abord trouver une solution à ce problème. Le dispositif aéroporté fonctionnait beaucoup mieux que celui de détection terrestre. Mon intention était de concevoir un appareillage unique, en collaboration avec les ingénieurs français. J'avais commencé à leur expliquer mon projet. Vous pouvez leur demander. Mais ils étaient trop impatients...* » M. Bonassoli ne doute pas un instant qu'il y avait bien des hydrocarbures là où il l'a indiqué, notamment en Camargue. Avec un peu moins de précipitation, on les aurait certainement trouvés...

Reste le fiasco des tests des 24 mai et 28 juin 1979 : la règle coudée qui apparaît droite sur l'écran et la mire de vérification « fer » restituée sans avoir été pourtant mise en place pour l'expérience. L'« inventeur » italien ne songe pas à nier qu'il y a eu supercherie, mais une supercherie délibérée de sa part. Pour préserver le secret ? C'est cette hypothèse qu'examine M. François Giquel dans son rapport de la Cour des comptes, mais sans la tenir pour vraisemblable.

« *Après la saisie des appareils par ELF, j'ai eu une violente dispute avec M. de Villegas et j'ai décidé de détraquer volontairement le système Oméga*, explique M. Bonassoli. *Lors de l'expérimentation du 24 mai, à Rueil, mon intention était de le dire au technicien du C.E.A., M. Horowitz. Mais j'y ai renoncé, parce qu'il aurait fallu que je déballe mes histoires avec M. de Villegas. C'était mieux de couper court.* » Quitte à perdre la face ? M. Bonassoli est très embarrassé... « *Je voulais vraiment dire que c'était du cinéma. Mais il s'est passé une chose très grave. Ils ont fermé toutes les portes, comme dans une prison. Alors, je n'ai rien dit, car j'étais très fâché.* »

Va pour ce courroux, lourd de conséquences ! Mais pourquoi cette réédition de la duperie, à Zurich un mois plus tard ? « *Je vous ai dit que les appareils étaient détériorés. J'ai tenté d'effectuer des soudures électroniques très délicates sur des diodes, à Bruxelles. Malheureusement, je n'ai pas eu le temps de terminer les réparations. J'avais l'espoir que le procédé fonctionnerait au moins quelques minutes. Cela n'a pas été le cas.* »

M. Bonassoli soutient qu'il avait tenté, la veille de l'expérience, de prévenir Philippe de Weck du non-fonctionnement probable des appareils. Le président de l'Union de banques suisses — et de la Fisalma — se serait refusé à l'écouter. Après, il était trop tard pour que le « malheureux inventeur » puisse se justifier. Les trucages qui lui ont été reprochés dans la conception même de ses appareils ? Il les nie en accusant d'incompétence ses détracteurs. Ainsi se terminait dans le déshonneur, pour notre savant bergamasque, une aventure de trois ans, qui n'avait été riche que de promesses et de très coûteuses illusions. Rentré dépité à Bruxelles, les portes du manoir de Rivieren lui furent fermées. Impossible même de récupérer ses dossiers « *scientifiques* ».

Chères études

Il n'était pas dit, toutefois, que M. Bonassoli resterait payé d'ingratitude après tant d'efforts et de « géniales » manipulations. « *A Bruxelles*, indique-t-il, *tous les appareils furent enlevés en quelques heures* ». Il avait eu le temps d'apercevoir les deux camions français venus en prendre livraison et de relever le nom de la société parisienne destinataire du chargement : la Société commerciale d'exploitation et de gestion (Socomeg). Il prit plus tard contact avec elle et obtint, après une mystérieuse intervention, qu'elle mît à sa disposition, sans bourse déliée, une *partie du matériel* récupéré.

A l'appui de ses déclarations, M. Bonassoli nous montre une facture proforma de la Socomeg, en date du 30 juillet 1981. Elle concerne un « *lot de matériel électronique d'occasion avec accessoires et maintenance* », d'une valeur de 700 000 F, comprenant notamment un télémètre électronique, une caméra de contrôle, plusieurs analyseurs d'images et de spectre, un microscope Nikkon et « *tous les périphériques adaptés à ce système* » — « *prêtés par la France* », résume M. Bonassoli. Par quel généreux mécène ? Il dit l'ignorer et affecte de considérer ce fait comme secondaire. M. de Villegas aurait-il intercédé en sa faveur auprès de la Socomeg. « *C'est bien possible...* » Une condition était cependant mise au prêt : que le matériel soit installé à une distance maximale de 10 kilomètres de la frontière. D'où l'élection de domicile de M. Bonassoli à Vintimille.

L'essentiel est qu'il a pu reprendre *ses chères études* dans un petit laboratoire installé au rez-de-chaussée de sa villa, où il nous entraînera plus tard. Après deux ans et demi de travaux, il touche d'ailleurs au but, puisque dans quelques jours, avant de rendre les appareils, il mettra un point final à la reconstitution d'un dossier de « *deux mille à trois mille pages* ». Son ambition : pouvoir faire un rapport devant l'Académie des sciences, à Paris, dans lequel il expliquera « *aux Français le principe de fonctionnement complet de son procédé* ». Le dévoiler aujourd'hui serait encore prématuré.

Des noms à ne pas prononcer

Dans son laboratoire, une pièce d'une douzaine de mètres carrés, où l'on doit se faufiler entre les trois armoires d'un ordinateur et des tables de travail surchargées d'un outillage électronique, il nous montre pourtant le fameux *capteur spécial* qui équipait le système Oméga : un tube conique qui contiendrait du néon et où l'on aperçoit un filament « *servant à chauffer des oxydes libérant des électrons, eux-mêmes transformés en ions positifs* ». Ses confidences se limiteront à cette description saisie au vol. Il s'agit, nous assure-t-il, d'un principe très simple, qu'il a découvert « *par hasard* » en auscultant un tube catodique.

C'était il y a vingt ans, quand il travaillait dans les sociétés de télévision. Ce serait ce « *hasard* », en somme, qui lui aurait permis de bâtir sa carrière d'alchimiste, de subjuguer pendant trois ans nos jeunes scientifiques de Polytechnique et de Normale supérieure, de faire dépenser plus de 800 millions de francs à ELF-ERAP, et qui serait à la base d'une affaire d'Etat...

M. Bonassoli est un doux homme, en apparence. Il continue de rêver. Inutile de lui demander où sont passés les fonds d'ELF-ERAP. Il ouvre des yeux ronds quand on lui apprend ce qu'a coûté l'opération, lui qui a « *tout inventé* » et qui n'a même pas pu s'acheter un toit. Il n'y avait tout au plus, précise-t-il, dans le manoir de Rivieren — qui d'ailleurs « *tombait en ruine* » — que deux ordinateurs et trois analyseurs d'images « *et rien d'autre* ». Ce renseignement rend plus inexplicable encore la destination de l'argent versé à la Fisalma, une société « *inconnue* » de M. Bonassoli.

Quant aux investisseurs du mystérieux consortium européen, l'« inventeur » italien les situe d'autant plus mal que... M. de Villegas lui avait interdit de prononcer certains noms, parmi lesquels celui de M. Carlo Pesenti, puissant brasseur d'affaires, lui aussi de Bergame et lié à la Banque du Vatican. Magnanime, M. Bonassoli n'en veut à personne et se dit même redevable, moralement, à la France qui l'a aidé, et à laquelle il réservera en primeur ses *prochaines révélations !* A défaut, l'Italie ne sera pas oubliée, avant de donner une troisième priorité « *à l'Amérique...* »

GUY PORTE.

Calendrier

Le gouvernement était-il au courant, depuis dix-huit mois, de l'affaire des « avions renifleurs » et a-t-il attendu, sciemment, avant de divulguer le scandale, afin de « faire une opération politique », dirigée notamment contre M. Raymond Barre ? Cette thèse, développée par l'opposition, appelle plusieurs remarques.

La première, *sans doute*, est qu'il est paradoxal de reprocher en même temps au gouvernement d'une part d'avoir mis ce dossier sur la place publique, risquant ainsi de porter préjudice à l'image du groupe ELF, et d'autre part de ne l'avoir pas fait plus tôt, alors même qu'il n'avait, semble-t-il, pas en main tous les éléments lui permettant de juger du fond de l'affaire.

Il faudrait aussi, selon ce raisonnement, admettre que les responsables de l'affaire, au gouvernement de l'époque et à l'état-major d'ELF-ERAP, seraient absous de leurs fautes successives — légèreté, puis tentatives opiniâtres pour faire disparaître les traces de cette légèreté — simplement parce que le gouvernement actuel n'aurait pas révélé l'affaire quand il a appris son existence, mais seulement quand il a connu — au moins partiellement — son contenu.

La deuxième remarque vise l'actuel gouvernement. A l'évidence, le choix des moyens, pour révéler cette affaire, n'a pas été celui de la discrétion. A cet égard, la mise en scène dramatique de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, à l'Assemblée nationale, le 21 décembre, ne relevait pas du hasard. M. Emmanuelli, lui-même, ne cache pas combien il était ravi de réaliser ce « coup ».

Le fait que l'affaire ait été portée sur la place publique par le secrétaire d'État au budget s'explique, aussi, par une rivalité traditionnelle entre le secrétariat d'État au budget et le ministère de l'industrie représentés au conseil d'administration d'ELF-ERAP, où se décide l'attribution des dividendes de l'entreprise, une des rares, dans le secteur public, à en distribuer. En maintenant, de la façon la plus spectaculaire possible, son redressement fiscal sur ELF-ERAP, M. Emmanuelli prenait, en quelque sorte, une option sur les dividendes de l'entreprise, pour les années à venir.

La dernière remarque a trait à cette logique fiscale, par rapport à ce fameux délai de dix-huit mois. M. Pierre Mauroy, dans sa conférence de presse du 2 janvier, puis M. Emmanuelli, dans son interview au *Nouvel Observateur* du 6 janvier, se sont expliqués sur ce point, décisif. *Le premier ministre, comme le secrétaire d'Etat ont expliqué que, mis au courant de l'existence d'anomalies dans la comptabilité d'ELF-ERAP en septembre 1982, après un banal contrôle fiscal mené pendant l'été, les pouvoirs publics avaient, cette date, déclenché le mécanisme* qui devait aboutir en décembre 1983 à l'éclatement de l'affaire.

Vint alors la deuxième enquête fiscale, au cours de laquelle les responsables d'ELF-ERAP opposèrent le « *secret défense* » et firent connaître l'existence du rapport de la Cour des comptes. Puis il y eut, successivement, les recherches vaines pour retrouver le document : la reconstitution, de mémoire, par M. Giquel en avril 1983 des grands axes de ce rapport ; enfin, la troisième enquête fiscale menée par des fonctionnaires habilités au « secret défense ».

« *C'est donc*, affirme M. Emmanuelli dans une interview au *Nouvel Observateur*, *au terme de dix-huit mois d'enquêtes, d'investigations, d'auditions, que nous avons été en mesure d'apprécier l'étendue et la nature de l'affaire (...). Pourquoi avoir attendu tout ce temps (...) ? Pour être sûr. Et puis, le moment est arrivé où il fallait bien arrêter les comptes de la société ELF-ERAP le 31 décembre : donc indiquer la position de l'administration fiscale à son président. C'est pour cela que je lui ai adressé une lettre en lui demandant de la lire à son conseil d'administration, qui n'avait jamais été informé des raisons de ce redressement fiscal de 547 millions de francs.* » La suite est connue...

Reste à savoir ce que M. Mitterrand, pour sa part, savait. Le président de la République a laissé entendre, lors de la cérémonie des vœux, le mardi 3 janvier à l'Elysée, qu'il serait bon que ses « *informateurs* » d'il y a dix-huit mois, expliquent exactement ce qu'ils avaient alors révélé au président, s'ils lui avaient révélé quelque chose. Personne, pour le moment, n'a jugé bon de relever le gant.

Mais on peut rappeler à ce sujet que le premier à lancer cette affirmation (« *le président savait* »), M. Chalandon, dans nos colonnes, nous a ensuite précisé que le président lui-même n'avait pas été informé par ses soins, mais qu'il s'agissait d'un ou de deux conseillers du chef de l'Etat ; que cette information, dont le contenu n'a pas été précisé, était intervenue « *vers* » l'automne 1982 et non plus « *il y a dix-huit mois* » ; et que, en tout état de cause, celle-ci était postérieure au premier contrôle fiscal effectué à l'ERAP.

J.-L. A.

M. MICHEL JOBERT : une révision générale s'impose

M. Michel Jobert dans sa *Lettre mensuelle* de janvier commente les vœux de M. Mitterrand qui indiquait : « *Je ne promets rien que la poursuite sans faiblesse de l'effort de redressement national.* »

L'ancien ministre écrit : « *Quel chemin parcouru ! La conscience des réalités a enfin remplacé la politique idéologique ; l'humilité et la ténacité du gestionnaire ont supplanté lentement une faconde volontariste que l'état du pays rendait encore plus vaine. Hier, on voulait changer la vie, par des caprices imposés à l'économie. Les dirigeants ont — malgré les avertissements donnés — tardé à comprendre qu'ils se fourvoyaient, par une méconnaissance surprenante des ressources et des possibilités de la France. Optimistes sans justification, trop assurés faute de réflexion, les voici aujourd'hui et pour de nombreux mois au pied de difficultés qu'ils ont à peine terminé de recenser. La poursuite sans faiblesse de l'effort de redressement » ne suffira pas. Le président de la République ne peut nourrir pareille illusion. Cet effort tardif, donc précipité, lui a été imposé par l'urgence. Semaine après semaine, on en a vu les hésitations, les faiblesses, les erreurs, et quelques résultats limités et précaires.* »

M. Jobert conclut : « *Pour être un grand président, M. Mitterrand doit entreprendre cette révision générale, en y associant l'opposition, ce qui ne sera pas superflu. Sinon, il restera à la surface des choses, ne changera rien, comme son prédécesseur, M. Giscard d'Estaing. Comme pour celui-ci, l'événement sera tyrannique, et la France oubliera d'être compétitive et moderne.* »

● *Manifestation à Béziers contre le Front national.* — A l'appel des partis de la majorité, de la C.G.T. et la C.F.D.T., de la Ligue des droits de l'homme et de plusieurs autres organisations, plusieurs centaines de personnes ont manifesté, jeudi, à Béziers (Hérault), pour protester contre la venue dans la région du président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, qui devait présider, vendredi soir 6 janvier, une réunion publique dans un domaine privé proche de Béziers.

● *Une délégation permanente pour les deux « Faure ».* — Une délégation permanente, composée de MM. Olivier Stirn, député (U.D.F.-rad.) du Calvados, François Doubin, secrétaire national et trésorier du M.R.G., qui est aussi l'un des directeurs de la régie Renault, et Eric Laurent, journaliste à Radio-France, a été mise en place pour préparer la constitution de cette « école de pensée radicale » souhaitée par MM. Edgar Faure, sénateur (gauche dém.) du Doubs, et Maurice Faure, sénateur (gauche dém.) du Lot (17, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. 222-12-65).

● *Guadeloupe : une radio indépendantiste interdite.* — Les forces de police ont démonté et saisi, jeudi 5 janvier, à Pointe-à-Pitre, le matériel d'émission de Radio-Unité, organe du Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante (M.P.G.I.), dont plusieurs animateurs ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête ouverte après les attentats commis en Guadeloupe depuis le printemps dernier et revendiqués par l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC). Le fondateur de cette radio indépendantiste et du M.P.G.I., M. Luc Reinette, est toujours recherché par la police. Dans une lettre adressée le 20 décembre à M. François Mitterrand, le secrétaire général du M.P.G.I. avait notamment reproché au président de la République de vouloir, aux Antilles, « *réduire au silence les combattants de la liberté* ». La fermeture de Radio-Unité, qui émettait depuis août 1981 sans autorisation, a provoqué une manifestation de plusieurs dizaines de militants indépendantistes. Les policiers ont fait usage de grenades lacrymogènes pour se dégager.

Le Monde

société

À Paris

UN COMMISSAIRE DE POLICE EST ÉCROUÉ POUR AVOIR « PROTÉGÉ » DES BOITES DE NUIT

Émoi à la préfecture de police de Paris : le commissaire de police des Champs-Élysées et un « empereur de la nuit » parisienne faisaient équipe ! Menée par l'Inspection générale des services (I.G.S.) – la « police des polices », – une enquête a permis de confondre MM. Rémy Leclair, cinquante-trois ans, commissaire divisionnaire du 8e arrondissement, et Michel Ammel, un ancien banquier âgé de quarante-six ans, patron de plusieurs établissements nocturnes de la capitale. Ils ont été placés sous mandat de dépôt, jeudi 5 janvier, par M. Bruno Laroche, juge d'instruction à Paris, qui a *inculpé le policier* de corruption passive de fonctionnaire et le financier de corruption active.

M. *Leclair* est accusé d'avoir touché plusieurs dizaines de milliers de francs de pots-de-vin de M. Ammel, *pour la « protection »* de luxueuses boîtes de nuit proches des Champs-Élysées. Les deux hommes avaient *été présentés* l'un à l'autre, *il* y a environ un an, par le propriétaire d'un établissement du 7e arrondissement, secteur où M. Leclair *était* antérieurement affecté. Ce dernier demanda à l'un de ses subordonnés, le brigadier-chef André Le Bars, de se rendre avec ses hommes en civil, deux fois par nuit, à la discothèque Le garage », 41, rue de Washington, propriété de M. Ammel, et d'y exercer une mission de surveillance et de dissuasion à l'égard d'éventuels « loubards ».

En décembre 1983, M. Ammel glissa dans la poche du brigadier-chef un « petit cadeau », sous la forme d'une enveloppe contenant cinq mille francs. Mais, lassé de ces missions particulières, le destinataire la remit à la « police des polices ». Interpellé le 4 janvier, M. Ammel a reconnu des dons fréquents à son ami commissaire. Aveux semblables du commissaire Leclair : la comptabilité de M. Ammel prouve des versements d'un montant de trente mille francs pour le dernier trimestre 1983.

Le commissaire a été suspendu de ses fonctions. Son cas n'est pas sans précédent. Dans le même arrondissement, le *commissaire divisionnaire* Claude Pillon fut révoqué, le 21 novembre 1979, pour diverses activités immobilières troubles.

L'EFFRACTION AU CLUB 89

A qui profitera le « crime » ?

Simple fric-frac ou mission d'espionnage ? La trêve de fin d'année au Club 89, *dit d'« opposition »*, a été violée. C'est ce qu'a découvert au soir du 1er janvier l'un de ses fidèles, venu y déposer un document. Un placard de bois vient d'être forcé au pied-de-biche. Ici, un carreau brisé, là une porte fracturée. Le coffre est entrebâillé : il a été ouvert, *mais sans effraction. Il contient* toujours les fichiers des adhérents et même l'enveloppe de la caisse pour les dépenses courantes.

L'homme court au téléphone pour donner l'alerte. M. Michel Aurillac, président du Club 89, conseiller d'Etat et membre du comité central du R.P.R. est absent de son domicile. *M.* Maurice Robert, un des trois vice-présidents, ancien ambassadeur au Gabon, est dans sa maison de campagne. Au matin du 2 seulement, la police intervient, venue du commissariat de quartier, puis de la première section de la police judiciaire. Car l'affaire est, juge-t-on, *« politique »*.

Les premiers constats éliminent en effet l'hypothèse d'un fric-frac crapuleux. Magnétophone, machines à écrire, caisse, n'ont visiblement *pas intéressé le ou les « visiteurs »*. Mais les dossiers à sangle, les fichiers, ont tous été compulsés. La photocopieuse a même fonctionné. *Pour quels documents* précisément ? Nul ne le sait. Seul pour le moment M. Aurillac se plaint de la disparition des feuillets préparatoires *à une réunion prévue sur la* politique internationale.

Qu'est-on venu faire, entre le 30 décembre à 14 h 30 et le 1er janvier à 21 h 30 ? A quelle heure et pour quel motif eut lieu cette opération *que le club n'hésite pas à qualifier de « Watergate à la française » ?* Mystère. *« Les cambrioleurs acrobates »*, déclare un *communiqué du Club*, le 4 janvier, *se sont introduits depuis un appartement voisin par une fenêtre mansardée.* » Suivent les divers constats. *« Ces cambrioleurs d'un genre très particulier ont pris soin de laisser des traces apparentes et grossières d'effraction, mais sans empreintes. »*

Voilà bien le plus bizarre de la situation. Pas d'empreintes, mais des placards maladroitement fracturés. Un coffre intact, mais ouvert. Ce dernier, un Sisli acheté il y a trois mois, dispose d'une combinaison *complexe* connue de cinq permanents seulement. Vraisemblablement, dit-on au Club, « ils » disposaient de la combinaison.

Mille deux cents adhérents

Pour qui ont bien pu agir ces spécialistes ? *« Cherchez à qui profite le crime »* lance un des permanents. Le Club 89 groupe depuis mai 1981 l'opposition venue du R.P.R., mais aussi de l'U.D.F., de Perspectives et Réalités et d'autres associations. 1 200 adhérents cotisant en moyenne 400 francs par an préparent une stratégie de gouvernement qui serait présentée à l'automne 1984. Sans plus attendre, certains *partis de la majorité pourraient* souhaiter en connaître les dessous. C'est une hypothèse.

Autre scénario : le pouvoir actuel pourrait s'intéresser aux fichiers du Club. Qui, dans la haute administration publique ou privée, participe aux travaux du Club ? Le savoir n'est pas sans valeur. Enfin, l'opération serait-elle le fait d'une officine spécialisée dans la vente et l'achat de secrets et fichiers ?

« Nous n'accusons personne », tient à souligner M. Aurillac. *« Le Club a porté plainte, s'est constitué partie civile. Nous ne laisserons pas la prescription enrayer la recherche de la vérité. Car nous sommes têtus. »*

L'opération visait-elle à discréditer le Club, ou, plus simplement, à percer ses secrets et, surtout, ses contacts ? Elle a en partie raté une de ses cibles. Le coffre ne contenait que les fiches des adhérents les plus récents, en instance d'informatisation. Les autres sont sur ordinateur. Celui-ci ne se trouve pas au 45 de l'avenue Montaigne. La liste des quelque cents très hauts cadres du pays adhérents est encore plus secrète. C'est *ce que l'on assure* au Club.

DANIELLE ROUARD.

BAISSE DU TABAGISME CHEZ LES 12-18 ANS

Au pays sans fumée

Les jeunes Français fument de moins en moins. Alors que 46 % des 12-18 ans déclaraient consommer du tabac en 1977, il n'en reste plus aujourd'hui que 32 %. Le Comité français d'éducation pour la santé, commanditaire *du sondage qui révèle* cette évolution (1) en juge les résultats *« encourageants »*.

La régression du tabagisme concerne toutes les classes d'âge correspondant à la scolarité de second degré, mais l'on fume *toujours* incomparablement plus en préparant le bac (un jeune sur deux parmi les 16-18 ans) qu'en entrant en sixième (15 % chez les 12-14 ans).

L'âge moyen de la première cigarette, qui n'a pas été étudié dans ce sondage, avait été fixé à 13 ans dans *une étude réalisée en 1979* et n'a pas sensiblement évolué depuis lors. Cependant cette première expérience du *tabac se révèle sans doute moins* concluante qu'auparavant puisque les 12-14 ans sont proportionnellement les plus *nombreux à avoir* abandonné le tabac durant les six dernières années.

Ces résultats assez spectaculaires sont à rapprocher des campagnes anti-tabac menées par les pouvoirs publics. *« Sans tabac, prenons la vie à pleins poumons »* fut le premier slogan lancé à l'assaut de la forteresse « cigarette » après la loi du 9 juillet 1976. Engagés dans une tâche ardue d'information médicale sur les dangers du tabac, les organismes spécialisés (2) cherchent aussi à remettre en cause l'image valorisante du fumeur à l'aide de formules telles que *« Une cigarette écrasée, c'est un peu de liberté gagnée »*. L'État, qui détient le monopole de la vente du tabac, encourage ainsi paradoxalement des campagnes visant un produit dont il reconnaît l'abus dangereux. Depuis 1979, le Comité français d'éducation pour la santé (C.F.E.S.) intervient dans les campagnes anti-tabac en éditant *un matériel pédagogique destiné* en particulier aux élèves des cours moyens deuxième année (40 % des *élèves touchés) et des classes de* sixième et de cinquième des collèges. Chaque année, 500 000 enfants *environ sont ainsi sensibilisés* aux conséquences de l'abus des cigarettes.

Cette action est *complétée*, en 1984, par le lancement d'un concours réservé aux classes de sixième et de cinquième. Jusqu'au 30 avril, les élèves sont invités à imaginer *« le pays où l'on ne fume pas », en enregistrant sketches*, chansons ou reportages de leur cru sur bandes magnétiques. Une cassette *reprenant les meilleures créations* sera éditée par le C.F.E.S. et diffusée dans tous les collèges.

« Le pays sans fumée » n'est pas un thème choisi au hasard, puisque près des trois quarts des jeunes en *rêvent ; 72 % des fumeurs de 12 à* 18 ans interrogés par l'Institut de démoscopie souhaiteraient en effet *réduire ou stopper leur consommation* de tabac. Comme leurs aînés, les collégiens et les lycéens semblent *donc nombreux à vouloir « sortir »* du tabac. Dans les cours de récréation les *« comment t'as fait pour arrêter ? »* seraient-ils en passe de concurrencer les *« passe-moi un clop » ?*

PHILIPPE BERNARD.

(1) Sondage de l'Institut français de démoscopie réalisé entre le 14 octobre et le 4 novembre 1983 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 jeunes âgés de 12 à 18 ans.

(2) Comité national contre le tabagisme, Comité national contre les maladies respiratoires, *Ligue nationale* française contre le cancer, Fédération nationale de cardiologie et Comité français d'éducation pour la santé.

★ Comité français d'éducation pour la santé, 9, rue Newton, 75116 Paris. Tél. 723-72-07.

Trois Français sur quatre se marient à l'église

Plus de trois Français sur quatre se mariant pour la première fois optent pour un mariage religieux. *Mais, si M. le maire voit* de moins en moins de couples dans son bureau, M. le curé est *encore plus mal loti que lui*. C'est ce qui ressort d'une étude sur « les mariages catholiques en France » faite par l'Institut national d'études démographiques (INED) et publiée, en résumé, dans le bulletin mensuel *Population et Sociétés* de décembre 1983.

En comparant le chiffre global des unions civiles avec celui des unions religieuses, il apparaît *qu'en 1954*, le rapport entre mariages religieux et mariages civils était de 79 %, chiffre qui est *tombé à 64 % en 1980, soit une* diminution de 14,5 points. Or, si on fait la même comparaison en *faisant abstraction des mariages* civils impliquant le divorce, les rapports s'élèvent à 88 % en 1954 et à 77 % *en 1980, ce qui ne fait* plus qu'une chute de 11 points. D'où cette précision de l'institut : *« Une part de la baisse du rapport de mariages catholiques aux mariages civils est due à la croissance concomitante du nombre de divorcés se remariant. »* La forte proportion de mariages religieux (plus *de trois sur quatre* des mariages n'impliquant pas un divorcé) est d'autant plus significative *que, depuis quelques années*, l'Église catholique a renforcé les obligations et *contraintes qui préparent* la célébration religieuse du mariage.

Etablissant une carte de France *comparant* les *mariages* civils aux mariages religieux, l'INED constate que le rapport le *plus bas* est de *loin* celui de Paris ; vient ensuite la Provence-Côte d'Azur. Les taux les plus élevés se situent en Normandie, dans les Pays de Loire et en Bretagne.

JUSTICE

LA RENTRÉE JUDICIAIRE

Place aux « magistrates » !

On parle peu de l'entrée en force des femmes dans la magistrature. C'est un tort, et Mme Suzanne Martzloff, conseiller à la cour d'appel de Paris, l'a noté judicieusement, jeudi 5 janvier, à l'occasion de l'audience solennelle de la Cour, devant le président du Sénat, M. Alain Poher, le garde des sceaux, M. Robert Badinter, le premier président, M. Jean Vassogne, et le procureur général, M. Pierre Arpaillange. « En 1984, a-t-elle dit, lorsqu'un justiciable vient s'exprimer devant son juge, c'est de plus en plus souvent devant une femme qu'il va comparaître, et nous nous rendons compte que ce sont les femmes qui vont désormais, dans une proportion considérable, donner l'image de la justice. »

C'est vrai à la « base ». Mme Martzloff a précisé qu'environ 50 % des postes de juge, de juge d'instance, de juge des enfants et 26 % des postes de juge d'instruction sont pourvus par des femmes. Ce n'est pas faux pour ce qui concerne la hiérarchie. Dans une proportion de 37 %, *« allant jusqu'à 43 % en région parisienne, elles occupent des postes de premier vice-président, de premier juge et de juge, au siège ou à l'instruction (...) ».*

Elle sont donc là, et bien là, ces femmes juges. En robe rouge ou noire selon leur titre. Et le justiciable *« attend de la femme qui est son juge, et parce qu'elle est une femme, qu'elle l'écoute d'une façon qui ne soit point méprisante, qu'elle lui parle simplement, qu'elle ait la patience de lui expliquer le problème de droit, qu'elle humanise le débat judiciaire par quelques remarques où se révèlent ses facultés d'intuition et de compréhension de la vie... ».* Voilà ce qu'attend le justiciable.

Pourquoi pas ! Ou plutôt volontiers, semblait dire Mme le conseiller. Mais, attention, a-t-elle ajouté : *« Etre juge et être femme, en 1984, ce n'est pas, si ce le fut jamais, se distinguer de ses collègues masculins par l'émotivité, la fragilité ou la prétendue vocation à des postes de juge des enfants, c'est faire nombre. C'est donner l'image de la justice, c'est exercer des fonctions d'autorité, affronter la violence, investir dans l'ambition. »* C'est tout cela. A tel point que Mme Martzloff s'est demandée en souriant : *« Serait-ce alors un portrait d'homme que je suis en train de vous tracer ? »*

En dissertant ainsi sur le thème *« être juge et être femme en 1984 »*, Mme le conseiller avait le redoutable privilège d'inaugurer l'année judiciaire devant ses pairs. En tant que femme, elle était aussi le premier magistrat à assumer cet honneur.

Une heure auparavant, la Cour de cassation avait sacrifié au même rite. M. Pierre Vellieux, doyen des présidents de chambre, et M. Henri Charliac, procureur général, ont dressé un bilan assez sombre des activités de la Cour. Un nombre d'affaires toujours croissant, proliférant, engorgent notamment la chambre sociale. Ce cahier de doléances attend Mme Simone Rozès, tout récemment nommée premier président de la Cour. Cette femme, désormais au plus haut poste que puisse offrir la magistrature, règle ses derniers dossiers d'avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes en attendant d'être installée, le 8 février, dans ses nouvelles fonctions.

LAURENT GREILSAMER.

Admissions à l'Ecole nationale de la magistrature

● **PREMIER CONCOURS**

Mmes et MM. Thierry Verheyde, Jean-Pierre Laffite, Thierry Leon, François Vaissette, Charles Pinarel, Fabrice Adam, Benoît Jobert, Gérard Joly, Franck Taisne de Mullet, Philippe Delmotte, Claude Aubanel, Eric Maillaud, François Martin, Philippe Coulange, Yves Le Noan, Henri Genin, Annie Defontaine, Colette Fort, Béatrice Jean, Régis Lafargue, Jean-François Bohnert, Bénédicte Vassalo, Corinne Sautour, Françoise Fillioux, Eric Maurel, Béatrice Radas, Hugues Fournier, Catherine Le Gouvelo de la Porte, Chantal Mantion, Frédéric Paris, Laure Beccuau, Marc Gouton, Franck Landou, Philippe Mettoux, André Dutil, Laurent Rieuneau, Isabelle Chillault, Catherine Brouard, Jean Richard de la Tour, Corinne Prunier, Alain de Kermerchou, Didier Blanguernon, Catherine Matrat, Danielle Ecochard, Eric Planchette, Anne-Marie Wolf, Isabelle Seurin, Martine Ros, Christine Guengard, Chantal Guilpart, Catherine Jacson, Michel Sonneville, Guy Pisana, Martine Mazars, Catherine Zagala, Xavier Bouaissier de Bernouis, Bruno Sansen, Thierry Drack, Michel Sornay, Marie-Paule Durand, Savinien Grignon-Dumoulin, Elisabeth Le Coz, Pierre Sennes, Paul Roubeix, Catherine Clerc, Marie-Germaine Ordonneau, Pierre Lecat, Michel Huyette, Pascale Dorion, Luc Leblanc, Bénédicte Pruvost, Françoise Gilly, Anne-Catherine Le Gall, Hélène Cazaux, Catherine Bourassin, Françoise Kirry, Laurent Chatelain, Sylvie Gagnard, Pascal Bougy, Dominique Andureau, Xavier Puel, Philippe Jean, Eric Ollat, Thierry Brunet, Lucile Laurier, Catherine Konstantinovitch, Christine Fourel, Dominique Voglimacci-Stéphanopoli, Anne Camus, Christian Lauque, Sylvie Leyrat, Isabelle Raimbaud, Paule Dubois, Marie-Pierre Gabet, Patrick Krief, François Beyls, Gérard Pons, Sylvie Blume, Nathalie Carneval, Sylvie Leroy, Albert Cantinol, Catherine-France Rechter, Isabelle Parmentier, Marie-Odile Fabre, Florence Clerc, Brigitte Peltier, Michèle Verneau, Françoise Priot, Dominique Jehiel, Hélène Giami, Anne Bilhou-Nabera, Anne Hussenet, Agnès Lalardrie, Marie-Christine Petit, James Juan, Corinne Balian, Vincenzo Totaro, Dominique Dagognet, Nelly Polides, Christian Rothhut, Marie-Annick Prigent, Valérie Michel, Françoise Normant, Jacques Rousseau, Gilles Accomando, Isabelle Hubac, Nicole Pantale, Christine Khaznadar, Michèle Cutajar, Isabelle Seynave, Georges Domergue, Christophe Rode, Marie-Antoinette Houyvet, Isabelle Le Potier, Marie-Pierre Stines, Guillaume Roussel, Pascal Bouvier, Béatrice Champeau, Pascal Bridey, Jean-Marc Defossez, Joëlle Marchesini, Caroline Benguigui, Jean-Michel Gentil, Ariane Raynaud, Isabelle Imbert, Virginie Renaud, Corinne Cheminet, Christine Lefebvre, Marie-Catherine Marchioni, Yves Benhamou, Anne-Marie Vollette, Isabelle Gaillard, Sophie-Hélène Chateau, Michel Defix, Sandra Viet, Pascale Koch, Chantal Mennecier, Béatrice Theiller, Pierre Wagner, Thierry Jouve, Christian Bury, Anne Maquin, Marie-France Magnin, Olivier Poulet, Geneviève Sochacki, Florence Froissart, Yvan Auriel, Elisabeth Merlin, Lucette Leblanc, Sabine Leblanc, Josiane Ardouin, Frédérique Chovet, Anne-Véronique Bitar-Ghanem, Véronique Lebreton, Catherine Alexandre, Marguerite Lebras, Catherine Robert, Nathalie Mosnino, Françoise Pietri, Rozenn Le Goff, Pierre Filliard, Catherine Leroi, Françoise Balesi, Sylvie Perez, Patrick Mathé, Erice Raymondeaud-Castanet, Michelle Salvan, Hervé Lhomme, Vincent Pellefigues, Marie-Christine Breda, Elisabeth Fabry, Patrice Lemonnier, Christina Milon, Sandra Orus, Dominique Hayot, Françoise Lotroicq, Aude-Marie Labey, Sylvie Tournon.

● **SECOND CONCOURS**

Mmes et MM. Jenny Chomienne, Bruno Deblois, Monique Maumus, Gilbert Flam, Jean-Claude Vaucheret, Denis Salas, Patrick Arthur de la Villarmois, Yves Picod, Jean-Luc Quinio, André-Noël Seigneuret, Thierry Jean-Pierre, Emmanuelle Boret, Philippe Clody, Anne Leconte, Gérard Cosnard, Patrick Mandroyan, Jean-Louis Mons, Marie-Thérèse Poissonnier, Françoise Dufour, Michel Autem, Marie-Thérèse Rix, Annie Ledrux, Arielle Baillet, Philippe Lecomte, Jean-Claude Clément, Pierre Goudard, Patrick Lewden, Daniel Margheriti, Sylvie Lagarde, Catherine Wypart, Jacqueline Chambord, Marie-Lucie Divialle.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le président débouté

Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés. M. Pierre Esquevin, président du tribunal de grande instance de Troyes, vient d'éprouver à ses dépens la véracité du vieil adage. Il a perdu, jeudi 5 janvier, devant la 17e chambre du tribunal de Paris, un singulier procès en diffamation pour avoir mal rédigé — en dépit de sa qualité et de son juridisme supposé — une assignation contre le mari d'une de ses collègues qui l'avait dénoncé auprès de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, comme un homme « *particulièrement grossier* », en d'autres termes sexiste, comme on ne devrait plus en connaître.

Quelle histoire ! Le palais de justice de la capitale champenoise n'a pas fini d'en être agité. M. Pierre Esquevin, dans sa soixantième année florissante, est un homme de belle prestance, avec sa haute taille et sa moustache à la Maupassant. On ne s'ennuie pas, paraît-il, à ses audiences où il a le sens de la répartie et de ces bons mots à l'ancienne qui font les tribunaux comiques d'antan. C'est justement une de ces réparties, à une audience correctionnelle du 1er mars 1983, qui fut à l'origine de l'affaire.

Ce jour-là, M. Esquevin avait à juger, par défaut, l'auteur d'un attentat à la pudeur, âgé de vingt-sept ans, dont la victime avait été une dame de soixante-cinq ans. « *Eh bien !*, avait dit alors M. Esquevin, *vous voyez, il ne faut jamais désespérer.* » Le journal local releva le propos dans son compte rendu.

Or quatre mois plus tard, le 16 juin 1983, M. Johnny Bowie, guitariste de son état, mais surtout époux d'une collègue de M. Esquevin, vice-présidente au tribunal de Troyes, adressa ce compte rendu à Mme Roudy. Il l'accompagnait d'une lettre dans laquelle il présentait M. le président comme « *un homme particulièrement grossier et indélicat envers les femmes-magistrats de son tribunal* (...). *Un grossier personnage qui méprise la femme* ». Il concluait : « *Pouvez-vous informer le ministre de la justice de la morale douteuse et honteuse de M. Esquevin ?* »

Réputation

Ainsi fut fait. De la place Vendôme, la fameuse lettre devait aboutir au premier président de la cour d'appel de Reims, dans le ressort de laquelle se trouve le tribunal de Troyes et où M. Esquevin, convoqué, découvrit soudain ce coup sournois. Il répliqua aussitôt par une citation assignant, devant le tribunal de Paris, M. Bowie pour diffamation publique.

C'est que M. Esquevin refuse hautement le portrait tracé de lui. certes, il a bien dit à la vieille dame : « *Il ne faut jamais désespérer* », mais ce n'était là qu'une amabilité, une galanterie, une façon de dire, qu'en dépit de son âge, cette personne « *pouvait encore allumer des passions* ». Quant à cette réputation de magistrat frôleur qu'on voudrait lui faire, il la rejette de la même manière. A Troyes, dit-il, les collègues femmes qu'il a interrogées ne le tiennent pas du tout pour un homme grossier ou incorrect.

Alors, quelle mouche a bien pu piquer M. Bowie ? Sa femme n'aurait-elle pas été satisfaite des notes données par son président ? M. Esquevin suppute. Comme suppute, après lui, à la recherche des mobiles, son avocat, le bâtonnier *Claude Lussan, qui demande condamnation* au franc symbolique de dommages et intérêts.

Malheureusement, les choses ne sont pas aussi simples. La loi sur la presse, qui réprime la diffamation, est un texte truffé d'embûches. La diffamation suppose en effet l'imputation d'un fait précis. Or, à bien lire la lettre incriminée, les appréciations portées sur M. Esquevin ne visent pas des faits suffisamment précis. C'est ce que fit valoir le substitut, M. Jean Martin. C'est ce que répéta Me Christine Courrègé, avocate de M. Bowie. Pour finir, c'est ce que jugea le tribunal, présidé par M. Emile Cabié, qui a relaxé M. Bowie en raison de la nullité de la citation et a débouté, en le condamnant aux dépens, M. Esquevin. Un M. Esquevin visiblement fâché de constater que, décidément, on ne pouvait guère compter sur la famille judiciaire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.





DÉFENSE

« Il faut examiner de près l'exacte utilité du service militaire »

déclare M. Mitterrand aux chefs d'état-major

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux des armées à l'Élysée, le président de la République, chef des armées, a demandé, en 1984, aux états-majors français d'examiner de près l'exacte utilité du service militaire.

Dans son discours, que le ministère de la défense a rendu public, jeudi 5 janvier, M. François Mitterrand a déclaré à l'intention des chefs d'état-major présents : « *Il faudra que nous examinions de près l'exacte utilité du service militaire, il faudra que l'on sache exactement en quoi il correspond à une instruction nécessaire et aux besoins du pays.* »

Cette réflexion est généralement interprétée comme une volonté du président de la République de profiter du passage, sous les drapeaux, des appelés du contingent — à l'occasion, notamment, du service long pour des volontaires — pour les sensibiliser à certaines techniques nouvelles ou formations professionnelles, comme ce fut le cas précédemment pour l'informatique et la protection civile des populations.

D'autre part, M. Mitterrand, parlant de la nécessité pour la France de disposer d'un budget de la défense conforme à la réalité économique, a convenu qut tout choix, en matière d'armements, représente des sacrifices regrettables.

« *Nous ne faisons pas tout ce que nous aimerions faire*, a ajouté le chef de l'Etat. *Si telle ou telle armée, ou à l'intérieur des armées tel ou tel secteur, se trouve embarrassé, gêné, inquiet même pour son avenir, il faut se rendre compte que cela résulte d'une réflexion consciente sur les sacrifices demandés, sur le sentiment d'injustice que cela peut parfois susciter (...). Il reste que ces choix, et donc ces sacrifices peuvent être déterminés de façon telle que nous puissions ménager les chances, pour un avenir proche, de reprendre grâce à l'activité économique du pays et à la domination des effets de crise, une marche vers un effort d'armement mieux équilibré. 1984 ne nous permettra pas de répondre favorablement à tout ce qui serait nécessaire, mais nous sommes là dans un domaine qui exige le temps.* »

ÉDUCATION

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

La FEN menace de s'opposer à la décentralisation du système éducatif

Dans une lettre datée du 9 décembre et publiée par *la Croix* du 6 janvier, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), menaçait le premier ministre d'un conflit majeur si le gouvernement ne mettait pas fin au dualisme entre l'enseignement privé et l'enseignement public. Ce texte avait, à l'évidence, pour objectif d'accroître la pression du camp laïque au moment où le ministre de l'éducation nationale mettait la dernière main à ses propositions pour rapprocher l'enseignement privé de l'enseignement public. Ces propositions ayant été officialisées, le 21 décembre, les propos de M. Pommatau présenteraient seulement un intérêt anecdotique, s'il ne laissaient apparaître la tactique de la FEN : pas d'école unique ; pas de décentralisation.

« *Je tiens à mettre dès maintenant en garde le gouvernement de manière très ferme*, écrit-il. *Jamais la Fédération de l'éducation nationale n'acceptera que soit laissée une autonomie aux établissements, notamment en matière de projet éducatif, aussi longtemps que subsisteront des établissements de statut privé financés par l'Etat, et conservant leur « caractère propre ».*

» *Jamais la Fédération de l'éducation nationale n'acceptera que soit transférée aux collectivités locales une responsabilité en matière éducative, tant que demeurera pour ces collectivités, au gré des majorités politiques, la possibilité de mener une politique préférentielle en faveur d'un enseignement privé subventionné, sans le cadre d'un dualisme maintenu.*

» *Si un gouvernement tentait de mettre en place de telles mesures de décentralisation dans l'éducation nationale sans que soit engagée de manière concomitante l'unification du système éducatif, il faut qu'il sache qu'il en résulterait inévitablement un conflit majeur avec la FEN et que nous mettrions tout en œuvre pour stopper un processus que nous considérerions, alors, comme le plus grave coup qui ait jamais été porté à l'enseignement public.* »

EN BREF

Les policiers de Nantes en colère

Après la mort de Gilles Rio, trente-quatre ans, brigadier de police tué pendant la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 janvier à Nantes par un repris de justice — arrêté le lendemain matin, — l'émotion reste très vive dans les rangs de la police locale. A l'appel du Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T., affilié à la FASP), une centaine de policiers ont déposé, jeudi, une gerbe sur les lieux de la fusillade. La plupart des organisations syndicales policières ont réagi par des communiqués, mais c'est surtout la réaction de M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire, qui retient l'attention : « *Je persiste à penser que la peine de mort était la seule sanction qu'un certain nombre de truands de cette espèce redoutent. Maintenant, ces malfaiteurs n'ont plus rien à redouter.* » Neuf policiers ou gendarmes ont été tués en service en 1983. Le brigadier Gilles Rio est le premier de l'année 1984.

M. Gilles Rio a été cité le même jour à l'Ordre de la Nation par le premier ministre.

● *Arrestation des ravisseurs des Bulgari.* — Les policiers italiens ont arrêté, le 4 janvier, cinq des ravisseurs d'Anna Bulgari et de son fils Georgio, enlevés le 19 novembre 1983 à Rome. Il s'agit de Francesco Più, trente ans, de son frère Giovani, trente-neuf ans, de Mario Obinu, cinquante-deux ans, de Francesco Mattu, soixante et un ans, et de Giuseppe Stridi, quarante-six ans, tous d'origine sarde. Deux autres complices détenant la rançon n'ont pas été retrouvés.

La police italienne avait localisé l'endroit — une cabane dans une forêt de 300 hectares non loin de Rome — où Mme Bulgari et son fils étaient retenus. Les enquêteurs étaient sur le point d'intervenir quand les ravisseurs ont envoyé à la famille Bulgari l'oreille coupée de Georgio. L'intervention avait été alors annulée pour ne pas mettre en péril la vie des otages. — *(A.F.P.)*.

Naissance de quadruplés-éprouvette en Australie

Une femme de trente et un ans a mis au monde par césarienne quatre garçons à Melbourne (Australie), à la suite d'une fécondation en éprouvette. Les nouveau-nés, extraits deux semaines avant terme, ont atteint le poids remarquable de 2 kg (1,775 pour l'un d'eux).

L'intervention a été conduite au Royal Hospital for Women, dont les médecins détiennent la plus grande statistique mondiale de fécondation *in vitro* et qui avait déjà vu, en juin dernier, la naissance de « triplés-éprouvette ». En effet, et pour accroître les chances de réussite des implantations après fécondation *in vitro*, les équipes australiennes, qu'anime le docteur A. Spiers, procèdent systématiquement au placement dans la matrice de plusieurs embryons.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Le rallye Paris-Alger-Dakar

ICKX ET BRASSEUR CASSENT RÉPARENT ET REPARTENT

L'équipage Lartigue-Djaoui (Lada), dans la catégorie auto, et le pilote Serge Bacou (Yamaha), dans la catégorie moto, ont gagné le 5 janvier la deuxième épreuve spéciale Dakar disputée dans les gorges d'Arak (sud de l'Algérie) sur 202 km au cours de la quatrième étape In Salah-Tamanrasset (666 km) du rallye Paris-Alger-Dakar.

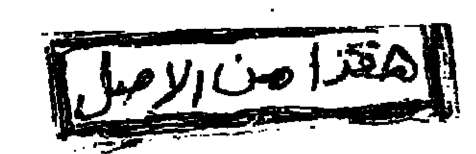
Au cours de cette étape, l'équipage Ickx-Brasseur (Porsche), qui avait gagné le rallye en 1983, a connu un grave problème d'allumage. Après avoir annoncé leur abandon, le pilote belge et le comédien français ont néanmoins réussi à réparer la panne pour atteindre le terme de l'étape avec un retard de plusieurs heures mais dans les délais fixés par les organisateurs.

Pour n'avoir pas respecté ces règles, le spationaute Jean-Loup Chrétien n'avait pas pu, pour sa part, prendre le départ de la deuxième étape Alger-El Goléa.

Deux camions, sept motards et vingt-deux voitures sont hors course. Le rallye est actuellement mené au classement général par l'équipage Gabreau-Gabbay (Range Rover) dans la catégorie auto et par le pilote Jacky Vimond (Yamaha) dans la catégorie moto.

● *Record d'Europe du 1500 m nage libre féminin.* — L'Allemande de l'Est Astrid Strauss, âgée de quinze ans, a amélioré de 14 s 34 le record d'Europe du 1500 m nage libre détenu par sa compatriote Ines Diers, en couvrant la distance en 16 mn 13 s 55, le 5 janvier, au cours de la réunion internationale d'Austin (Texas). A Dinard, la Française Fabienne Guil a amélioré de 2 s 63 le record national de cette spécialité, que détenait Laurence Bensimon, en réalisant 16 mn 54 s 59.

● *Nathalie Herreman à Nashville (Tennessee).* — Cinquième joueuse française, Nathalie Herreman a passé, le 5 janvier, le deuxième tour du tournoi de Nashville, en battant l'Américaine Mary Lou Piatek (6-1, 6-2).



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

La neige à prix coûtant

LES «fondeurs» paieront. Les adeptes du ski de fond sont, en effet, invités, avec de plus en plus d'empressement, à participer à l'entretien des pistes en achetant des cartes de *«libre circulation»* dont le prix a été fixé à 50 F.

Cette carte, disponible en Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme et Doubs, serait également proposée, à la fin de cette année, aux skieurs du Jura, de l'Ardèche et des Hautes-Alpes. Lancée au cours de la saison dernière par l'Isère et la Drôme, elle ne coûtait alors que 30 F. Elle était facultative. Elle le reste. Mais la *«loi montagne» qui* viendra en discussion au Parlement donnerait aux maires la possibilité de *percevoir des recettes pour «service rendu».* Le ski de fond *«à péage»* serait alors créé.

Il est vrai qu'avec le développement de ce sport (1 500 000 «fondeurs» et 9000 kilomètres de pistes), les stations, bien souvent des petites communes de moyenne altitude, se sont équipées — et *endettées* — pour accueillir les «fanas» des randonnées dans la poudreuse. Il a fallu acheter des engins de damage (400000 à 700000 F), créer des parcs de stationnement et améliorer l'accueil. A lui seul, l'entretien des pistes coûte 3000 à 5000 F le kilomètre. Les subventions allouées par les conseils généraux *demeurent insuffisantes. Bref,* selon les élus locaux, la participation des usagers est désormais *nécessaire* si l'on veut conserver un bon domaine skiable.

Mais l'évolution du coût de cette carte suscite des remous. Son prix, en effet, est passé en un an de 30 F à 50 F (voire 55 F en Haute-Savoie). Il est prévu de le porter à 60 F au début de la saison prochaine. La direction de *la concurrence et de la consommation* s'inquiète de *«ces dérapages des prix dans le secteur associatif»* alors que ceux de l'hôtellerie sont bloqués.

Les skieurs devront également mettre la main au porte-monnaie pour financer un meilleur accès aux stations de sports d'hiver de la Tarentaise. A la suite d'un accord intervenu récemment entre le ministère des transports et le conseil général de Savoie, il est prévu de lancer d'importants travaux routiers dans cette région. L'État et les *collectivités locales participeront* aux dépenses occasionnées par ces opérations de *«désenclavement».* Mais il sera également fait appel à une contribution financière des sociétés de remontées mécaniques. *Résultat :* il faudra donner quelques sous de plus pour gagner les cimes. *«Décision absurde»,* estime M. Jean Sivardière, secrétaire général de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports. *«Un skieur sur deux utilise le train pour se rendre en Tarentaise»,* nous écrit M. Sivardière qui précise : *«Cette vallée se trouve aujourd'hui, grâce à la mise en service du T.G.V., à moins de cinq heures de Paris et la SNCF a augmenté, cet hiver, sa capacité de transport de 50 %... sans embouteillages.»* Il conclut : *«On s'étonne que le gouvernement ait accepté un mode de financement aussi injuste et aussi contraire à sa loi d'orientation sur les transports.»*

JEAN PERRIN.

DANS LA POUDREUSE DU GRAND MASSIF

Samoëns-Flaine : l'ancien et les modernes

Disséminées tout au long de la chaîne alpine, les stations de sports d'hiver sont naturellement conduites à se réunir... par leurs sommets et à constituer de vastes domaines skiables. Val-d'Isère et *Tignes, puis* les trois vallées (Courchevel, Méribel, les Ménuires) et Val-Thorens se sont, au début des *années* 70, lancées *dans* cette nouvelle forme de conquête de l'or blanc. Seuls, semble-t-il, des obstacles financiers et écologiques ralentissent aujourd'hui des projets qui permettraient, par exemple, à un skieur parti du centre de Val-d'Isère de se trouver au *coucher du soleil à Val-Thorens après avoir* traversé successivement les stations de Tignes, Peisey-Nancroix, les Arcs, Montchavin, La Plagne, Champagny, Courchevel, Méribel et les Ménuires. Techniquement, en effet, aucun obstacle majeur ne s'oppose à un tel schuss *sur un domaine skiable qui offrirait* à ses *clients* plus d'un millier de kilomètres de pistes desservies par quatre cents remontées mécaniques.

Quelques grands espaces skiables se sont toutefois déjà constitués, comme les Trois Vallées, le Grand Massif (Flaine, Samoëns, *Carroz-d'Arâches et Morillon*), *les Portes du soleil (douze stations* françaises et suisses, dont Avoriaz), la Voie lactée (Montgenèvre, San-Sicario, Sestrières). Des domaines exceptionnels que nous envient les étrangers habitués, chez eux, à « savonner » trop souvent la même piste.

PARTIES chacune à la *conquête des pentes qui les* surplombent, les stations de Flaine, de Samoëns, de Carroz-d'Arâches et de Morillon ont uni, en 1981, *leurs domaines pour former* ensemble le Grand Massif, l'un des complexes de ski les plus originaux et les plus prestigieux des Alpes françaises.

Deux cent cinquante kilomètres de pistes, soixante-cinq remontées mécaniques, une capacité d'hébergement de trente mille lits : au fil des ans, les petits villages savoyards du massif Arve-Giffre sont devenus *de puissantes stations de sports* d'hiver.

Rien ne prédisposait vraiment Samoëns à se transformer en un village *de skieurs. A 720 mètres d'altitude,* les vaches vivent ici en parfaite harmonie avec le paysage, doucement vallonné et agréablement boisé. Quant aux habitants de la commune, ils s'étaient, au cours des siècles, forgé une réputation de *constructeurs chevronnés. Les* Frahans, compagnons tailleurs de pierre, émigraient chaque printemps *de leur Savoie natale pour participer* à la réalisation des canaux de Saint-Quentin, de ceux du Rhône au Rhin, du radoub du port du Brest ou des *fortifications* de *Vauban.* A l'exception d'un seul, les tailleurs de pierre de Samoëns ont disparu après avoir laissé chez eux des témoignages souvent monumentaux de leur art. Samoëns est l'un des plus beaux villages savoyards avec ses robustes bâtisses qui s'organisent autour de la place du Gros Tilleul planté en 1431.

Site classé

Grâce à sa double vocation de station *hivernale et estivale, Samoëns* est ainsi devenue la plus importante station du Grand Massif, avec douze mille lits, sans toutefois perdre *la* moindre parcelle de son charme. On y pratique un après-ski de qualité dans les petits commerces et les bars *disséminés* dans les rues du vieux village savoyard. Samoëns n'a toutefois pas résisté à la tentation de créer sur *le plateau de Saix,* à 1 300 mètres d'altitude, des immeubles-chalets afin de permettre aux skieurs d'être, plus facilement, les pieds dans la neige. Mais en prenant de l'altitude, ceux-ci doivent savoir qu'ils laissent dans le bas de la vallée beaucoup du *charme* de Samoëns.

Plus haut, de l'autre côté de la montagne, à 1 600 mètres d'altitude, surgit dans un très vaste désert blanc, installée au-dessus de la limite de la forêt, la station de Flaine. *Site classé pour ses caractéristiques* géologiques et, peut-être un jour, pour son architecture, Flaine contribue aujourd'hui à la réputation mondiale du grand constructeur américain décédé en 1981 Marcel Breuer, appelé par le promoteur de Flaine, Eric Boissonnas, à réaliser, dans ce lieu étonnant, une station de sports d'hiver unique en son genre.

A Flaine, *l'art et le sport sont* indissociablement réunis pour proposer aux visiteurs un séjour peu ordinaire. Il n'est pas possible de rester indifférent à l'organisation minutieuse et toujours soignée de cette station, conçue avec talent par un promoteur-mécène, de surcroît polytechnicien et artiste, qui a pu, en dépit des multiples difficultés rencontrées au cours des quinze dernières années, maintenir son exigeant pari : faire de Flaine une œuvre d'art. L'ensemble de la station est imprégné de cette conception élitiste.

Ainsi des façades des immeubles, constituées de pans obliques qui se rejoignent comme ceux d'un diamant taillé et sur lesquels jouent l'ombre et la lumière au fil des heures, aux simples corbeilles à papier de la station, tout, ici, a été dessiné avec goût.

Rejetant le bois comme matériau de construction, ce qui aurait *conduit* l'architecte à *édifier* des chalets «à la suisse ou à l'autrichienne», Marcel Breuer a préféré, pour mieux fondre ses immeubles *dans le rocher* et la *neige*, avoir recours au béton laissé brut après son décoffrage, ce qui donne à cette cité des neiges l'apparence de l'austérité et de la *rigueur.*

Le développement rapide et désordonné du village de Carroz-d'Arâches, station familiale, contraste avec l'ordonnancement remarquable de *Flaine.* Sur ce petit plateau qui domine la vallée de l'Arve, le meilleur et le pire cohabitent, preuve de l'absence d'un projet d'ensemble et résultat d'initiatives individuelles jamais coordonnées. On ne retrouve ici ni le charme vieil*lot et rural de Samoëns, ni le modernisme* parfois provocant de Flaine.

La station de Carroz-d'Arâches est devenue un village banal voué es*sentiellement* à la *pratique du ski* et qui ne retient ni l'âme ni l'œil de ses hôtes. Dommage pour la montagne.

Quant à la quatrième station du *Grand Massif, Morillon,* elle rappelle un peu ce qu'était Carroz... il y a trente ou quarante ans. Blotti à 4 kilomètres seulement en aval de Samoëns, *le petit village* de trois cents habitants n'a pas succombé — pas encore — à l'attrait, trop souvent dévastateur pour l'environnement, du tourisme *hivernal. Ici, aucune* trace de boulimie immobilière mais quelques modestes cafés-hôtels-restaurants où l'on déguste, *en toute simplicité, la spécialité locale* : la soupe châtrée.

Boulevards ou obstacles

Mais que l'on soit à Flaine, à Samoëns, à Carroz ou à Morillon, le même domaine skiable est à la portée de toutes les spatules. A condition, toutefois, qu'elles soient suffisamment hardies pour pouvoir profiter de toute la variété des pistes proposées. Les promoteurs du Grand Massif, habilement conseillés par *l'ancien champion Emile Allais,* ont conquis de très vastes espaces qui s'étendent de 800 mètres à 2 560 mètres d'altitude. Ils y ont *dessiné par endroits de* larges boulevards, tandis qu'ailleurs ils ont su respecter les obstacles naturels du terrain pour permettre aux *skieurs* les plus chevronnés de s'élancer *sur* quelques pentes vertigineuses dominées par d'impressionnantes murailles.

Le Grand Massif est une terre de *contrastes d'où l'on peut redescendre,* par exemple, vers la vallée du Giffre en empruntant une « voie écologique » (la verte de Morillon), piste d'une dizaine de kilomètres tracée dans une épaisse forêt. Ailleurs ce sont des espaces totalement vierges que l'on atteint après avoir poussé pendant quelques *minutes* sur ses bâtons, tel le Désert-de-Platé. Quant au domaine de Gers, où ne pénètre jamais aucun engin de damage, *il permet aux skieurs* du Grand Massif de « brasser », pendant tout l'hiver, de la neige vierge et de pratiquer, *ici, le ski* le plus sauvage du Grand Massif. Le franchissement d'une combe ou d'une petite montagne à l'aide d'un téléski ou *d'un télésiège permet très vite de re*trouver les pistes damées et balisées des stations, et le dédale des panneaux indiquant la nature des descentes *empruntées* : bleues, vertes, rouges ou noires.

Jouer à saute-vallée, découvrir au bout d'une piste des stations aussi différentes que Samoëns, Flaine ou *Morillon,* disposer d'un potentiel de plusieurs centaines de kilomètres de pistes et d'une immense réserve d'espaces encore vierges de tout équipement, telle est la richesse d'un gisement blanc : le Grand Massif.

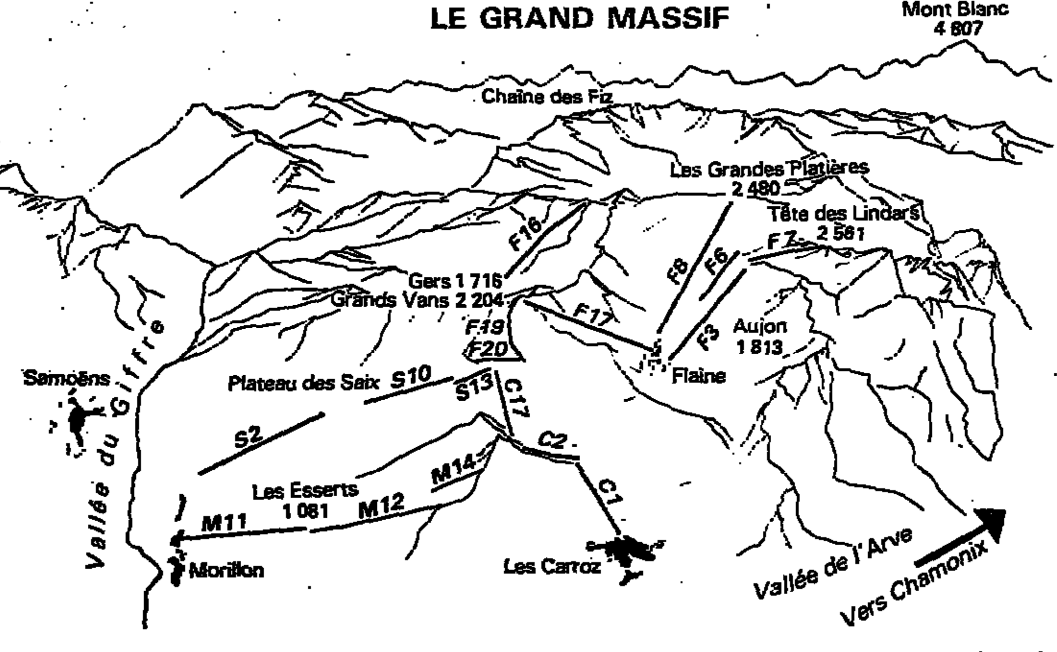
CLAUDE FRANCILLON.

★ FLAINE — 1 600/2 500 *m.* 7 500 lits, 29 remontées mécaniques, 110 moniteurs. Office du tourisme, tél. : (50) 90-80-01.

★ SAMOENS — 720/2 280 m. 12 000 lits, 16 remontées, 50 moniteurs. Office du tourisme (avec Morillon) : (50) 34-40-28.

★ LES CARROZ D'ARACHES — *1 140/2 280 m. 11 500 lits, 18* remontées, 50 moniteurs. Office du tourisme : (50) 90-00-04. Pour les remontées mé*caniques il existe un forfait commun* à toutes les stations (250 km de pistes). Adultes : 89 F pour une journée. Enfants : 70 F.

A Paris, on peut se renseigner à la MAISON DE SAVOIE, 16, bd Haussmann, 75009. Tél. : 523-05-50.



UN PROMOTEUR ESTHÈTE

Pour l'amour de l'art

FLAINE semble avoir été conçue autant pour l'art que pour le ski. Seule station de Haute-Savoie réalisée *dans un site vierge, Flaine* est ainsi le reflet des conceptions prônées, au début des années 70, par les aménageurs de *la montagne française : immeubles* disposés en front de neige, urbanisation regroupée évitant le «mitage» de la montagne, remontées *mécaniques* installées à la porte des habitations et circulation interdite aux voitures.

Le «souffle» moderne qui traverse en permanence Flaine porte la marque du promoteur de la station, Eric Boissonnas et de son épouse. *Ils ont voulu* que l'art soit partout présent dans l'univers blanc de leur cité des neiges, dessinée par l'architecte *américain Marcel Breuer.* Des œuvres de Vasarely, Topor, Nesjar... ornent ainsi les immeubles de la station qui portent des *noms d'astres : Bételgeuse,* Aldébaran, Véga, Capella... Même recherche pour désigner les pistes de *ski qui* se nomment *Faust,* Méphisto, Tourmaline, Géhenne, Walpurgis, Styx.

A l'intérieur de la station, Sonia Delaunay a dessiné et orné *la* vaisselle de l'hôtel *le Totem,* nom d'une œuvre de Picasso représentant une tête de femme *vue sous différents angles,* et que l'artiste, peu avant sa mort, avait accepté de voir figurer au cœur de la station haut-savoyarde. Haute de 12 mètres, elle prendra place, dans quelques *mois, à Flaine-Forum.*

Pour Eric Boissonnas, «l'harmonie et le plaisir des yeux ne doivent être nulle part sacrifiés» dans sa station. Ici, tout a été *pensé, organisé, installé pour* susciter chez les skieurs une émotion artistique. Ceux-ci poseront donc leurs yeux sur la repro*duction d'un tableau accroché au* mur de leur studio, ou ils iront découvrir, au Centre d'art de Flaine, la peinture d'Hervé di Rosa *et les œuvres du Hongrois* Simon Hantaï, exposées cet hiver.

Flaine pourrait également construire prochainement un auditorium de 550 places pour plonger la station et ses hôtes dans un bain permanent de musique. *Enfin, dernier projet imaginé* par le promoteur : la création d'une forêt par le peintre-sculpteur Jean Dubuffet. Dans ce *site peu boisé, cette forêt viendrait* rappeler aux skieurs que si les sapins renoncent généralement, dans les Alpes, à investir *les pentes situées au-dessus* de 1 600 ou 1 800 mètres, l'art peut, en revanche, conquérir *tous les espaces,* même les *plus* stériles.

C. F.

CUISINES ÉTRANGÈRES

L'exotisme au supermarché

ALLEZ donc rêver d'exotisme quand le kiwi pousse du côté de la Dordogne et que le chocolat suisse est fabriqué chez nous sous licence... C'est vrai, l'exotisme n'est plus ce qu'il était ! Il est là autour de nous, presque ordinaire, puisque les supermarchés, eux-mêmes, se le sont approprié et nous proposent toutes sortes de produits étranges et étrangers...

Voilà trois ou quatre ans, le taboulé prêt à servir faisait une apparition spectaculaire. Hédiard lançait cette petite merveille de fraîcheur que quelques initiés seulement savaient alors préparer. Un plat d'une autre terre dont on situait l'origine quelque part entre le Liban... et l'Afrique ! Tout auréolé de secret, il permettait aux maîtresses de maison d'étonner leur monde.

Les temps ont changé. Tout le monde reconnaît à ce plat de blé concassé macéré dans le citron sa source moyen-orientale, et possède, dans sa réserve d'épicerie, la boîte miracle. Une heure au réfrigérateur, et le voilà sur la table.

Voyages, information, nécessité de repas rapides, autant de raisons qui poussent commerçants et clients vers des produits nouveaux et faciles à préparer. Les supermarchés, vitrines des désirs du plus grand nombre, ne pouvaient rester indifférents à cette évolution. Dans les grandes villes, tous — quelle que soit leur taille ou leur localisation — s'offrent une part d'exotisme, évocatrice ou totalement banalisée, suivant sa place et son importance dans le magasin.

• *Des fruits et des légumes*

Si nos grand-mères ont raconté leur première orange (quel cadeau de Noël extraordinaire !), Saint-Simon, le chocolat espagnol de Louis XIV, nous, nous remplissons notre panier d'ananas, d'avocats, de citrons verts et de kiwis. Selon les statistiques d'une marque israélienne, nous avons ainsi consommé, pour la saison 1982-1983, c'est-à-dire d'octobre à mai, quelque cent millions d'avocats !

Les habitués d'un Suma du quatorzième arrondissement ont l'odorat formé à la goyave fraîche. Plus mûr est ce fruit et plus l'odeur vous prend à la gorge. Les plus téméraires ont passé outre, pour découvrir, paraît-il, un fruit délicieux. Tout comme le kiwi, petite souris brune qui semble pourtant bien acide la première fois. Mais on nous a tant vanté ses vertus hypervitaminiques.

La papaye a également ses fervents, mais personne n'a encore constaté une augmentation de la vente depuis que circule la rumeur selon laquelle elle serait excellente pour soigner les sciatiques ! A noter que, si kiwis, goyaves, papayes et fruits de la Passion ne sont pas toujours présents à l'étalage, on est sûr de les trouver au rayon des sorbets.

Et le soja ? Encore un phénomène ! On le voit figurer avec les légumes frais, mais aussi avec les surgelés et les conserves, au naturel ou assaisonné. A des prix complètement anarchiques d'ailleurs. On le savait utilisé dans la fabrication de certaines huiles et bon pour la santé et les artères. Nous l'avons goûté des dizaines de fois dans les restaurants asiatiques, et voilà maintenant que la nouvelle cuisine s'en empare. Comment ne pas suivre le mouvement ?

• *L'Extrême-Orient*

C'est d'ailleurs un des produits pilotes de la marque Suzi Wan, le grand nom de l'alimentation asiatique dans les supermarchés. Avec des articles uniquement asiatiques, dans un espace presque toujours bien limité, Suzi Wan propose un assortiment assez varié de potages, plats cuisinés, sachets de champignons séchés et autres galettes de riz, si blanches, tressées et rigides qu'on les prendrait volontiers pour des sets de table. Toute une gamme, dont le plus appréciable reste la matière première vierge plutôt que les préparations. Cette marque a d'ailleurs la sagesse d'offrir parfois — malheureusement pas partout — des fiches de recettes. « Exotisme pas mort », dit-on avec fierté chez Suzi Wan où la vente a augmenté de 30 à 35 % en un an.

De tous les exotismes gastronomiques, celui d'Extrême-Orient est à coup sûr le plus connu. Des biscuits apéritifs japonais (une des rares denrées de ce pays, les autres étant d'un prix trop élevé pour ce type de distribution) aux lychees vietnamiens, en passant par les pâtés impériaux et les riz cantonais, ces cuisines ont su conquérir un public que les plus fameuses des marques de produits traditionnels tentent aujourd'hui de toucher. Knorr avec une soupe chinoise et une préparation — réussie — pour riz cantonais ; Maggi avec une salade chinoise et une préparation pour riz à l'indonésienne (sous la marque Les 3 Couronnes) ; Amora, qui se met à la salade exotique, et Maille, aux pousses de soja...

• *Le reste du monde*

Du reste du monde émergent surtout l'Espagne et sa paella (Maggi et Buitoni), le Maghreb et son couscous (Knorr et Buitoni), l'Italie et ses pâtes fraîches (Fleury-Michon), mais aussi un parfum d'Amérique et de Moyen-Orient grâce au chili con carne et à la moussaka (Les 3 Couronnes) ainsi qu'aux salades mexicaines surgelées à base de maïs (plus surgelées que véritablement mexicaines !).

Pour le reste, c'est une question de quartier et de clientèle. Dans le dixième arrondissement, on trouve dans quelques Franprix des galettes tunisiennes (briks) et toutes sortes de produits des pays de la Méditerranée. A Paris Store de l'avenue d'Ivry, où le Sud-Est asiatique a pris racine, la clientèle, à 40 % européenne, s'arrache l'alcool de riz parfumé à la rose. Et puis, ici et là, des achards de légumes comme on les fait du côté de l'océan Indien et d'autres condiments venus d'ailleurs, souvent fabriqués dans nos provinces.

Au Monoprix-Haussmann, les galettes, ou « pita », qui font office de pain autour de la Méditerranée, sont au rayon boulangerie, à côté du Poilâne, et les pâtisseries orientales sous cellophane ont trouvé leur place près des gâteaux bretons...

• *Le cas Ménès*

Toutes les grandes surfaces l'affirment, le chaland s'attache de plus en plus à la qualité. C'est peut-être ce qui explique le succès des stands Albert Ménès, qui jouent résolument cette carte pour les produits importés : anglais, suisses, allemands, indiens, chinois... Feuilles de vigne farcies du Péloponnèse, riz indien basmati merveilleusement parfumé (un peu cher, mais tellement bon !), sauce anglaise à la menthe, thés, biscuits, pains tranchés de Bavière, miel et sirop d'érable canadiens et taboulé libanais... dont la vente a doublé en un an.

Dans les Prisunic, où Ménès est bien implanté, il ne représente que 2 à 3 % de l'alimentation dans son ensemble, mais suit une courbe régulièrement ascendante. Contrairement à ce que l'on croit trop souvent, le consommateur des grandes surfaces est averti, et Ménès est bien placé pour le savoir, qui fait avec lui 80 % de son chiffre d'affaires.

• *La chaîne du froid*

Au rayon des surgelés, c'est la surprise. Chez Picard, la tête vous en tourne ! A l'automne, le lièvre vient d'Argentine, le chevreuil d'Autriche, le faisan d'Ecosse, le filet de sole du Sénégal, les poivrons d'Espagne, le gigot de Nouvelle-Zélande, le saumon de Norvège et du Canada, les noix de Saint-Jacques d'Australie, et le soja... Surprise, mais pas dépaysement véritable.

Voyons plutôt du côté des plats cuisinés : paella, couscous, pizza de toutes sortes, et un petit chapitre « spécialités chinoises et exotiques ». Les samoussas indiens, sortes de petits pâtés épicés en croûte, sont fort bons et constituent, pour quelque temps encore, une entrée peu répandue. La preuve : en promotion mensuelle, il ne se vend que 2 000 boîtes de samoussas pour 7 000 de pâtés impériaux.

Pour M. Brégé, une des têtes chercheuses de Picard, l'exotisme correspond véritablement à une demande, mais difficile à satisfaire. Il faut à la fois du savoir-faire et des moyens techniques pour confectionner les plats selon les meilleures recettes et les adapter à la surgélation. Guerre pour éliminer les bactéries, guerre pour sauvegarder le goût authentique. Deux combats qui ne vont pas toujours de pair. Un problème à l'échelle de la grande industrie que l'artisanat ne peut résoudre.

Pas de difficulté de ce genre pour les blinis Fauchon à la russe ou les rostis, cet émincé de pommes de terre à la suisse. Elles sont nature, simplement prédécoupées. A vous de les bien poêler.

• *A boire, à boire !*

Si tout cela vous a donné soif, le choix est vaste. Vin de Californie en carafe (un succès malgré son prix), maxi-bouteilles de vin d'Espagne pour préparer les sangrias, des dizaines de punchs, plus de vingt bières étrangères, toute l'Europe centrale (ah ! ce tokay, une folie), mais aussi l'Afrique du Nord, le Portugal, le Grand Nord. Et le whisky ! Il a balayé tous les apéritif — sauf le pastis, — et bien des supermarchés n'en proposent pas moins d'une trentaine...

S. MERLINO-HEILBRONNER

FANTASKI A AVORIAZ

PENDANT *le Festival international du film fantastique, les fanatiques d'émotions fortes et de super « glisses » pourront, du 14 janvier au 21 janvier 1984, bénéficier d'un forfait spécial (1 950 F)* comprenant : transport par train au départ de Paris, prise en charge à Cluses par un minibus, hébergement en chambre *double et laisser-passer* pour les séances de projection et les activités sportives organisées dans le cadre du Festival. En option, forfait remontées mécaniques : *six jours aux Portes du Soleil : 510 F.*

A noter que pour découvrir ce magnifique domaine skiable, les Portes du Soleil (douze stations) propose un forfait pour six jours de ski non-stop entre la France et la Suisse *sous la conduite d'un* moniteur. Du 7 janvier au 5 février (poudreuse) et du 17 mars au 1er avril pour le ski de printemps. En pension complète, remontées *mécaniques incluses* de 2 100 à 2 700 F selon les hôtels.

★ Rens. : (50) 74-02-11.

PARIS GIVRÉ

Course populaire de ski de fond réservée aux gens des plaines (Bassin parisien, plaines du Nord et de l'Ouest), *le second « Paris givré » aura lieu le 8 janvier à La Pesse, dans le Jura.* Organisée sous l'égide de la Fédération française de ski, la course se déroulera, comme l'an dernier, sur quatre distances : *le 5, le 15, le 30 et le 45 km. A noter* que les distances ne sont pas arrêtées au départ mais par les participants (on courra souvent en famille), en cours de route, selon la « forme » de chacun.

★ *Renseignements et inscriptions* au Vieux Campeur, 48, rue des Ecoles, 75005 Paris. Prix de l'inscription et du repas de midi : 115 F.

Hôtellerie

Les grandes familles

« *VA dire merci à la dame.* » Rires. Cet ancien employé de l'Hôtel du Commerce vient d'évoquer courtoisement, mais sans ambiguïté, la poigne de fer de la maîtresse des lieux, Bernadette Oger. Ici, ce n'est pas un palace, mais le personnel, de la plonge à la salle, se doit d'être stylé.

Aujourd'hui, ce sont presque des saturnales : toute la famille Oger (enfants, gendres, nièces, neveux) est « réquisitionnée » pour servir... le personnel ! Celui de maintenant, mais aussi celui d'hier. Tel M. Durand, ci-devant palefrenier et « homme toutes mains » de l'Hôtel Oger-Filliole au temps des voitures à cheval. La « réception » du personnel avec musique, discours, cadeaux et accolades, fait suite à celle des notables et précède le bal ouvert à tout le village. Mme Rousseau, quatre-vingt-trois ans, ancienne lingère, dansera toute la nuit après avoir chanté au micro *la Vie en rose*.

Le centenaire de l'hôtel ! Une apothéose pour Mme Oger, qui, sur le pas de la porte, écoute la fanfare de Vaiges (Mayenne), centenaire elle aussi. Sobrement vêtue de noir, quelques perles plantées dans son chignon, elle ressemble à sa belle-mère, Marie Oger, morte l'an dernier, ou à la mère de celle-ci, une Marie aussi, toutes « maîtresses femmes » à la façon de cette autre Marie, décrite par Yves Courrière dans son livre sur une famille hôtelière de Corrèze, *les Aubarède*. Ici, ce ne sont pas les senteurs du Causse qui parviennent à travers les portes embuées où s'engouffrent les invités, mais les brouillards et l'odeur de prairie de la Mayenne.

Chacun visite l'exposition qui occupe le rez-de-chaussée. Dans le hall, entourant l'arbre généalogique, les photos de famille. Le long des couloirs, les cartes postales anciennes du village. Aux murs, des menus à rallonge de la Belle Époque, avec leurs cortèges de bécasses, fricandeaux et chapons gras suivis de frangipanes et de « jésuites glacés », dessert peut-être inspiré par les convictions radicales de la famille Oger. Dans le salon, les archives relatives aux travaux entrepris, à partir de 1881, par Joseph Filliole père et fils, pour transformer l'ancien cabaret-perruquier du village en une auberge digne de ce nom. Du salon de coiffure, on a gardé plats à barbe et coupe-chou. De la salle de billard, disparue plus récemment, le boulier servant à marquer les points.

« *Il y a vingt-sept cafetiers ou personnes vendant de l'eau-de-vie, ce qui donne la proportion formidable d'un cafetier pour cinquante-deux habitants* », écrit — pour s'en désoler — l'instituteur de Vaiges en 1899. A cette date, Joseph Filliole, fils d'un colporteur du Massif Central et d'une fille du pays, a déjà réussi à faire de son établissement autre chose que l'un de ces cabarets honnis par l'instituteur. On y trouve *le Petit Journal*, les annonces légales, un billard et un salon de coiffure.

C'est Marie, sa petite-fille, fine cuisinière, et son époux Marcel Oger, qui supprimeront le coiffeur, installeront une salle de restaurant et transformeront les écuries en garage. A leur fils, l'actuel propriétaire de l'hôtel, ils donneront la meilleure éducation : apprentissage au Fouquet's, au Pré Catelan, et à l'Hôtel de Paris à Monte-Carlo. Ainsi, c'est un chef confirmé qui, en 1956, succédera à ses parents et procédera, à son tour, à de nouveaux travaux de modernisation.

Trois « centenaires »

Des sagas hôtelières comme celle-ci, il y en a des dizaines en France. Et pas seulement celles des « vedettes », les Blanc, Bocuse ou Pierre Vedel... Rien que dans le Doubs, ils sont trois « centenaires » : l'Hôtel Barrey, issu d'une exploitation agricole, fondé en 1880 à Orchamps-Vennes, est dirigé aujourd'hui par la quatrième génération de Barrey. L'Hôtel Taillard, ouvert en 1875 à Goumois, dans la ferme familiale, est aujourd'hui un « deux étoiles » connu de toute la région et l'Hôtel Parnet, construit en 1880 à Oye-et-Pallet sous le nom d'Hôtel du Commerce, est sous la direction de la quatrième génération de Parnet, un « trois étoiles » réputé.

Quant aux relais de poste, on ne sait souvent en dater exactement l'origine : celui de la Crois-Blanche, à Catus, dans le Lot, aurait deux cent quatre-vingts ans ! A Pont-de-Vaux (Ain), La Reconnaissance fait partie du paysage urbain depuis plus d'un siècle. Le relais d'Arreau, sur la route de Pau à Luchon, était assidûment fréquenté par les Britanniques, d'où son nom d'Hôtel d'Angleterre. C'est le « fief » de la famille Aubiban. A Morestel, une dynastie s'est construite autour de l'ancien relais : la famille Cottaz, dont l'aîné, Armand Cottaz, raconte que, dès l'âge de cinq ans, « *il s'occupait des bouillottes destinées aux voyageurs de diligences* ».

Dans le Vaucluse la Bégude du Coustellet était tenue par M. Bougnas, premier du nom. Mais son fils ne voulait pas devenir hôtelier. La légende raconte que le fantôme de son père lui apparut un jour, le sommant de faire revivre la « bégude ». Aujourd'hui, l'hôtel s'appelle Lou Rèvenant.

Si les Hôtel de la Poste évoquent aisément leurs racines, la plupart des dynastie hôtelières sont issues de la vie rurale. A Saint-Brisson, dans le Loiret, lors des foires de septembre, on se bousculait Chez Prudent. Le grand-père de Mme Huguette Carreau était à la fois facteur, boucher et sabotier. Il recevait noces et banquets, et son café était déjà le rendez-vous des amateurs de cartes et de billard. A l'Auberge de la Croix-Blanche, à Marcilly-en-Villette (Loiret), qui appartient à la même famille depuis 1913, la mère de la propriétaire actuelle, Mme Crespin, alliait, jusqu'en 1982, l'art capillaire à l'art culinaire.

Près de l'étang de l'Imsthall, dans les Vosges du Nord, le mari de l'aubergiste faisait commerce de bois et de jantes. Sa femme, elle, faisait la tarte flambée pour les marcheurs. Dans la plaine d'Alsace, ce sont les épouses de vignerons qui ont commencé à servir des casse-croûtes dans les caveaux. La dynastie des Meyer, qui gère aujourd'hui le vaste domaine du Bollenberg, près de Colmar, est de cette « cuvée ». Et quelle dynastie ! Le patriarche, Denis Meyer, a six enfants, vingt petits enfants de vingt-trois à trois ans. L'hôtel s'est développé sans que soient abandonnées ni la viticulture, ni à la ferme, ni la chasse.

Très souvent, ce sont les mères et grands-mères (et pas seulement dans la région lyonnaise) qui ont fondé les dynasties. Chez Prudent, la clientèle venait déguster les jours de foire, le veau au vin rouge de la patronne. A l'Hôtel du Lac (Côte-d'Or), on sert encore les fricassées de volaille à l'aligoté rendues célèbres par la grand-mère. L'héroïne d'Yves Courrière rencontre, par notables radicaux interposés, le futur président Poincaré. De quoi comprendre comment la cuisine paysanne a fait son chemin *via* les banquets de la IIIe République. Ainsi la « mère » Barrey, était-elle conviée, en 1933, à préparer sa croûte aux morilles pour le président Albert Lebrun.

Passion dynastique

Histoires étonnantes aussi, que celles de ces fils envoyés en apprentissage dans des établissements de prestige. Emile Lidmann, grand-père de M. Wehrung, de l'Hôtel des Vosges, à La Petite-Pierre, fit ainsi le tour des capitales : Russie, Suède, Egypte. Nourris des ouvrages de Carême et d'Escoffier, frottés de cuisine de « grande brigade », ils reviendront dans la maison familiale imaginer de subtiles synthèses entre la grande cuisine et la simplicité agreste de la cuisine maternelle.

Avec eux commence l'ère des cloisons abattues, de l'eau chaude à tous les étages, de l'éclairage au gaz, des cuisines neuves, des nappes blanches. Et cette passion dynastique et bâtisseuse dont l'élan, plus passionnel que calculateur, aboutit à des sortes de « diplodocus » hôteliers, pleins de charme, mais aussi faits de bric et de broc, au fil des mues et des générations, en un mot : ingouvernables.

Sous son air rayonnant, Mme Oger est inquiète. Samuel, son fils, sorti de l'école hôtelière, jeune marié, prendra-t-il le relais ? Il hésite encore. Là, des jeunes gens, pourtant mordus d'hôtellerie et héritiers de dynasties solides, préfèrent la cuisine d'un Sofitel ou la gestion d'un Frantel. Ailleurs, une fille, B.T.S. en poche, s'en va devenir la réceptionniste, stylée et trilingue, d'un palace d'Abou-Dhabi. Certes, un fils Geyer aux Trois Roses (Bas-Rhin), un Martin à l'Hôtel Cassini (Alpes-Maritimes), Zinck à Niedersteinbach (Bas-Rhin) et d'autres s'apprêtent, sans tapage, à prendre la relève. Mais à la différence de leurs parents comblés, beaucoup ne savent plus très bien, aujourd'hui, comment s'achèvera leur « saga ».

MADELEINE DUPUY.

Plaisirs de la table

Bonnes adresses

EN 1983, la clientèle de *Prunier-Madeleine* a augmenté de près de 30 %. C'est un critère qui souligne à la fois le dépoussiérage de la maison, les efforts d'Aldo Funaro, les progrès du chef et la qualité incontestable de tout ce qui vient, ici, de la mer. Poissons, crustacés et coquillages que l'on retrouve au dernier-né, le *Prunier-Elysée*, si attrayant l'été, si gentiment douillet l'hiver. *Prunier-Madeleine* (9, rue Duphot, 1er. Tél. : 260-36-04) et *Prunier-Elysée* (26, av. des Champs-Elysées, 8e. Tél. : 562-26-51).

Ne quittons pas la rue Duphot sans citer *la Table de Jeannette* (12, rue Duphot, 1er. Tél. : 260-05-64), le feu de bois dans la cheminée de cette salle à manger bourgeoisement cachée, la cuisine gentiment régionaliste, la « soupe » du soir et le foie gras « maison ».

J'ai parlé récemment de *l'Auberge de France* (1, rue du Mont-Thabor, 1er. Tél. : 260-60-26), providence des touristes étrangers qui veulent retrouver la simple et vraie cuisine de chez nous. De même, j'ai signalé au *Monde des Chimères* (69, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 4e. Tél. : 354-45-27) l'arrivée au « piano » du jeune chef Outhier et la pérennité d'une carte intelligente, originale, honnête, de la bouillabaisse froide en gelée de l'été à la Champvallon en cette saison.

La grande découverte, pour petites bourses, a été celle de *Salut l'Artiste* (22, rue Cujas, 5e. Tél. : 354-01-10), de sa salle pimpante et de sa cuisine à l'ancienne modernisée. Très achalandé banc d'huîtres, vins à prix honnêtes, ambiance quartier Latin au bon sens du terme. Petits prix aussi ceux du *Sybarite* (6, rue du Sabot, 6e. Tél. : 222-21-56), avec son plat de chaque jour, robuste et sain.

A ceux qui apprécient la cuisine des « mamma » cuisinant « comme l'oiseau chante » et sans souci des modes, de l'onglet poêlé et des œufs meurette jusqu'à la tarte maison dorée comme du bon pain, je reparlerai du *Petit Tonneau* (20, rue Surcouf, 7e. Tél. : 705-09-01). Et la version masculine de cette cuisine restée « provinciale » au bon sens du mot, l'assiette de charcuteries (et quel boudin ! et quelle andouillette !), le jambon à la crème, le gâteau de pommes de terre, les bons fromages fermiers et des pâtisseries savoureuses, je la trouve dans la cuisine du bon Morvandiau René Marin (*la Ferme des Mathurins*. Tél. : 742-17-20).

Un ton au-dessus, *le Mazagran* reste, à la Madeleine, un des bons restaurants d'hôtel (6, rue Chauveau-Lagarde, 8e. Tél. : 265-57-00), avec un cuisinier qui sait que Nignon fut un « grand » d'autrefois et sait encore apprêter sa beuchelle. Respect du produit et de sa qualité, un merlan frit tartare est, ici, un « vrai » merlan frit.

J'aimerai citer aussi, dans cette liste, la pérennité du *Relais* (12, av. George-V, 8e. Tél. : 723-39-58), la gentillesse du *Clos Saint-André* (21, rue de Turin, 8e. Tél. : 522-65-34), le *Comme chez soi* (20, rue Lamartine, 9e. Tél. : 878-00-02), et son pot-au-feu appelant le cahors de Vigouroux, les andouillettes « maison » d'*Anjou-Normandie* (13, rue de la Folie-Méricourt, 11e. Tél. : 700-30-59), de cet artisan restaurateur qu'est Alain Langevin, *l'Aquitaine* et le *Restaurant du Marché* de la rue de Dantzig, sous la houlette de Christiane Massia, les bonnes viandes du *Volant* (13, rue Béatrix-Dussane, 15e. Tél. : 575-27-67), et l'oyonnade de *l'Oyonnade* (38, rue Sébastien-Mercier, 15e. Tél. : 579-42-98), le modeste mais combien appréciable *Pays de Bresse* (40, rue Pergolèse, 16e. Tél. : 500-21-40), que stupidement le *Bottin Gourmand* annonce comme ayant changé de propriétaire, ce qui est faux, *le Santenay* (75, avenue Niel, 17e. Tél. : 227-88-44), et, enfin, car ils ne peuvent être tous cités, *Chez le Baron* (65, rue Manin, 19e. Tél. : 205-72-72), si loin là-bas qu'on oublie son cadre charmant, l'intelligence de la cuisine d'Alain Chauveau, ses efforts méritant meilleure audience. Oui, voilà de bonnes adresses pour votre agenda 1984.

Le guide de Paris *Gault et Millau 84* vient de paraître. En avant-propos, les auteurs s'insurgent contre leurs copieurs (sans signaler toutefois que leur chapitre « Où manger quoi » prend le titre d'un de mes livres !). Pour contrer ceux-là, le guide donne, paraît-il, trois adresses fausses qu'il faut découvrir. C'est en les cherchant que j'ai, moi, découvert que toutes les bonnes adresses plus haut citées ne figurent pas dans leur guide. Ignorer *Prunier* et tous les autres, ne serait-ce pas, justement, l'erreur à trouver dans ce guide ?

LA REYNIÈRE.

Défense du consommateur

Selon *Liaisons*, revue de la préfecture de police, les services de contrôle de l'hygiène et de la sécurité dans les restaurants de Paris ont, en un an et demi, effectué 3 500 visites aboutissant à 200 procès-verbaux et 71 fermetures. On aimerait connaître les noms.

Au demeurant, il s'agit là d'un service différent de celui de la répression des fraudes. On aimerait aussi connaître le bilan de ce dernier.

Mais le consommateur est-il vraiment défendu ?

Le Syndicat des vignerons des côtes du Rhône sud s'insurge avec raison, par exemple, parce que son rival des côtes du Rhône nord vient d'obtenir du ministère de l'agriculture l'autorisation de chaptaliser. L'INAO y était défavorable. En passant outre on favorise le médiocre, une fois de plus. La défense du consommateur passe ici par une étiquette obligeant l'indication de cette chaptalisation.

Une plaquette Lesieur donne des recettes de « cuisine gaieté pour l'été ». On y trouve celle des saint-jacques, alors que le consommateur sait – ou devrait savoir – que la pêche est interdite de mai à septembre.

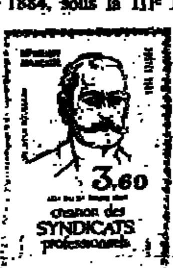
Là encore l'affichage obligatoire, sur les cartes, au restaurant, des produits frais ou congelés, surgelés, etc. devrait être obligatoire. La défense du consommateur passe, elle aussi, par la rigueur. – L. R.

Philatélie

N° 1825

FRANCE : syndicats professionnels

Le 14 juin 1791, la loi Le Chapelier interdisait aux ouvriers le droit de s'unir en vue de défendre leurs intérêts. Le 21 mars 1884, sous la IIIe République, présidée par Jules Grévy, le ministre de l'intérieur, Waldeck-Rousseau, né à Nantes le 2 décembre 1846, fit abroger l'ancienne loi et fit adopter par le Parlement la loi (qui porte son nom) permettant la création de syndicats ou d'associations professionnelles. Il mourut le 10 août 1904 à Corbeil. Ce timbre rend hommage à l'homme et aux syndicats. – Vente générale le 30 janvier (2/84).



3,60 F, noir, bleu clair.

Format 22 × 36 mm. Maquette d'Huguette Sainson, gravé par Claude Durrens. Tirage : 8 000 000, taille-douce, Périgueux.

La mise en vente anticipée :

– *Les 28 et 29 janvier*, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire installé au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, 127, rue de Grenelle, Paris-7e. – Oblitération « P.J. ».

– Le 28 janvier, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste Paris-41, 5, av. de Saxe, Paris-7e ; de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. – Boîtes aux lettres spéc. pour « P.J. ».

● **CAMEROUN** : Deux timbres « poste aérienne », sujets extraits des tableaux de Raphaël et Delacroix, 500 F (Jeanne d'Aragon) ; 500 F (Scènes des massacres de Scio). Offset, S.N. Cartor.

● **KENYA** : 29e Conférence parlementaire du Commonwealth, 70 cents, 2,50 et 5 shillings, sujets divers.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **54180 Heillecourt** (salle annexe du Cosec), *les 4-5 février*. – 10e anniversaire du club philatélique.

⊙ **83500 La Seyne-sur-Mer** (mairie), *les 4-5 février*. – 23e exposition philatélique.

⊙ **44400 Rezé** (locaux municipaux du « Chêne-Gala »), *le 18 février*. – 5e exp. philat. départementale.

⊙ **84700 Sorgues** (maison des jeunes), *les 18-19 février*. – 1re bourse des collections.

⊙ **71300 Montceau-les-Mines** (centre d'animation), *les 25-26 février*. – Exp. philat.

⊙ **33000 Bordeaux** (foire internationale), *du 6 au 8 mars*. – Salon de l'électronique professionnelle.

⊙ **60230 Chambly** (salle des sports, avenue A.-Briand), *le 11 mars*. – 20e anniv. de l'amicale philat.

⊙ **80380 Villers-Bretonneux** (salle de ping-pong, rue du Général-Leclerc), *le 5 mai*. – Jumelage avec Robinvale, exp. philat.

● **ASCENSION** (île de l') : Série « coquillages », cinq sujets divers, 7, 12, 15, 20, 50 pence, respectivement, Tellina antonii Philippi ; Nodipecten nodosus ; Cypraea lurida oceanica Sch. ; Nerita ascensionis Gmelin ; Micromelo undatus.

● **BAHAMAS** : Série « Noël 1983 », sujets divers, dessins symboliques, 5, 20, 25, 31, 35 et 50 cents.

● **HONG-KONG** : Centenaire de l'Observatoire Royal, quatre sujets divers, 40 cents, 1, 1,30, 5 $.

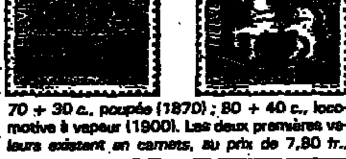
● **SAINTE-HÉLÈNE** : Série « Noël 1983 », deux sujets religieux, 10 et 15 pence. Feuillet de 2×5 timbres et texte se tenant.

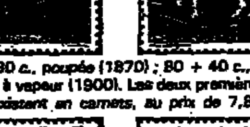
● **SRI-LANKA** : Effigies, 50 c., c.w. Tamotherampillai ; 50 c., Ahamed Orabi Al-Misri (Orabi Pasha) ; 50 c., Rev. Pelene Siri Vajiragnana.

● **TRINITÉ ET TOBAGO** : Nouvelle série d'usage courant, seize sujets « fleurs », 5, 10, 15, 20, 25, 30, 50, 65, 80, 95 cents, 1, 1,50, 2, 2,50, 5, 10 $.

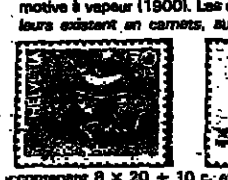
● **ZAMBIE** : Série « poissons », sujets divers, 12, 28, 35 et 38 ngwee, respectivement, Hydrocynus vittatus ; Schilbe mystus ; Synodontis macrostigma ; Tilapia rendalli.

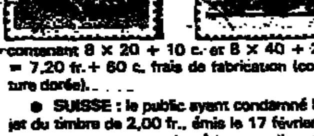
● **SUISSE** : série « Pro Juventute », sujets *jouets anciens, 20 + 10 c., fourneau de cuisine* (1850) ; 40 + 20 c., cheval à bascule (1826) ;





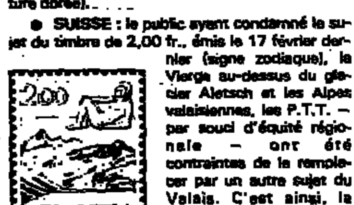
70 + 30 c., poupée (1870) ; 80 + 40 c., locomotive à vapeur (1900). Les deux premières valeurs existent en carnets, au prix de 7,80 fr.,





contenant 8 × 20 + 10 c. et 8 × 40 + 20 c. = 7,20 fr. + 60 c. frais de fabrication (couverture dorée).

● **SUISSE** : le public ayant condamné le sujet du timbre de 2,00 fr., émis le 17 février dernier (signe zodiaque), la Vierge au-dessus du glacier Aletsch et les Alpes valaisiennes, les P.T.T. – par souci d'équité régionale – ont été contraintes de le remplacer par un autre sujet du Valais. C'est ainsi, la Vierge se trouvera, sur le timbre de remplacement, au-dessus du Lac Noir/Zermatt depuis le 24 novembre.



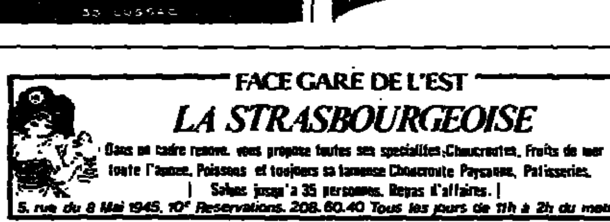
● **CAMEROUN** : Paysages camerounais ; 60 F, le lac Tizon de N'Gaoundéré ; 70 F, le mont Cameroun en éruption. Offset S.N. Cartor.

● **MALI** : Trois timbres P.A. « Jeux d'échecs » : 300 F, fou et pion ; 420 F, tour et cheval ; 500 F, roi et reine et un bloc-feuillet de 700 F l'ensemble de figures. Maquettes et gravures de Pierre Forget. Taille-douce. Périgueux.

● **TOGO** : Année préolympique, quatre valeurs P.A., 70, 90, 105, 130 F et un bloc-feuillet de 500 F, P.A. également. Maquettes de J.B.E. Chesnot. Offset S.N. Cartor.

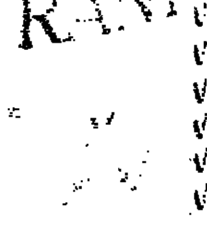
ADALBERT VITALYOS.











Jeux

échecs N° 1054

LE RETOUR DE LARSEN

(Tournoi international de Niksic, 1983)

Blancs : B. IVANOVIC
Noirs : B. LARSEN
Défense sicilienne
Attaque Velimirovic

1. é4	ç5	17. Fxç3 (i)	é5
2. Cf3	Cç6	18. f4	Ff5
3. Cç3	d6	19. Té-f1 (j)	Dç5! (k)
4. d4	çxd4	20. fxé5	dxé5
5. Cxd4	Cf6	21. Dé1 (l)	é4
6. Fç4 (a)	é6	22. b4 (m)	a5! (n)
7. Fé3	Fé7	23. Fxa5 (o)	é3!
8. Dé2	a6	24. Fb4 (p)	Txa2!!
9. Fb3	0-0	25. Rb1 (q)	Fxç2+!! (r)
10. 0-0-0	Dç7 (b)		
11. Th-g1 (ç)	Cd7 (d)	26. Fxç2 (s)	Da7!
12. Dh5 (é)	Cxd4 (f)	27. Fxh7+ (t)	Rxh7
13. Fxd4	b5	28. Dç3	Fxb4
14. g4	Cf6 (g)	29. g6+ (u)	fxg6
15. Dh4 (h)	Cxé4	30. Dç6	Txf1+
16. g5	Cxç3	31. abandon.	

NOTES

a) Voici qui empêche la « variante du Dragon » : si *6..., g6 ; 7. Cxç6, bxç6 ; 8. é5, dxé5 ? ; 9. Fxf7+.*

b) Telle est la position caractéristique de l'« attaque Velimirovic » tant analysée depuis 1960, dont la puissance offensive sur l'aile-R est redoutable ; la rapidité de l'avance des pions blancs h et g, conjuguée avec de nombreuses menaces de sacrifice du Cç3 en d5, oblige les Noirs à un jeu très prudent. Or, il est bien connu que Bent Larsen est un joueur d'attaque qui préfère diriger les opérations. Cependant, cette position qu'il connaît particulièrement bien – on se souvient de sa victoire en 1970 contre Fischer – n'est pas pour lui déplaire ; en effet, l'existence des roques opposés engendre souvent des combats vifs.

ç) Les Blancs ont le choix entre 11. f4 ; 11. *Th-g1 ; 11. g4* et *11. Rb1. Le* coup du texte est dû à Matulovic.

d) Le transfert du C-R en ç5, via d7, est considéré aujourd'hui comme la meilleure idée. La suite complexe, issue de la partie Matulovic-Nikitin de 1966, reste jouable pour les Noirs mais exige beaucoup de sang-froid : 11..., b5 ; 12. g4, b4 ; 13. Cxç6!, Dxç6 ; 14. Cd5!, éxd5 ; 15. g5, Cxé4 ; 16. Fxd5, Da4! ; 17. Fxa8, Cç3! ; 18. bxç3, Fé6! ; 19. Fé4, Da3+ ; 20. Rd2, Dç3+ nulle ou 19. Fd5, Fxd5! ; 20. Txd5, Dxa2 ; 21. Fd4, Té8 avec des chances égales. Maintenant, après 11..., Cd7 les Noirs peuvent envisager, au moment opportun la liquidation du puissant Fb3 ; tel est le but de cette manœuvre défensive, trouvée par Larsen contre Fischer et expérimentée avec succès depuis dix ans.

é) Habituellement on poursuit par 12. g4, Cç5 ; 13. g5. La sortie de la D blanche paraît trop ambitieuse.

f) Une perspective de nullité par 12..., Cf6 ; 13. Dé2, Cd7 ; 14. Dh5 ne saurait effleurer Larsen. A examiner est 12..., Da5 ; par exemple, 13. g4, Dxh5 ; 14. gxh5, Cxd4 ; 15. Fxd4, Cf6 ; 16. Fb6, Fd7 ; 17. Fç7, Cé8 ; 18. Fb6, Fç6 ; 19. f3, h6 ; 20. Fé3, Rb7 ; 21. Cé2, nulle (Joksic-Langeweg, Plovdiv, 1975).

g) Profitant de ce que la Dh5 ne peut plus revenir en é2.

h) Un sacrifice de pion discutable mais les Blancs ne veulent pas de 15. Dh3, é5 qui leur donnerait une situation plus confortable.

i) Malgré leur pion de moins, les Blancs ont encore une concentration de force menaçante sur le R noir.

j) Menace 20. fxé5.

k) Le style de Larsen : se défendre en attaquant.

l) Se déclouant sans perdre de temps, en raison de la menace 22. Fxé5 et 22. Txf5. Naturellement, si 21. Txf5?, Dxg1+.

m) Menace h5 et g6.

n) Mais au moment où les Blancs, après avoir regroupé leurs forces, tentent de donner un nouveau souffle à leur offensive, Larsen s'empare immédiatement de l'initiative grâce à ce simple sacrifice du pion a dont l'acceptation forcée ouvre la colonne a à la Ta8, avec des effets désastreux pour le R blanc. Qui croirait ici à l'abandon des Blancs dans huit coups ? Peut-être fallait-il éviter la catastrophe en entrant en finale par 22. Fb4, Dxb4 ; 23. Dxb4, Fxb4 ; 23. Txf5 avec un pion de moins mais aussi des F de couleur différente et une pression sur le pion f7. Le pion passé é4 restait néanmoins un atout capital dans les mains de Larsen.

o) Si 23. a3?, b4.

p) Si 24. a3, é2!! maintenant cette possibilité, offerte au vingt-deuxième coup, est magistralement écartée par Larsen.

q) Si 25. Fxç5, Ta1 mat et si 25. Fxa2, Dxç2 mat.

r) Les Noirs ont toutes leurs pièces en prise.

s) Si 26. Rxa2, Fxb3+ ; 27. Rxb3, Dç4+ ; 28. Ra3, Ta8 mat ou 27. Ra1, Ta8+ ; 28. Fa3, Txa3 ; 29. bxa3, Dxa3+ suivi du mat.

t) Si 27. Fa3, Fxa3.

u) Les Blancs sont perdus. Si 29. Dxb4, Tç8! Le retour de Bent Larsen, qui se classe second à Niksic derrière Kasparov, est remarquable.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1053
(Henri Rinck, 1909)

(Blancs : Ré1, Td1, Ff6, Pé2, g2, g4. Noirs : Ré4, Da8, Pa7, d6, é6, g5.)

1. Td4+, Ré3 ; 2. Ta4!, Dd5! ; 3. Fç3, é5! ; 4. Fa5!, é4 ; 5. g3 et les Blancs gagnent.

Si 1. Rf2 ?, é5!
Si 2. Tb4 ?, Dd5 ! ; 3. Fç3, Da2 !
Si 3. Ta3 ?, Rf4.
Si 4. Tb4 ?, Da2 et si 4. Fb4 ?, Rf4.

Après le déplacement forcé de la D en d5, les Blancs obtiennent une jolie position de zugzwang.

ÉTUDE

D. GURGUENIDZE
(1979)

a b c d e f g h

BLANCS (3) : Ra1, Ta3 et g5.

NOIRS (4) : Rf8, Pd2, é3, f3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1052

L'ORGUE DE BARBARIE

L'orgue de barbarie à cause de ses tours de manivelle a été le premier nom donné au Coup de l'agonie dont voici une intéressante illustration.

♠ V 10 8 6 5
♡ 8 6 4 3
◊ D 9 5 2
♣ –

♠ R 3
♡ 10 7 2
◊ R V 8
♣ D V 9 8 4

N / O E / S

♠ A
♡ R 9 5
◊ A 10 6 3
♣ 7 6 5 3 2

♠ D 9 7 4 2
♡ A D V
◊ 7 4
♣ A R 10

Ann : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	4 ♠	passe

Ouest ayant fait l'entame normale de la Dame de Trèfle, *comment Franck, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES *contre toute défense ?*

Réponse :

On voit qu'il y a deux atouts et deux Carreaux à perdre. Comment éviter de donner une de ces quatre levées ?

Il serait vain d'essayer un stratagème pour inciter l'adversaire, qui détiendrait un honneur second à l'atout, à le mettre au premier tour. Le piège qui consiste à jouer par exemple la Dame de Pique (dans l'espoir que Ouest fournisse le Roi) ne pourrait réussir que contre un joueur faible ou distrait.

Le déclarant a coupé l'entame avec le 5 de Pique et il a fait l'impasse au Roi de Cœur qui a réussi, puis il est remonté au *mort en* coupant le Roi de Trèfle, et il a fait une seconde fois l'impasse à Cœur. Il a tiré ensuite l'As de Cœur *pour libérer le quatrième Cœur du mort.* Enfin il est remonté au mort en coupant l'As de Trèfle et il a joué le 8 de Cœur qui était maître.

Est, qui n'avait pas intérêt à couper, jeta un Trèfle, Sud défaussa un Carreau et Ouest coupa. Mais le Roi de Pique et l'As de Pique tombèrent ensuite l'un sur l'autre, et le déclarant ne perdit que la coupe à Cœur, l'As d'atout et un Carreau.

La dose mortelle qui a causé l'agonie, a été le troisième Cœur que Ouest a dû couper.

Peau de banane suédoise

Un véritable expert doit pouvoir trouver en moins de cinq minutes la façon de gagner ce chelem. Attention cependant de ne pas aller trop vite car l'auteur de cette donne, le regretté Suédois Jannersten, a mis une petite peau de banane sous les pieds des chercheurs.

♠ 6 5 2
♡ 6 2
◊ D 10 7 5 2
♣ A 5 3

♠ 10
♡ R D V 10 9 8 7 5
◊ 9 8 6
♣ V

N / O E / S

♠ R V 9 8 7 3
♡ 4
◊ –
♣ D 10 9 8 6 4

♠ A D 4
♡ A 3
◊ A R V 4 3
♣ R 7 2

Ann : S. don.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♦	4 ♡	5 ♦	passe
6 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, *comment Sud doit-il jouer pour gagner le* PETIT CHELEM A CARREAU *contre toute défense ?*

Note sur les enchères :

La sagesse serait sans doute de passer sur le « 5 Carreaux », mais Sud peut espérer que Nord a un singleton à Cœur.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Faux calcul (1007)

« *Il est exact*, écrit P. Bouron, *que le gain sur impasse est exactement de 50 %, alors qu'il n'y a que 38 % avec l'autre ligne de jeu. Mais, si celle-ci permet de faire une levée de mieux, que faut-il faire en* tournoi par paires ? »

Tout dépend si d'autres contrats meilleurs ont pu être déclarés. De toute façon, il faut tenir compte de bien d'autres éléments et, pour cette raison, certains auteurs ont consacré des ouvrages importants au tournoi par paires. Ainsi cette année, J.-M. Roudinesco a publié aux Éditions Bellefond deux livres. Le premier, *le Bridge en tournoi par paires* (170 pages, 79 F), analyse les raisonnements, la psychologie et la stratégie dans ce genre de discipline, dont il explique le mécanisme. Le deuxième ouvrage, *Comment gagner en tournoi par paires* (400 pages, 149 F) est consacré de façon très complète aux systèmes d'annonces et aux conventions utilisées par tous les initiés.

scrabble ® N° 180

SPAGHETTIS A LA FRANÇAISE

Manosque, hôtel d'Herbes. Tournois le mardi, à 20 h 30 15 novembre 1983.

Plus respectueux que ses prédécesseurs des pluriels anglo-américains (*cf.* notre chronique n° 175 du 29 octobre 1983 sur BRUNCHES, CHERRIES, etc.), le P.L.I. 1984 semble faire preuve de laxisme à propos de mots italiens qui peuvent désormais prendre un S superfétatoire : on peut maintenant écrire GRAFFITIS, SPAGHETTIS, LASAGNES, RAVIOLIS, bien que GRAFFITI, SPAGHETTI LASAGNE *soient eux-mêmes les pluriels italiens de* « graffito », « spaghetto » « lasagna ». En fait cet S est justifié puisque, en français, ces mots s'emploient aussi au singulier : un GRAFFITTI, un SPAGHETTI. Notons d'autres pluriels francisés antérieurement : CONFETTIS, LAZZIS, MACARONIS, TUTTIS.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	LZTCEEI			
2	T + VRMOEA	CELIEZ	H 7	54
3	M + SN?EAF	AVORTEZ	12 B	38
4	GDRHUEI	ENF(L)AMES	8 H	86
5	GDI + ESAJ	HURE	13 B	33
6	GDIA + ELS	JETS	F 10	35
7	EUEUCGX	DEGELAIS	N 7	74
8	EEUG + LRP	CREUX	E 11	40
9	EAOHNNS	PLEURAGE (a)	L 3	72
10	H + TTQIOE	SAXONNE (b)	15 C	51
11	ETTIQ + DL	HO	K 5	22
12	LTTIQ + AK	DECELIEZ	H 5	20
13	AQT + UUMA	KILT	J 2	39
14	MU + EYRRN	TAQUAI	13 I	28
15	MNRUE + IR	RAY	J 12	32
16	RRNU + EIN	MIE (c)	M 2	18
17	REN + UBT?	UNIR	N 2	22
18	VNAOWMI	BRUNET(T)E (d)	6 A	63
19	VAIM + TOF	WON	5 C	41
20	VAMO + ISA	TIF	O 13	34
21	OM + DALBS	BAVAIS	A 6	33
22	OMBDAL + E	RAYS	J 12	30
23	DO + EIPTO	BLAME	I K	38
24	DOE	POTION	D 1	22
25		DE	C 2	13
		Total	....	938

A côté de ces pluriels « vulgaires », saluons la consécration de deux pluriels savants : OPPIDA (d'OPPIDUM, place forte élevée, qui conserve son pluriel français OPPIDUMS) et TUMULI (de TUMULUS, éminence au-dessus d'une sépulture). Autres modifications concernant la variabilité ou la marque du pluriel : deviennent ou redeviennent variables : AS(H)RAM, INCA, MAHARAJA, MAHARANI, MAHATMA; restent variables : KETCHUP et MUST (cadeau de fin d'année de la *Commission* du règlement). Doubles pluriels : CAUSALS et CAUSAUX, EMPOSIEUS et EMPOSIEUX, ENFEUS et ENFEUX. Deviennent invariables : COGITO, GO, JOUAL, TAGAL, SIAL.

Féminins autorisés : MALINE, SALICYLÉE, DÉFATIGANTE, SUISSESSE, RÉCHAPPÉE, KLAXONNÉE, DÉMANGÉE.

NOTES

(a) EXPURGE, 15 D, 60. *(b)* Coup améliorable : ANHELONS, 4 H, 76. *(c)* ou IMPURE, 3 J. *(d)* ou TURB(I)NEE.

1. Râche, 875 ; 2. Grandin, 851 ; 3. Coulon, 844.

● Tournois homologables de février : le 12, Valenciennes. Tél. : (27) 46-58-57. – Le 19, Chalon-sur-Saône, (85) 46-65-26.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, bd Pereire, 75017 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

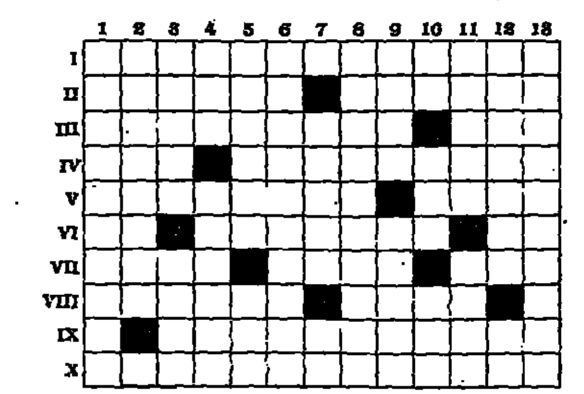
N° 283

Horizontalement

I. Monoski. – II. On la juge facilement folle. N'est pas vraiment remplacé par celui du dessus. – III. Il a toujours du pain sur la planche. Dans le visage. – IV. Bien protégée, elle est pourtant constamment assiégée. Elles sont fédérées dans l'Union. – V. Ferai de beaux draps. Plutôt mince. – VI. Tout nouveau. Peut tenir dans la poche. Dans la tasse. – VII. Particulièrement ferme. Sur un seul ton. Très utile s'il vous manque des dents. – VIII. Il a tout du renard. Un seigneur, chez lui. – IX. Mettent leurs décorations. – X. Délit passif.

Verticalement

1. Pour se caser. – 2. C'est tout près de la capitale. – 3. On les donne parfois au compte-gouttes. Redoutable attaquant. – 4. Fleuve. La seconde moitié de ce que vous avez toujours voulu savoir... – 5. Les nôtres sont jolis s'ils sont bien soignés. Morceaux de pains. – 6. Leur intérêt est grand, même si elles sont parfaitement désintéressées. – 7. Fait tout un plat. Note. – 8. Actuellement vacants. – 9. Sa partie se joue dans les vents. Lient bien maladroitement. – 10. En suivant. En vente. En détail. – 11. On l'admire de bas en haut. Sujet d'éloge. – 12. Ne souffre pas de lenteurs. En nacre. – 13. En pleine renaissance.



SOLUTION DU N° 282

Horizontalement

I. Téléobjectif. – II. Exemple. Aune. – III. Rp. Etêtement. – IV. Menuiserie. – V. Ira. Me. SO. Cc. – VI. Niçoise. Noah. – VII. Amers. Génépi. – VIII. Tel. Testeurs. – IX. Enlier. At. It. – X. Utet. Initiée. – XI. Respirateurs.

Verticalement

1. Terminateur. – 2. Expérimenté. – 3. Le. Nacelles. – 4. Emeu. Or. Itp. – 5. Optimiste. – 6. Blésés. Erir. – 7. Jeté. Egs. Na. – 8. Ers. Etait. – 9. Camionnette. – 10. Tuée. Oeu. Iu. – 11. Inn. Caprier. – 12. Fétichistes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 283

Horizontalement

1. ADELOPS. – 2. BEEIOST (+ 1). – 3. EIINNOP. – 4. EILMRTU. – 5. CELORSTU. – 6. EHIILNT. – 7. EEINNSS (+1). – 8. EIRSTU (+ 1). – 9. AACCDDEL – 10. EEFFILRU (+ 1). – 11. BEELNOSS. – 12. EIOPSTTU. – 13. ACEEESST. – 14. EIRSSTT. – 15. AAELRUV. – 16. EEINOQTU. – 17. AEENSS (+ 2).

Verticalement

18. EGIIPST. – 19. CENOSSU. – 20. EEFIRRTU. – 21. CDEORTU. – 22. EEFLOTT. – 23. AAEILNP. – 24. EILNNOS (+ 1). – 25. EESSSU. – 26. EEEGNS (+ 1). – 27. EEMOSTT (+ 2). – 28. BDHIOSU. – 29. AEIIILNT. – 30. ABEEILNN. – 31 AEEGILLL. – 32. IIORRSSU. – 33. AEEGIMRT.

SOLUTION DU N° 282

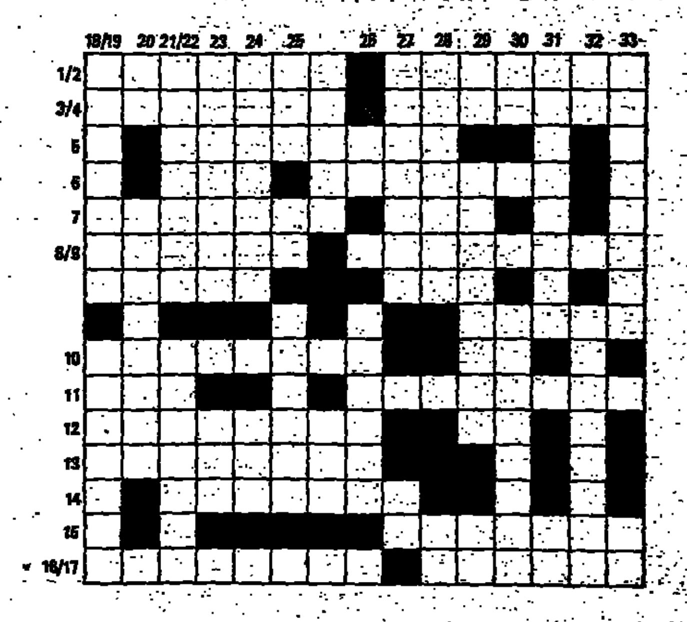
Horizontalement

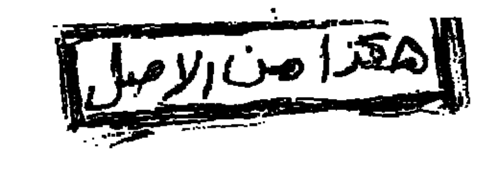
1. EPARGNE. – 2. CHAHUTE. – 3. ACINEUSE. – 4. PUDICITE (CUPIDITE). – 5. QUOLIBET. – 6. USUELLE. – 7. PLENUM. – 8. ICHTYOSE, maladie de la peau. – 9. SHOOTS. – 10. ESTHETE. – 11. CHERRYS. – 12. EXPIER (EXPIRE). – 13. PANSUE. – 14. HESITAL. – 15. PATISSON, espèce de courge (POISSANT). – 16. STEREOS (OESTRES). – 17. SALEUSE (SALUEES).

Verticalement

18. ENARQUE. – 19. EVECHES. – 20. COUSUES. – 21. UTOPISTE. – 22. RANALES, plantes (ARSENAL). – 23. HUILIER. – 24. BLISTER. – 25. SPEECHES. – 26. TOCSIN (CITONS). – 27. PYTHONS (TYPHONS). – 28. ALCALOSES. – 29. THEINES (ETHNIES). – 30. RIVEUSE (VIREUSE). – 31. TENEBRES. – 32. AMENSALE, adj. bot. (MELAENAS).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Le Monde

culture

CINÉMA

« RUE BARBARE », de Gilles Béhat

Caniveaux de nos banlieues

Jean-Jacques Beineix a réalisé *la Lune dans le caniveau* d'après un roman de David Goodis écrit en 1953. Voici maintenant un film de Gilles Béhat adapté d'un autre roman de Goodis, *Épaves*, écrit en 1952 (1). Est-ce un hasard si deux jeunes réalisateurs français se sont brusquement intéressés à ce mystérieux auteur américain, disparu, une bonne vingtaine d'années après François Truffaut qui fut, en somme, un précurseur avec *Tirez sur le pianiste*, tourné en noir et blanc ? ou bien le désespoir profond des œuvres du romancier (tellement plus original, plus fort, plus angoissant que nos scénaristes de « polars » jouant aux flics et aux truands) cristallise-t-il un nouveau « mal de vivre » ?

La rue est le dénominateur commun des deux films ; rue du crime, des dangers, des amours étranges, de la solitude, de l'enlisement dans une chienne de vie, rue-frontière de deux mondes. Pour l'avoir traversée, un soir, afin de venir en aide à une petite chinoise violée dans un terrain vague, Daniel Chetman, Chet, va replonger dans l'univers de délinquence d'où il est sorti ; il va affronter Mathias Hagen, chef de bande qui a un vieux compte à régler avec lui.

Cette rue, Gille Béhat l'a trouvé dans la banlieue parisienne. c'est un décor réel et non, comme chez Beineix, celui d'un « port de nulle part » construit, à grands frais, en studio. Le metteur en scène de *la Lune dans le caniveau* investissait son propre imaginaire dans le récit emprunté à Goodis. Avec des moyens plus modestes et une esthétique différente, Gilles Béhat transpose l'imaginaire de Goodis dans une réalité en fait extrêmement insolite.

Chet qui s'était établi du côté tranquille de la rue de misère, refuse d'être un « perdant », après son faux pas. Il lutte contre sa famille de dégénérés (dont Michel Auclair et Jean-Pierre Kalfon, baignant dans la déchéance), et contre le règne de la peur instauré par Hagen. Bernard Giraudeau tient ce rôle avec une force rentrée ou furieuse, un physique de prolo musclé, le regard clair et tête d'un homme défiant le destin. A cette présence étonnante d'un acteur qui charge son image répondent celle, hallucinante de Bernard-Pierre Donnadieu (Hagen) et celle, farouche de Christine Boisson (Manu la rouge) appartenant — mais elle reste libre d'elle-même — au clan des Barbares.

Car les Barbares sont là, aux portes de Paris, loubards assassins, trafiquants de drogue, psychopathes, pré-adolescents déjà corrompus. En visant l'hyperréalisme, la mise en scène de Gilles Béhat, nerveuse, elliptique, conduit implacablement au drame et à la violence déchaînée, fait surgir un monde fantasmagorique broyant les femmes fragiles et les êtres solitaires ; elle établit, ainsi, un étrange décalage de l'univers de Goodis vers un horizon tout proche de nous.

JACQUES SICLIER.

(1) Ces deux romans sont restés longtemps inédits en France. *Épaves* a été publié en 1980 aux éditions Clancier Guenaud/Polar, *la Lune dans le caniveau*, en 1981, aux éditions Fayard, collection « Fayard/Noir ».

★ Voir les films nouveaux.

Charles Spaak, le dramaturge

Le centre culturel Wallonie-Bruxelles présente à Paris, jusqu'au 10 mars 1984, une rétrospective de films dont Charles Spaak fut scénariste, adaptateur, dialoguiste.

Né à Bruxelles le 25 mai 1903, mort à Vence le 4 février 1975, Charles Spaak, fils d'un dramaturge belge, frère d'un politicien célèbre, Paul-Henri Spaak, était aussi le père de deux actrices, Catherine et Agnès Spaak. Il a peut-être bien écrit pour le cinéma plus que Jacques Prévert et même que Henri Jeanson, auteur fécond s'il en fut. Ce sont d'abord les années 30-40 qu'il faut distinguer. En fait, Charles Spaak débuta en 1928 comme scénariste des *Nouveaux Messieurs*, de son compatriote Jacques Feyder, avec lequel il était arrivé à Paris. Mais le parlant allait donner une importance considérable aux scénaristes-dialoguistes.

Avec Jacques Feyder, Charles Spaak fut associé à la recherche d'un réalisme proche du naturalisme dont, dans ce programme, *le Grand Jeu* (1934) représente l'aspect le plus caractéristique, leur film le plus célèbre étant, en revanche, *la Kermesse héroïque*, reconstitution historique et comédie de mœurs dans la Flandre occupée par les Espagnols.

Pendant la même période, Charles Spaak travailla plusieurs mois avec Jean Grémillon, Julien Duvivier et Jean Renoir. Beau tableau d'honneur, même s'il n'y a pas de point commun entre ces cinéastes qui avaient du réalisme des conceptions différentes. D'où le reproche souvent fait à Charles Spaak d'avoir été un homme de métier exécutant des « commandes » et non un créateur spécifique comme Prévert et Jeanson.

On devrait rééditer, pour que sa personnalité soit mieux comprise, la suite de chroniques que Spaak publia dans *Paris-Cinéma* sous le titre « Mes trente et un mariages ». Il expliquait comment se firent des alliances très diverses (il y eut aussi Christian-Jaque, Georges Lacombe, Roland Tual et d'autres), d'où naquirent des œuvres non moins diverses. Petit signe distinctif : Charles Spaak baptisait souvent un de ses personnages Noblet...

Il fut un excellent dramaturge. Il savait organiser une histoire, typer des caractères par les situations et les dialogues. A ses adaptations, consciencieuses mais surtout conçues pour les acteurs, de Dostoïevski : *l'Idiot*, de Georges Lampin (1946), et *l'Homme au chapeau rond*, de Pierre Billon (1946), on peut, et de beaucoup, préférer la version modernisée de *Thérèse Raquin*, de Zola (1953), un des grands films de Marcel Carné à cette époque. Mais, dans le cinéma français des années 50, où Charles Spaak n'eut à son actif aucun équivalent de *la Belle Equipe*, *la Grande Illusion* ou *Le ciel est à vous*, c'est avec les films « à thèse » de Cayatte (*Justice est faite*, *Nous sommes tous des assassins*, *le Dossier noir*) qu'il s'accorda le mieux.

J. S.

★ Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, 75004 Paris.

MUSIQUE

Rencontre

Pavarotti, le ténor fétiche

Luciano Pavarotti chante pour deux soirs, à Paris, aux côtés de la soprano Julia Varady, de Nadine Denize, mezzo-soprano, et de Robert Loyd, basse : brillante distribution pour *le Requiem*, donné par l'Orchestre de Paris et ses chœurs, sous la direction de Daniel Barenboïm. Pavarotti reviendra a deux reprises, la saison prochaine, à l'Opéra de Paris. Ses fervents inconditionnels, tout comme ses juges les plus sévères, l'attendent.

Lui, le comble du ténor italien, dit : « *Je suis né au mois d'octobre. Et c'est très bien. Très bon, à cause du signe astrologique : balance. La balance, c'est l'équilibre.* » Du sérieux passant au sourire, il dit aussi : « *La chance est avec moi. J'ai eu la chance d'abord de naître dans une famille simple où il y avait beaucoup d'amour. Notre maison se trouvait non loin de la campagne. Ainsi, j'ai été élevé comme un animal gentil, capable de bonheur, vous comprenez. J'ai vite appris qu'il ne faut rien exiger de la vie, ne pas lui demander quoi que ce soit, jamais. Plutôt prendre ce qui vient. Je suis comme ça.* »

Le mastodonte au regard modeste et à la barbe en collier noir serre deux mains par-ci, affable, embrasse trois joues par-là, attendrissant ; remercie encore M. Jacques Chirac qui, après le long discours de louanges qu'il vient de lui adresser en lui remettangt la médaille de vermeil de la Ville de Paris, s'est approché à nouveau, comme aimanté par le héros. Echange de paroles de circonstances mais légères, guillerettes, comme si la douceur de notre Gargantua du bel canto se communiquait.

Lorsque les officiels le complimentent, Pavarotti baisse humblement les yeux, ses petits yeux marrons surmontés de sourcils de jais, aussi fournis que bien dessinés. Dans ce salon doré de l'Hôtel de Ville, il ressemble à ces premiers communiants d'autrefois, sur les photos solennelles. Adolescents à l'expression si consciencieusement empruntée qu'on leur donnait, bien sûr, le Bon Dieu sans confession. Mais Pavarotti ne porte pas de brassard de dentelle blanche ; si un instant ses mains blanches et potelées ont l'air un peu ballantes au bout de ses bras puissants, elles redeviennent italianissimes, volubiles, quand M. Bogianckino, directeur de l'Opéra de Paris, vient à son tour féliciter le compatriote, le compère. Ils se parlent dans leur langue. Avec tous les autres, Pavarotti s'exprime en anglais, uniquement. Il n'a pas séjourné quinze ans aux États-Unis pour rien.

Harcelé, Pavarotti sait donner l'impression qu'il donnerait tout son temps s'il en avait. Avant de s'emmitoufler d'une écharpe tricotée main et d'un inénarrable chapeau mou il en revient à Modène où il est né, donc, le 12 octobre 1935, d'un père boulanger, qui faisait entendre sa voix de ténor dans les chœurs locaux et l'a toujours poussé. A Modène, tout le monde chantait. Chez les Pavarotti, on écoutait des disques d'opéra, beaucoup. Une de ses amies d'enfance s'appelle Mirella Freni... Sa mère, ouvrière dans une manufacture de tabac (elle ne s'appelle pas Carmen mais Adèle), aurait préféré qu'il devienne comptable, métier d'avenir. En réalité, le jeune Pavarotti, vers 1955, se retrouva avec un diplôme d'instituteur...

Le début de la « carrière » remonte à 1961, où il tient pour la première fois le rôle de Rodolfo dans *la Bohême*. C'est resté son emploi fétiche. En Rodolfo, il exulte et terrasse les auditoires. Puis, *Lucia de Lammermoor* et la rencontre avec Joan Sutherland qui sera souvent sa partenaire. Elle lui a appris tout sur la respiration. « *Quand elle travaillait je touchais son estomac et j'essayais de faire la même chose* », aime-t-il raconter. Pour Pavarotti, l'expérience vécue prime sur les leçons abstraites.

Question admission et expulsion de l'air, Pavarotti est bien le roi. Rêvant d'être apprécié plutôt pour l'homogénéité de son phrasé que pour ses prouesses inouïes dans les aigus, il est depuis 1966, l'un des seuls au monde à tenir sans effort apparent la suite des neufs « do » archi-hauts perversement alignés par Donizetti dans *la Fille du régiment*.

De la côte est à la côte ouest, et dans tous les États à cause de la télévision où il apparaît plus que souvent y compris dans des publicités pour American Express, Pavarotti a l'Amérique à ses pieds. Son nom est connu, dans la plus modeste et la moins mélomane, des familles, comme celui d'Elvis Presley. Il accueille sa popularité de champion avec un contentement d'enfant.

Son énormité amuse, ou rassure. Combien pèse Pavarotti ? Cent vingt, cent trente kilos ? Nul ne le dit. Si de temps en temps il observe des régimes, il adore faire la cuisine, manger... Alors on vante sa souplesse, sa force musculaire, on raconte qu'il joue au tennis, et bien, et qu'il conduit à 180 à l'heure des Maserati ou des Ferrari, les voitures de sa ville, Modène. Modène où entre les voyages il retourne voir sa femme, ses trois filles et ses « *bons amis* ».

Emblème de T. shirt, Pavarotti ? Commercial ? Mais récemment dans *Ernani*, à New-York, il a fait pleurer les plus exigeants.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Salle Pleyel, le 7, à 16 heures. Palais des Congrès, le 8, à 20 h 30.

EXPOSITIONS

UN BILAN DE L'ART CINÉTIQUE A MILAN

L'adoration des lumières

Le grand escalier du Palazzo Reale de Milan, maintes fois détruit et reconstruit au cours de son histoire, a aujourd'hui un sinistre aspect carcéral. Tout en haut, une petite porte ouvre sur les anciens appartements princiers, qui servent aujourd'hui aux manifestations temporaires de la ville. Des fastes du passé reste l'enfilade de petits salons qui convient fort bien à l'exposition-démonstration de ce que La Vergine, l'organisatrice, appelle « *l'ultime mouvement d'avant-garde* » de l'art contemporain. Elle le situe dans la décennie *1953-1963*, moment où des artistes internationaux se sont, pour la dernière fois, regroupés autour d'un programme commun, à l'instar des futuristes italiens du début du siècle, des révolutionnaires russes d'Octobre, des maîtres du Bauhaus de Weimar et des missionnaires de l'abstraction constructivistes de l'école de Mondrian.

Rendons hommage à la ville qui n'hésite pas, avec le support financier de sociétés privées, à favoriser, au-delà du spectacle de l'exposition, l'examen d'un problème critique de l'art d'aujourd'hui. L'opération est d'autant plus justifiée que Milan a joué un rôle notoire dans la montée et la chute de l'*arte programmata e cinetica*, qui a brillé de toutes ses lumières pendant dix ans avant de s'éteindre aux premières rumeurs de mai 1968. Il est normal que ce bilan ait lieu ici à Milan, ville de grandes industries, de beaux magasins où le design industriel et artisanal régente le goût dans le vêtement, le meuble, les objets d'art décoratifs qui renouvellent inlassablement l'environnement quotidien.

Tenter de rationaliser la création artistique, de supprimer les aléas de l'inspiration par une programmation à partir d'une mise en code numérique des couleurs et des formes, c'était vouloir faire la lumière sur l'ombre qui enveloppe naturellement l'art. Un rêve d'alchimiste, une pierre philosophale qui permettrait de trouver à coup sûr une œuvre au bout d'un processus habituellement semé de doutes et d'incertitudes.

Les racines de ce mouvement remontent loin pour La Vergine, pasionaria de l'avant-garde à Milan. Elle l'illustre par des *Iridescences géométriques* de Balla le futuriste (1914), par les *Roto-reliefs* de Duchamp, les compositions mécaniciennes de Lissitzky, Kobro, Berlewi... Elle a déniché dans les réserves du musée de Lodz, en Pologne, des dessins géométriques, inconnus en Occident, de Szpakowski (1924).

Partout dans le monde, en France avec Herbin, en Suisse avec Lohse, aux Etats-Unis avec Albers, des artistes entendaient renoncer à la représentation visuelle des choses. Pendant cette décennie 1953-1963, les œuvres d'art se mirent à clignoter, à jouer sur les nerfs optiques, à se conformer au carré de la géométrie statique, puis au mouvement variable des machines. Des créateurs comme Tinguely et Bury mettent un moteur dans leurs tableaux pour mimer concrètement l'expérience esthétique. A Milan, la lumière se fait salle après salle, où s'articulent les œuvres des Italiens du *Grupo T* de Milan et du *Grupo N* de Padoue (Munari, Anceschi, Mari, Biasi, Massironi...), du Groupe de recherche d'art visuel de Paris (GRAV), qui s'étaient donné rendez-vous, pendant l'été 1961, dans l'exposition de Zagreb où fut baptisée la Nouvelle Tendance de l'art. On y retrouve Picelj (Yougoslavie), les Molnar (Hongrie), Mavignier (Brésil), Steele (Angleterre)...

Le paradis perdu

La participation de l'école de Paris, à l'époque menée de main de maître par Denise René, est une des plus brillantes avec Soto, Cruz-Diez, Agam, Demarco, Rossi, Yvarel, Stein, Sobrino, Morellet... En tête, bien sûr, Vasarely, l'aîné, la locomotive avec ses inépuisables variations de figures géométriques programmées et ses facultés de théoricien.

Ce n'est pas une coïncidence si l'art cinétique se développe parallèlement à l'industrie des années 60 : l'un répond à l'autre, même si cet art n'a jamais été dans l'esprit des artistes une illustration infantile des merveilles de la technologie, mais un développement jusqu'à ses extrêmes conséquences logiques de l'abstraction de Mondrian, mécanisée, électrifiée, cybernétisée, comme imprégnée par l'optimisme industriel du moment. Et lorsque la Nouvelle Tendance contamine les Etats-Unis, qui venaient de connaître la flambée triomphante du pop'art, elle devient, par une analogie parfaitement gratuite, l'op'art.

Le vaste marché qui s'ouvre suscite la venue d'une armée de suiveurs insignifiants, dont la production atteint très vite son point de saturation. Vasarely est l'un des rares à entrevoir avec lucidité les dangers du développement trop rapide de l'art cinétique. L'architecture en fait ses façades et ses murs-pignons, la mode du vêtement ses motifs, le design des meubles et des objets décoratifs son esthétique moderne. L'art cinétique entre d'autant plus facilement dans le système de consommation de masse qu'il se prête tout naturellement à la multiplication industrielle.

Les artistes italiens — dont beaucoup s'associent aux industriels recourant au design sophistiqué, comme Olivetti, où officiait Umberto Eco, et comme Danese — jouent un rôle prépondérant dans le phénomène de banalisation. On voit des peintres et des sculpteurs aller indifféremment des cimaises des galeries d'art aux chaînes des usines et déboucher sur la confusion entre l'œuvre dite d'art, qui cherche conceptuellement une esthétique de l'anonymat, et l'objet décoratif industriel en quête de son créneau économique, comme sous-produit artistique.

La mise en question du modèle de la société industrielle de consommation fut fatale au cinétisme. Il n'a pas survécu au « *paradis perdu de la technologie* ». Ordinairement, la chute d'un mouvement d'art, confiné dans un cercle restreint d'amateurs, n'est jamais aussi brutale. Mais le cinétisme, c'était l'adoration des lumières du modernisme et du développement illimité, l'illustration d'un futur prometteur mais peu rassurant. Le balancier de l'histoire du goût n'a pas tardé à ramener cette esthétique de l'artificiel sur les chemins plus tranquilles d'un naturalisme postmoderne, où un nouvel art intimiste se substitue à la société anonyme de l'art collectif programmé.

JACQUES MICHEL.

★ *Arte programmata e cinetica*, au Palazzo Reale de Milan. Exposition organisée par Lea Vergine et Laura Bianchi, jusqu'au 27 février.

VARIÉTÉS

DE L'OLYMPIA AU ZÉNITH

La voie du « garage »

Tout le mois de janvier, c'est Yves Duteil qui occupe la scène de l'Olympia. Des ballades néo-classiques et d'une extrême simplicité, des mots anodins et une voix douce ont donné un large public à une voix douce ont donné un large public à un chanteur qui fait un rappel constant au patrimoine.

La salle de l'Olympia est belle, solidement équipée. La direction du *music-hall*, depuis trente ans, est à l'écoute des musiques, des chansons et des modes, sans être dupe d'un show-business misant trop souvent sur les apparences. Elle a suivi, encouragé, des générations de chanteurs et de musiciens, dont la dernière vague : Jonasz, Renaud, Couture, Souchon. Aussi l'Olympia s'est confondu avec l'histoire de la chanson française.

Mais il n'est pas toujours facile de mener une politique et l'Olympia le sait aujourd'hui, qui se heurte non seulement à d'autres entreprises privées (Palais des sports, Palais des congrès) mais aussi à l'Etat avec la salle du Zénith, à Pantin, qui va accueillir Renaud, Diane Dufresne, Johnny Hallyday et Sheila : ces trois établissements ont en commun d'avoir une plus grande capacité que l'Olympia (3 600 places pour le Zénith, 6 000 pour le Palais des sports, 4 500 pour le Palais des congrès, contre 2 200 pour l'Olympia) et de pratiquer le « garage », c'est-à-dire d'éviter les risques en louant la salle aux artistes.

Le Palais des glaces menacé

Le Palais des glaces est d'une notoriété plus récente : trois ans. Mais il s'est acquis dans ce peu de temps une place à part ; théâtre des musiques du monde, il a présenté quelques-uns des personnages étonnants de la scène internationale ainsi le clown américain Jango Edwards ou la chanteuse haïtienne Toto Bissainthe, qui revient au 37, rue du Faubourg-du-Temple, à partir du 10 janvier. Sans subvention, avec tous les risques financiers en permanence, le Palais des glaces s'est peu à peu constitué un public fidèle et nombreux.

Jean-François Millet, l'animateur du Palais des glaces a un bail de quatre ans qui se termine en août prochain. Exerçant son droit de préemption, la Ville de Paris a fait savoir qu'elle allait racheter les murs de cette salle, le député-maire du dixième arrondissement, M. Claude Marcus, souhaitant disposer d'un théâtre municipal dans son secteur.

N'est-ce pas aller un peu vite en besogne que de ne pas tenir compte de ce qui se passe dans un lieu ?

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 15.





Le Théâtre Antoine annonce qu'en raison de la participation de Rufus à l'émission Champs-Élysées de Michel Drucker la représentation du samedi 7 janvier de RIRE A PLEURER ne débutera exceptionnellement qu'à 21 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE PRINCE ÉTERNEL - Tourtour (887-82-47), 20 h 30.
LE SUICIDAIRE - Espace Marais (884-09-31), 20 heures.
SOURIRE OBLIGÉ - Cité-Galerie (589-38-69), 20 h 30.
L'OISEAU VERT - T.E.P. (797-96-06), 20 h 30.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (en anglais). Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30.
ALBATROS - Cartoucherie, Tempête (328-36-36), 20 h 45.
IMAGES DE KAFKA - Plaine (250-15-65), 20 h 30.
LABICHE DE POCHE - Lys-Montparnasse (327-88-61), 20 h 30.
ANGELO TYRAN DE PADOUE - Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
MÉMOIRES D'ISLES - Théâtre 18 (226-47-47) 20 h 30.
LE ROI VICTOR - Boulogne, T.B.B. (603-44-44), 20 h 30.
LA CUISINE - Évry, Agora (077-93-50), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'École des femmes.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : la Prise de l'école de Madhubaï.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'Usine.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : 13 h. Portrait de B. Bettelheim : Vivre à l'école orthogénique ; à 16 h : Albert Camus ; à 19 h : Barbara à Pantin. Cinéma polonais : 17 h 30 : la Passagère ; 19 h : Voir cinémathèque.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated ladies.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) Danse, 18 h 30, Hervé Diasnas : NAI ou le cristal qui songe ; 20 h 30 : Ballet-théâtre de l'Arche.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : J.-P. Farré : le Dernier Soliste.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Séance friction.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) 18 h 30 : Spectacle La Fontaine ; 21 h : Oncle Vania.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), 20 h 30 : Rue noire.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : le Sixième Jour.
ESSAION (278-46-42), I. : 21 h : Agatha.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90). Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h : Don Juan aux enfers.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Écume des jours ; II. : 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : la Boutique.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h : les Dix Petits Nègres.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Pais voir ton Cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranche de vie ; 21 h 30 : Le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : la Surprise.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Métayer.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : Lâche-moi les claquettes.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : D. Jumeau.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : Ch. Bernard.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Y. Duteil.
PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : G. Lenorman.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Ph Avron.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 21 h : Marilyn je t'aime.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : René, Daniel, W. Rios ; 24 h : M. Litwin.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Akidone-C. Ikeda, Danse Buto.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 6 janvier

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), 20 h 30 : Festival mondial du cirque de demain.
CIRQUE MASSILIA (878-15-12) 20 h 30.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 45 : A. Constantin, I. Dac-Kho, M. Gaussorgues, L. et M. Hacquard, S. Mugnier.

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur.
CITHEA (357-99-26), 20 h 15 : « Dorian Express ».
FORUM (297-53-47), 21 h : J. Gardner, D. Humair, J.-F. Jenny Clark, D. Schnitter.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : M. Doneda, B. Achiary.
L'ÉCUME (542-71-16), 22 h : G. Delassus.
MÉCÈNE (271-33-41), 23 h : M. Vallois, M. Ducret.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), Y. Chelala, 24 h : C. McPherson.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Slap Scat.
SAVOY (277-86-88), 21 h : E. Daniel, H. Lavandier, V. Meyer, P. Le Moal.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : F. Guin.
SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-M. Jaffet, F. Sitebon, T. Rabeson.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : les 6, 7, 8 : Quartet Greg Hunter.

En région parisienne

FRESNES, M.J.C. (237-63-42), 23 h : Drôle d'affaire.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20), 20 h 45 : Treize à table.
MONTREUIL C.C. J.-Lurçat (287-50-08), 20 h 30 : Dembe Trio.
LE VÉSINET, C.A.L. (976-32-75), 21 h : En sourdine... les sardines !

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Dolores del Rio (1905-1983), 15 h : la Piste de 98, de C. Brown ; 19 h : Désirs humains, de F. Lang ; 21 h : Cinéma japonais (1900-1970) : Bangoro Shibukawa, de K. Tsukiyama.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : le Montreur d'ombres, de A. Robinson ; 17 h : le Bourreau, de L.-G. Berlanga ; 19 h : Cinéma polonais : Eve veut dormir, de T. Chmielewski.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
L'AMIE (All., v.o.) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
ANDROÏDE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ART D'AIMER (franco-it.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLASS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16). (H. sp.).
LES DENTS DE LA MER N° 3 (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
GET CRAZY (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
PAPY FAIT DE LA RESISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82).
PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CROIX DES SEIGNEURS, film américain de Giacomo Battiato, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
LA NUIT DES JUGES, film américain de Peter Hyams, v.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Georges-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
ET VOGUE LE NAVIRE, film italien de Fédérico Fellini, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Boulevard 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
RUE BARBARE, (*), v.f. : film français de Gilles Béhat : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-St-Germain, 5e (222-72-90) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
20 ANNÉES DE CINÉMA GÉORGIEN, (Reprises et Inédits), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

COMMUNICATION

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ZELIG (A.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : *Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14)*, 17 h 05, 0 h 30.

BULLITT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h 15.

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (*) (A., v.o.) : *Epée de Bois, 5e* (337-57-47), 22 h.

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 21 h 30.

LE DOULOS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 15 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : *St-Ambroise, 11e (700-89-16)*, 20 h.

FURYO (Jap ; v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h ; Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 30.

JOHNNY *GOT HIS GUN* (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10 ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 21 h 30.

HAMMETT (A., *v.o.*) : 7e (783-64-66), 18 h 30.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.

MORT A VENISE (*It.*, *v.o.*) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 05.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

PROVA D'ORCHESTRA (*it.*, v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 15 h 45.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 25.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (321-52-36), 0 h 35.

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 45.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

TRAQUENARD (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30, 0 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

A LA MAISON DE LA RADIO

Les alchimistes du huitième art

Le 5 janvier, se terminait l'exposition organisée par Radio-France à l'occasion des vingt ans de la Maison de la radio. Les nombreux documents, photos, maquettes, matériels vont donc rejoindre leurs collections respectives en attendant le vingt-cinquième ou le trentième anniversaires du fameux Colisée de verre et de béton. L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) récupérera nombre d'enregistrements sonores issus de son trésor d'archives, tandis que les studios 104 et 105 fermeront enfin leurs portes, ouvertes ces derniers temps au public.

La fête, sans doute, devait être éphémère... et les fanions du hall représentant fièrement *« soixante radios »* ne pourront plus masquer le malaise actuel de cette maison, trahie par les sondages et menacée par un budget de pénurie. Auteurs et réalisateurs s'inquiètent pour la création. La rencontre organisée le 3 janvier par l'association Espaces radiophoniques autour du thème « De la radio comme huitième art » témoignait pourtant de sa vitalité encore récente.

La vue est à portée de main
Le son vient de loin
La vue explique
Le son pare de mystère
La vue est vérifiable
Le son est légendaire

ROBERT MURRAY SCHEFFER.

Placée en exergue du programme de la rencontre entre le public, les réalisateurs, les auteurs et les comédiens, cette phrase ne fut plus citée au cours de la journée. A quoi bon ? Elle ne fut pas davantage développée, *commentée*. Que donc lui ajouter ? Prolonger au-delà la comparaison avec le petit écran ? Evoquer encore une fois la magie et le pouvoir du son ? Décrire la gamme des émotions qu'un simple bruit suscite, le stimulus sonore qui met en branle la *mémoire et fait naître des* images ? Parler d'encouragement à la rêverie participative de l'auditeur qui achève lui-même ce que l'antenne esquisse ou habilement suggère ? Et puis, passer à l'offensive en dénonçant l'impérialisme télévisuel ? Inutile.

Le public, mardi, était déjà tout entier acquis à la radio. Une radio *de qualité, une radio sophistiquée*, une radio « pour s'évader ». « Le huitième art », pour reprendre le thème de la rencontre. Assurément.

Comment qualifier autrement, sinon, la vingtaine d'émissions ou d'extraits sonores diffusés au cours de la journée du 3 janvier et commentés tantôt par l'auteur, tantôt par un réalisateur ou par un comédien ? *Le Ring*, par exemple, cette dramatique d'I. Grigoresco, réalisée par Georges Godebert, dans laquelle un boxeur tombé au tapis juste après avoir reconnu en son adversaire le S.S. qui l'avait torturé, revoit en épisodes successifs son passé, tandis que l'arbitre égrène lentement les neuf secondes qui le séparent du K.O. L'incursion fictive dans le passé du boxeur, ponctuée par les bruits réels de la foule au Palais des sports à Paris, le montage périlleux de l'histoire et le jeu des comédiens – Pierre Trabaud et François Chaumette, – donnent à l'émission une intensité dramatique formidable, qui tient le spectateur, depuis les premières secondes du générique.

Dramaturgie du reportage

L'Evénement aussi, de Marc Desclozeaux, réalisé par Jeanne Rollin-Weisz. Un montage de réponses multiples à *une question « bidon »* posée aux passants de la rue Mouffetard à Paris. Des témoignages brefs, qui en disent pourtant long sur leurs auteurs. Un patchwork et – pourquoi pas ? – Une musique de voix de tous les timbres, de tous les *registres, de tous les âges, de tous les* accents ; un contraste absolu avec le discours parfait, convenu, la voix sereine et posée, que diffusent ordinairement les médias. Un micro, ici, est tendu dans la rue, qui en rapporte la vie grâce aux talents conjugés de *l'auteur et du réalisateur*, lesquels, jouant des bruits, des sons, de la diversité des voix et de la drôlerie de certains témoignages mêlent astucieusement les techniques de la dramaturgie et celles du reportage, et donnent à cette tranche de réel une *nouvelle dimension artistique.*

Un travail d'alchimiste, en fait, et l'art de « mettre en ondes » comme *l'on met en scène, de choisir* les sons comme d'autres posent un décor et de s'intéresser, grâce à la stéréophonie, à l'architecture sonore, comme certains, au théâtre par exemple, disposent et organisent l'espace scénique. On s'adresse à *l'intuition* de l'auditeur, à son imagination et à sa mémoire, à sa sensibilité aussi.

Création ? Bien sûr, création. Un mot que les réalisateurs de France-Culture craignent, faute de moyens, de ne plus pouvoir revendiquer, mais dont feraient bien de s'inspirer nombre d'animateurs de radio libres, qui, s'ils prenaient la peine de fouiller dans les archives de l'O.R.T.F. à la recherche des travaux de Pierre Schaeffer, de Jean Tardieu, de Paul Gilson, de Jean Chouquet, d'Alain Trutat et de quelques autres, consentiraient sûrement à plus de modestie... et prendraient en tout cas une magistrale leçon de radio.

ANNICK COJEAN.

L'AGENCE FRANCE-PRESSE A INTERROMPU SES SERVICES VERS LE MAROC

L'Agence France-Presse (A.F.P.) a interrompu depuis le 1er janvier la livraison de ses informations au Maroc, à l'exception de l'ambassade de France et de son propre bureau. Selon l'agence officielle marocaine *Maghreb arabe presse (MAP)*, qui commercialise les informations de l'A.F.P. auprès d'une vingtaine de clients (médias et administrations), c'est le refus de la MAP, en raison d'une *« situation financière délicate »*, d'accepter une augmentation de 329 % et de payer en devises, qui a provoqué la décision de l'agence française. Le contrat entre la MAP et l'A.F.P. date de 1959 et a fait l'objet de plusieurs avenants depuis.

On indique, à la direction de l'A.F.P., que le différend commercial existe depuis plusieurs années et que les deux agences sont en négociation *« depuis de nombreux mois »*. La direction de l'A.F.P. a averti la MAP *depuis « plus de six mois »* qu'elle pourrait être amenée à interrompre ses services, mais elle estime *« ne plus avoir d'interlocuteur »*, ni à la MAP ni à la direction de l'information du royaume. L'agence française espère *« trouver un interlocuteur pour reprendre les négociations rapidement »*. Quant aux chiffres d'augmentation indiqués, ils ne sont pas confirmés, mais considérés comme possibles, compte tenu des demandes successives depuis plusieurs années.

[*L'interruption de la livraison des nouvelles en provenance de l'agence française peut être lourde de conséquences si une solution n'est pas trouvée au différend. D'une part, elle ouvre la voie à une pénétration des autres agences internationales (l'américaine Associated Press et la britannique Reuter ont des services en français et sont déjà sur les rangs), ce qui affaiblirait la présence française et la position commerciale de l'A.F.P. dans cette région. D'autre part, elle risque d'être interprétée par les tenants du « nouvel ordre mondial de l'information » comme une vision « affairiste » des rapports Nord-Sud sur l'information. La presse marocaine a d'ailleurs réagi vivement dans ce sens à la décision de l'Agence France-Presse.*]

Dans l'imprimerie lourde

HÉLIOGRAVURE DE FRANCE A REPRIS SON ACTIVITÉ

Le tribunal de commerce de Compiègne (Oise) a confié, vendredi *30 décembre 1983*, l'imprimerie Héliogravure de France, à Noyon, en location-gérance pour deux ans à une S.A.R.L., Hélio-France, constitué par le personnel et l'ancien directeur de la société, M. Patrick Grumelart. Le licenciement de ce dernier par M. Yvan Ginioux, P.-D.G. d'Héliogravure de France, en octobre 1983, avait provoqué une vive mobilisation du personnel qui avait exigé le départ de M. Ginioux. Le conflit se termina par le dépôt de bilan de l'imprimerie à la fin novembre.

L'offre de reprise faite par M. Serge François, dirigeant d'une autre grande entreprise d'héliogravure, qui prévoyait le licenciement d'une partie importante des deux cent trente-sept employés et ouvriers a été repoussée par le tribunal de commerce. La proposition conjointe du personnel et de M. Grumelart bénéficiait du soutien de la municipalité de Noyon, qui aurait garanti un prêt bancaire de *1,2 million* de francs.

Hélio-France – dont les installations ont *été* remises en route lundi 2 janvier – souffre néanmoins d'un plan de charge insuffisant : un chômage technique affectant 50 % des capacités de main-d'œuvre a été décidé. Même si ce nouvel avatar de l'ancienne ramification du groupe Georges Lang retrouve la confiance de la clientèle deux questions restent posées : comment seront remboursés les 87 millions de francs de prêts contractés par Héliogravure de France ; les pouvoirs publics se satisferont-ils de la décision du tribunal de commerce et accepteront-ils d'aider la nouvelle société jugée trop fragile dans ce secteur âprement concurrentiel de l'imprimerie lourde ?

E. R.

Vendredi 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur, de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Jane Birkin, Francis Huster...

21 h 55 Feuilleton : La chambre des dames, d'après J. Bourin.
Troisième épisode d'un feuilleton coquin, une fresque médiévale signée Yannick Andrei, assisté de Jeanne Bourin. Avec Marina Vlady en mère comblée mais en femme inassouvie et Henri Virlojeux, romanesque et pudique.

22 h 50 Bravos. Magazine du spectacle de J. Artur et C. Garbisu.
Tchin-tchin, *au Théâtre Montparnasse ; le nouvel Opéra de la Bastille ;* le Roi Victor, *au T.B.B. ; Pleurer de rêve au Théâtre Antoine. P. Desproges au Théâtre Fontaine...*

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme, de J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn.
Suite du grand feuilleton-western. Chevauchées, bagarres, coups de fusil dans la France du Directoire. Une action simple, efficace, une morale manichéenne. Bref, un vrai western mais une lecture politique vivante d'une des époques les plus troublées de l'histoire.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Les intellectuels et la vérité », sont invités : Jean-Denis Bredin (l'Affaire), *Jean-Marie Domenach* (Lettre à mes ennemis de classe), *notre collaborateur Roland Jaccard* (L'âme est un vaste pays), *Hélène Parmelin* (la Désinvolture), *Claude Roy* (Permis de séjour).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle France années 40) : **Paradis perdu.**
Film français d'A. Gance (1939), avec F. Gravey, M. Presle, E. Popesco, R. Le Vigan, Alerme, G. Landry, J. Marken (N.).
Un jeune peintre s'éprend d'une cousette et l'épouse après être devenu modéliste de haute couture. La guerre de 1914 éclate. La jeune femme meurt en mettant une fillette au monde, tandis que son mari est au front. Drame humain d'un amour brisé et de la vie d'un homme marqué par le souvenir. Grande intensité lyrique, sentimentale, émotionnelle. On appréciera particulièrement le jeu de Fernand Gravey et de Micheline Presle, celle-ci dans deux rôles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Que sont mes camarades devenus ?
Magazine d'A. Campana.
Les réalisateurs Serge Avedikian et Jacques Kebadian poursuivent leur travail de mise en mémoire de la parole arménienne, à travers les exils du vingtième siècle. Ici, un voyage en Arménie soviétique, une photo de classe, vingt ans plus tard, où Avedikian désormais français montre son pays d'origine.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Ben Zimet ou la ballade du petit juif qui a trouvé une demi-lune dans un champ de maïs.
Zimet chante des mélodies hébraïques, d'inspiration liturgique, d'une voix d'entonnoir, sortie d'un gosier d'où s'échappent des milliers de mots. Un voyage aux confins de l'Europe, dans les maisons obscures des ghettos de Pologne. La réalisation, signée Jean-Paul Sassy, est un mélange de décors réels (le Tarn) et artificiels (superbes) et s'offre parfois quelques folies surréalistes.

22 h 45 Prélude à la nuit.
Quatuor nº 14, de Mozart, par le Quatuor Rosamonde.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : du Plomb dans la neige.
17 h 10 Un regard s'arrête. (Les techniques de l'émail.)
17 h 35 Le monde à Paris. (Culture africaine.)
17 h 50 Les Six de Bourgogne chez M. Lorrain.
18 h 5 Au-delà de l'ombre : Evaristo.
18 h 30 Le monde des médecines différentes. (Les insomnies.)
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Infos régionales.
19 h 35 Les Indiens dans le monde contemporain.

FRANCE-CULTURE

20 h, Documentaire : l'Amérique de Reagan, par E. Laurent.
21 h 30, Musique : black and blue (la Caraïbe).
22 h 30, Nuits magnétiques : Arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (...), donné au Théâtre des Champs-Elysées en novembre 1983 : *le Bal masqué*, de Verdi, par l'Orchestre national de France et les chœurs d'hommes de Radio-France, dir. G. Gelmetti, chef des chœurs, M. Lasserre de Rozel, chef de chant, M. Paubon.
23 h, Fréquence de nuit : Ouverture sur le Grand Nord.

Samedi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Vision plus.
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine culinaire de M. Oliver.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 Amuse-gueule, de C. Anglade.
14 h 5 La petite maison dans la prairie.
15 h Le grand ring dingue.
15 h 40 C'est super.
16 h 5 Dessin animé : Capitaine Flam.
16 h 35 Casaques et bottes de cuir, cheval.
17 h Série : Joëlle Mazart.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Magazine *auto-moto*.
19 h 5 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Julien Fontanes.
Un coup de bluff, réal. J. Cosmos. Avec J. Morel, R. Mirmont, S. Amidou, C. Barbier, M. Marie...
Un inconnu se fait passer pour l'ami d'enfance du magistrat Julien Fontanes. Qui est-ce ?
22 h 15 Droit de réponse : l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac : A quoi sert la télévision ?
Avec J. Cluzel, sénateur, J.-L. Godard, S. Collaro, P. Bouteiller...
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 35 Journal des sourds et des malentendants.
10 h 55 Sport : Ski.
Descente messieurs, en direct de Morzine.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.
14 h La course autour du monde.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Raid au jardin d'Allah », de M. Tonnelli ; « Ponape », l'île du mystère, de N. Frazer.
18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Élysées, de M. Drucker.
Avec Nana Mouskouri.
22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Quincy Jones.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre. Mutualité Agricole.
14 h Entrée libre...
Avec le cinéaste René Allio : à 14 h5, Images d'histoire ; à 14 h 20, Portrait d'un comédien : Olivier Perrier ; à 14 h 35, L'architecture, art nouveau ; à 14 h 50, Document : les immigrés de l'intérieur ; à 15 h 25, Le gros Ka ; à 15 h 35, D'hier... d'aujourd'hui : l'horloge.
16 h 15 Liberté 3.
Emission proposée par J.-C. Courdy. Sur le thème : La loi Quilliot, le logement.
17 h 30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série : L'univers du rire.
Présentée par B. Reynolds, J. Lemmon, W. Matthau.
Une série de trois émissions qui proposent de faire revivre les grands moments et les grandes figures du cinéma américain : Mel Brooks, Dean Martin, Jerry Lewis...
21 h 30 La vie de château, émission de J.-C. Brialy.
Pour la première émission de sa série, Jean-Claude Brialy reçoit dans son château de Monthyon Suzanne Flon, Bernard Giraudeau et Gérard Lenorman. Souper aux chandelles et conversations à bâtons rompus.
22 h Journal.
22 h 20 Musiclub.
Les péchés capitaux (1re partie), par le mime Marceau.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30 Informations.
17 h 35 Troisième rang de face (l'actualité des spectacles).
18 h 10 Dynasty.
18 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Infos régionales.
19 h 35 Clip-Clap (panorama de la chanson et du cinéma français).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Dérives.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Cadres et techniciens : quelle formation face aux nouvelles technologies ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Claude Lepape.
11 h 2, Fête de Noël orthodoxe, à la cathédrale Saint-Alexandre (Paris).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : L'Amérique de Reagan, par E. Laurent (Detroit).
16 h 20, Musique : deux siècles d'opéra à Prague (le théâtre Tyl ; le théâtre national).
18 h, Les manuels scolaires : genèse du manuel, avec J. Hebrard.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Communauté des radios publiques de langue française. Les capitales du jazz (Radio-Canada).
20 h, Et soudain l'homme s'est envolé, de C. Dufresne. Avec S. Artel, P. Michael, D. Manuel...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

***0 h à 6 h, Fréquence de nuit :** 2 h 35, Concert : œuvres de* Beethoven, Schubert, Brahms ; 4 h 30, Bloch ; 5 h 20, Bizet.
6 h 2, Samedi matin : œuvres de Rimsky-Korsakov, Haydn.
8 h 5, Avis de recherche.
9 h 5, Carnet de notes.
11 h 5, Les grandes répétitions : Karajan et la Philharmonie de Berlin.
13 h 35, Importation.
15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Concert : œuvres de Schubert, Bruckner par l'ensemble à vent de Paris, dir. A. Paris et la chorale Vittoria d'Argenteuil.
18 h, Les cinglés du music-hall.
19 h 5, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées à Paris) : *Variations pour orchestre sur un thème* de Haydn, *Concerto pour piano et orchestre nº 5* de Beethoven, *Symphonie nº 4 en fa mineur* de Tchaïkovski par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine, sol. Y. Egorov, piano.
21 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives.

INFORMATIONS « SERVICES »

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 5 janvier 1984, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Les Arcs : 50-70 ; Arêches Beaufort : 70-115 ; Autrans : 20-40 ; Avoriaz : 10-50 ; Notre-Dame de Bellecombe : 50-80 ; Samoëns : 15-75 ; Chamonix : 10-100 ; La Chapelle - d'Abondance : 25-40 ; Châtel : 15-50 ; Collet d'Allevard : 20-50 ; La Clusaz : 20-70 ; Combloux : 30-90 ; Les Contamines-Montjoie : 40-105 ; Le Corbier : 30-60 ; Courchevel : 70-120 ; Crest-Volant : 30-85 ; Les Deux-Alpes : 25-150 ; Flaine : 60-110 ; Flumet : 45-70 ; Les Gets : 40-60 ; Le Grand-Bornand : 30-60 ; Les Houches : 15-80 ; Les Sept-Laux : 20-50 ; *Megève : 45-85 ; Les Menuires* : 40-90 ; Méribel : 25-150 ; Morzine-Avoriaz : 25-95 ; La Grande-Plagne : 75-100 ; Peisey-Nancroix : 40-70 ; Pralognan-la-Vanoise : 40-45 ; Praz-*sur-Arly:30-60 ;LaRosière:40-80 ;Saint*-François - Longchamp : 40-100 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 50-90 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 25-40 ; Thollon-les-Memises : 20-40 ; Tignes : 55-180 ; *Val-Cenis : 20-100 ; Val-d'Isère : 35-60* ; Valloire : 25-55 ; Valmorel : 50-80 : Val-Thorens : 80-140 ; Villard-de-Lans : 10-20.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 40-70 ; Auron : 50-90 ; Beuil : 20-45 : La Colmiane Valdeblore : 45-75 : La Foux d'Allos : 40-70 ; Isola -2000 : 90-100 : Montgenèvre : 55-90 ; Orcières-Merlette : 30-40 : Les Orres : 20-50 ; Pra-Loup : 35-55 ; Le Sauze : 30-80 ; Serre-Chevalier : 40-80 : Superdévoluy : 15-75 ; Valberg : 40-55 ; Vars : 30-40.

PYRÉNÉES

Les Angles : 10-20 ; Barèges : 30-80 ; Cauterets-Lys : 50-65 ; Font-Romeu : 10-25 ; Gourette : –20 ; Luchon - Superbagnères : 10-25 ; La Mongie : 50-90 ; Saint-Lary Soulan : 20-30.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 15-25 ; Super-Besse : 10-20 ; Super-Lioran : 10-20.

JURA

Metabief : 25-25 ; Les Rousses : 10-20.

VOSGES

Gérardmer : 15-35 ; Le Bonhomme : 20-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national *suisse* du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du *tourisme*, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

EN BREF

ANNIVERSAIRES

JOHN WILLIAM CHANTE LES DROITS DE L'HOMME. — La Ligue des droits de l'homme célèbre le 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée le 10 décembre 1948 à Paris par l'Assemblée générale des Nations unies. Un disque, *les Droits de l'homme*, enregistré par John William, célèbre cet événement. Le disque : 35 F.

★ *27, rue Jean-Dolent,* **75014 Paris. Tél. : 707-56-35. C.C.P. 218-25 Paris.**

FAMILLE

LES ADOPTIONS TRANSNATIONALES. — C'est le thème du numéro spécial (octobre-novembre) d'*Accueillir*, bulletin mensuel du Service social d'aide aux émigrants (S.S.A.E.), section française du Service social international (S.S.I.). Ce numéro réunit des *documents officiels français*, des éléments de droit international privé et des exemples concrets d'adoption d'enfants originaires *principalement des pays pauvres* d'Extrême-Orient ou d'Amérique latine. Le numéro : 5 F.

★ **S.S.A.E., 72, rue Regnault, 75013 Paris. Tél. : 584-15-25.**

JOURNÉES D'ÉTUDES

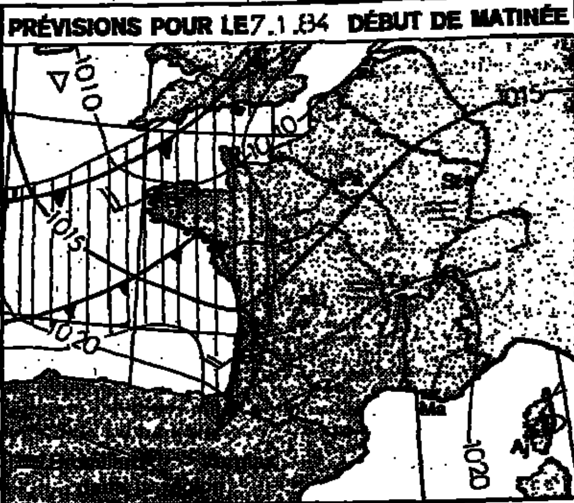
L'INTÉGRATION DES MIGRANTS. — Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) organisent, les 11 et 12 janvier, à Marly-le-Roi (Yvelines), des journées d'études sur le thème : « Les jeunes d'autres cultures dans la société française ». A l'intention de ceux qui sont en contact avec les deux mil*lions de jeunes issus de familles* immigrées.

★ **CEMEA, 76, boulevard de La Villette, 75940 Paris Cedex 19.**

Les mots croisés se trouvent page 14.

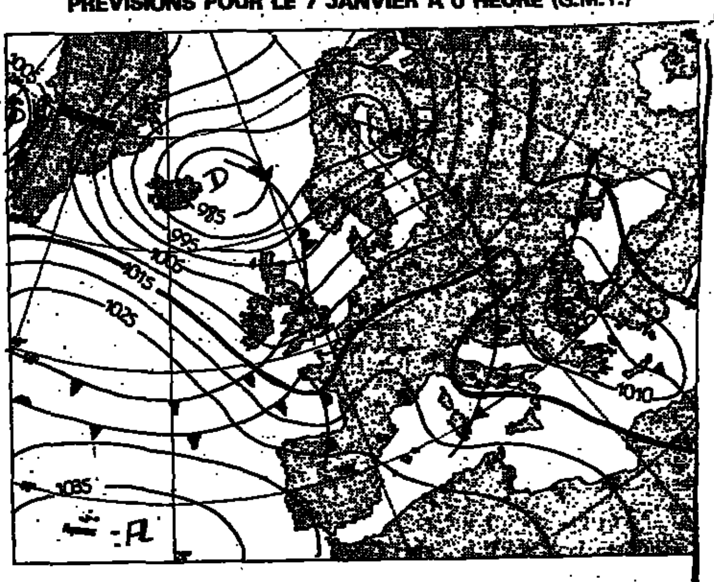
MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le vendredi 6 janvier à 0 heure et le samedi 7 janvier à minuit.

PRÉVISIONS POUR LE 7 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Notre pays va rester sous l'influence d'un flux de nord-ouest dans lequel circulent des zones de pluies ou de neige.

Samedi, en début de matinée, une zone de pluie intéressera les régions *allant du Pas-de-Calais à l'Aquitaine*. Elle sera précédée sur la Champagne, la Lorraine, le Centre, le Massif Central, d'un temps couvert avec quelques pluies verglaçantes. On observera un peu de brume ou de brouillard de la Bourgogne à la moyenne vallée du Rhône et au sud du Massif Central. Le sud-est du pays sera dégagé tandis que, sur la Bretagne, des éclaircies commenceront à apparaître. Les températures minimales seront de 0 à – 3 °C dans les régions de montagne, sur la Bourgogne et le Lyonnais, 3 à 5 °C en bordure de la Méditerranée et sur le Bassin parisien, 4 à 6 °C dans l'Ouest.

Au cours de la journée, la zone de pluie traversera la France en donnant de la neige en montagne. Le soir, il y aura des averses souvent fortes près des frontières du Nord et de l'Est ; encore des chutes de neige des Vosges aux Alpes à partir de 600 mètres à 800 mètres et sur les Pyrénées à partir de 1 000 mètres.

Les températures maximales seront de 6 à 10 °C du Nord au Sud, mais de 2 à 4 °C dans le Nord-Est.

Sens d'évolution pour dimanche

La France restera sous l'influence d'un courant de nord-ouest assez froid et instable, *en particulier sur le Nord et l'Est.*

Prévisions pour dimanche

Dimanche matin des gelées de 0 à – 3 °C seront observées, des Ardennes et des Alpes au Centre et l'Aquitaine tandis que des averses se produiront déjà près de la Manche. Dans la journée, ces averses se généraliseront de la Manche orientale et des frontières du Nord au Morvan, au nord des Alpes et à la Corse. Elles tomberont sous forme de neige au-dessus de 300 à 400 mètres et même localement en plaine. Sur les Pyrénées, le ciel restera bouché, et on *peut aussi s'attendre à quelques chutes* de neige. Un mistral assez fort s'établira près de la Méditerranée. Les températures maximales s'échelonneront entre 7 et 10 °C sur le littoral méditerranéen, 7 °C près de l'*Atlantique*, 3 à 5 °C dans l'Est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 6 jan*vier à 7 heures de 1020,7 millibars, soit* 765,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6 janvier) : Ajaccio, 14 degrés et – 2 ; Biarritz, 9 et 8 ; Bordeaux, 9 et 8 ; Bourges, 6 et 4 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 9 et 5 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 6 et … ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 6 et – 3 ; Lill… 4 et 1 ; Lyon, – 4 et – 1 ; Marseill… Marignane, 7 et – 3 ; Nancy, 3 et … Nantes, 10 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, … et 3 ; Paris-Le Bourget, 7 et 5 ; Pari… Montsouris, 8 et 5 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 9 et 3 ; Rennes, 9 et 4 ; Strasbour… 6 et 0 ; Tours, 6 et 6 ; Toulouse, 8 et … Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 4 degrés ; Amsterdam, 5 e… 3 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 3 et 0 ; *Bonn, 6 et 2 ; Bruxelles, 5 et 4 ; Le Caire*, 19 et 10 ; Îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 4 et 2 ; Dakar, 26 et 20 ; Djerba, 14 et 9 ; *Genève, 5 et – 3 ; Jérusalem*, 13 et 6 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, 9 … 2 ; *Luxembourg, 1 et 0 ; Madrid, 10 e*… – 2 ; Moscou, 1 et – 3 ; Nairobi, 25 e… 14 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 13 et – 2 ; Rome, 11 et 4 ; Stockholm, – 2 et – 5 ; Tozeur, 12 et 4 ; Tunis, 13 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 6 janvier 1984 :

DES DÉCRETS

● Portant création d'un comité national d'évaluation des risques de mouvements de terrain.

● Relatif à l'organisation des marchés dans les secteurs des matières grasses, du lin et du chanvre, des protéagineux, des fourrages séchés et du ver à soie.

● Fixant le barème des versements prévus à l'article 10 de la loi *du 13 juillet 1979 relative* à l'organisation du contrôle des matières fertilisantes et des supports de culture.

● Complétant le code de la construction et de l'habitation.

UN ARRÊTÉ

Relatif au calendrier de l'année scolaire 1984-1985.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

MM. Jean Bardon, président national honoraire de la société des meilleurs ouvriers de France ; Jacob Kaplan, grand rabbin du consistoire central, membre de l'Institut ; François Perroux, professeur honoraire au Collège de France.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Vincent Badie, avocat, ancien ministre ; Marc Blancpain, romancier, président de l'Alliance française ; Robert Bresson, auteur et réalisateur de films ; Jean Guitton, homme de lettres, professeur honoraire à la faculté des lettres et sciences humaines de Paris ; Jean-Pierre Levy, compagnon de la Libération, ancien membre du Conseil national de la Résistance ; Pierre Liotard-Vogt, président de société ; Lucien Vochel préfet, commissaire de la République de la région Île-de-France, commissaire de la République du département de Paris.

Le *Journal officiel* du jeudi 5 janvier publie, en outre, une liste de nominations et de promotions dans l'ordre national du Mérite.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 8 JANVIER

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Pennec.

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis, Mme Bouquet des Chaux.

« Collège des Bernardins », 24, rue de Poissy, Mme Legrégeois, Hôtel de Sully, 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Oswald.

« Le château de Maisons-Laffitte », *15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot* (Caisse nationale des monuments historiques).

« Turner », 11 h 15, Grand Palais (Les amis de l'histoire).

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (M. Bouchard).

« Raphaël », 10 h 30, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, *quai* de l'Horloge (Mme Ferrand).

« Turner », 16 h 45, Grand Palais (Paris et son histoire), le Marais, 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La crypte de Notre-Dame », 15 heures, entrée (Mme Romann).

« L'Opéra », 13 h 35, haut des marches (Tourisme culturel).

« Le Palais-Royal », 10 h 30, 33, quai d'Orsay (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld : « La Thaïlande inconnue » ; 16 h 30 : « La Malaisie inconnue ».

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, M. J. Phaure : « La destinée surnaturelle de la France et le Sacré-Cœur » (Les artisans de l'esprit).

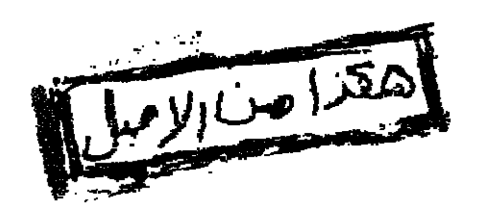
LOTO — TIRAGE N° 1 DU 4 JANVIER 1984

2 22 26 27 28 37

Numéro complémentaire : 10

6	2	6 698 250,50 F
5 + compl.	22	209 320,30 F
5	7 139	17 072,80 F
4	186 800	191,20 F
3	2 388 330	12,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 11 JANVIER 1984
VALIDATION JUSQU'AU 10 JANVIER 1984 APRÈS-MIDI





LE CARNET DU Monde

Fiançailles

– M. Claude TAITTINGER et Mme, née Catherine de SUAREZ D'AULAN,
M. Philippe DARD,
et Mme, née Francine VIDART,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de

Virginie et Guillaume.

Décès

– M. et Mme Louis Schröder,
M. et Mme Pierre Bélus,
M. et Mme Jean Bélus,
M. et Mme Jacques Bélus,
M. et Mme Jacques Testud,
ses enfants,
– *Françoise, Raoul, Bertrand, François,* Marc, Inès, Thomas, Julie et Hélène,
ses petits-enfants,
Les familles Alcabaur, Alemany et Ortet, ses cousins,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Raoul BÉLUS,
ingénieur général
des télécommunications,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 31 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La *cérémonie* religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu en l'église de Siradan (Hautes-Pyrénées), le jeudi 5 janvier 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Bertrand,
92350 Le Plessis-Robinson.

– La comtesse de Boisgelin,
Le comte et la comtesse Yves Gazeau,
Ines, Guénola et Manuel,
M. et Mme Antoine Ader,
Geoffroy et Edouard,
M. et Mme Richard de Maismont et Alexandra,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu du

comte de BOISGELIN,

survenu subitement dans sa soixante-dixième année, le 30 décembre 1983.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 3 janvier 1984.

– Le président,
Les administrateurs,
La direction,
Et le personnel de l'Aipal La Henin,
ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur,

M. Pierre de BOISGELIN,

survenu subitement, le 30 décembre 1983, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 3 janvier 1984.

14-18, rue Montalivet,
75008 Paris.

– Le président et le conseil d'administration des compagnies d'assurances du groupe La France ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe de BUSSY,
administrateur,

survenu le 30 décembre 1983.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Michel CHARPENTIER,
née Anne-Marie Moufraix,

survenu le 5 janvier 1984.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 janvier 1984, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e.

2, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Mme Albert Chandier,
Sa famille,
font part du décès de

Albert CHAUDIER,

survenu le 30 décembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Clichy.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Gabriel-Péri,
92110 Clichy.

– Mme Fougier, son épouse,
Germaine Fougier, sa fille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Marc FOUGIER,
industriel,

survenu, le 22 décembre 1983, à Annecy.

Les obsèques ont eu lieu *dans la plus* stricte intimité.

11 *bis*, rue Dobropol,
75017 Paris.

Françoise GAUTHIER,
(Vermot-Desroches),
maître assistant
à l'université de Paris-VII,

a quitté les siens le *31 décembre 1983.*

Elle a été inhumée à Die (Drôme), le 5 janvier 1984, dans la plus stricte intimité.

Pour tous ceux qu'elle a connus et aimés, elle souhaite avoir été un message d'amour et de paix : à eux de continuer.

Pour ceux qui désireraient donner un sens à sa mort, qui n'en peut avoir d'autre que la lutte anticancéreuse, qu'ils apportent leur contribution à une organisation de recherche sur le cancer, sous la *forme de leur choix.*

Mme Robert Vermot-Desroches,
30 rue de la Mission,
10000 Troyes.

Pierre Gauthier,
Ecole normale de l'Essonne,
Etiolles,
91450 Soisy-sur-Seine.

Jean-Marc Gauthier,
6, rue Jean-Dolent,
75014 Paris.

– Patrick Faucher et son épouse, née Marie-Pierre Petra Heinersdorf,

ont la douleur de faire part du décès de

Violette HEINERSDORF,
journaliste photographe,
ancienne directrice
de la cinémathèque
de l'Institut français de Tel-Aviv.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, square de Port-Royal,
75013 Paris.

– Le Père
Raymond-Jean NOSTEN (O.P.),
a été rappelé à Dieu, le 5 janvier 1984, à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses funérailles seront célébrées le lundi *9 janvier 1984*, à 11 heures, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

De la part du
Père provincial des dominicains de la province de France,
Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation.
De sa famille.

– Mme et M. Jean-Franc de Ferrière, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude Marie-Marcelle RAY,
née Cheminon,

survenu le 31 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, dans le caveau de famille, au château de Carbonneau, à Pessac-sur-Dordogne (Gironde).

64, rue de Verdun,
68100 Mulhouse.

– On nous prie d'annoncer le décès de,

Mme Lucienne SAVARIN,
journaliste,

survenu, le 3 janvier 1984, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière parisien de Thiais.

De la part de sa famille,
Et de ses amis.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice TAUBER,
survenu à Paris, le 1er janvier 1984, à l'âge de soixante-neuf ans.

– Guitou et Jacques Choppy,
Georges Condominas
et Claire Merleau-Ponty,
ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Adeline Christine VIEIRA-RIBEIRO,

survenu à Hyères, le 22 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

– A l'occasion du deuxième anniversaire du décès de notre époux, père et grand-père.

Joseph HAJDENBERG,

sa famille, et ses amis se réuniront, dimanche 8 janvier 1984, à 14 heures, au cimetière de Bagneux.

On se rencontrera à l'entrée principale.

Mme Joseph Hajdenberg,
ses enfants et petits-enfants.

Avis de messes

– *Anciens des Chantiers* de la jeunesse française, délégation pour l'Ile-de-France et la Champagne, samedi 7 janvier 1984, aux missions étrangères, 128, rue du Bac, à Paris-7e, messe à la mémoire du général de la Porte du Theil et des anciens des Chantiers, à 15 heures, suivie de l'assemblée régionale.

Dîner amical à 19 h 30, 39, rue des Entrepreneurs, à Paris-15e.

Renseignements : Cl. Beaugé, 50, rue de Lourmel, à Paris-15e.

Messes anniversaires

– Nous rappelons que la messe annuelle de l'association Rhin et Danube à la mémoire du

maréchal
Jean de LATTRE DE TASSIGNY,

et de ses soldats morts pour la France ou disparus, sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le samedi 7 janvier 1984, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu d'invitation.

Avis de recherche

– On nous prie d'annoncer l'avis suivant :

Ivar Marcel Winiker, né le 18 mars 1939 à 8610 Uster, canton de Zurich, originaire d'Altishofen, canton de Lucerne, fils de Franz-Josef Winiker (1903-1963) et de Alice Winiker-Wicker (1918-1981), est porté manquant. Le disparu est né et a grandi à Uster. Dans sa lettre du *10 janvier 1962*, il communiqua depuis Genève à sa mère qu'il partait à l'étranger. Il n'a depuis lors plus de domicile connu. Selon des informations obtenues de sources incertaines, le disparu se serait engagé dans la Légion étrangère, de laquelle il serait *déserté en juillet 1962.*

Toute personne, qui puisse apporter des informations quant au sort du disparu, est par la présente invitée, dans le délai d'un an dès la première publication, dans le journal officiel du canton de Zurich, à s'annoncer au greffe du tribunal du district de 8610 Uster, *Suisse*. Si l'appel reste sans succès, le disparu sera porté manquant avec effet dès le 11 janvier 1962.

Uster (Suisse), le 7 janvier 1984.
Greffe du Tribunal
du district d'Uster.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

STE PIANOS MAGNE
Ag. centrale BOSENDORFER recherche Paris
COLLABORATEUR COMMERCIAL
Ventes en magasin, tenue fichier, relance, prospection, promotion, anglais, allemand, pratique du piano souhaitée. Poste stable à responsabilité avec débouchés.
Envoyer C.V. avec lettre manuscrite et photo
CENTRE MUSICAL BOSENDORFER 17, av. R.-Poincaré, 75116 PARIS.

CABINET D'EXPERTISES ASSURANCES
recherche
JEUNE UNIVERSITAIRE
Formation bâtiment souhaitée. Excellente culture générale et large ouverture d'esprit. Activité région parisienne.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétent. à :
Cabinet Daniel et J.-Claude FERRAND, 1, av. Foch, bât. Les Châtaigniers, 95220 HERBLAY.

emplois régionaux

Sté d'entreprise Comptabilité Bourgogne, recrute
ASSIST. PRINCIPAL (CHEF DE MISSION)
Ecr. avec C.V. et photo s/nº 043.808 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 50 ans, cherche loge ou gardiennage sur Paris ou proche banlieue. Ecr. s/nº 6.579 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 32 ans, cherche place, agent de liaison, conviendrait entreprise transport ou industrielle entre sièges sociaux et annexes tous pays, anglais parlé. Ecr. s/nº 7.319 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour une mission même courte France ou étranger homme polyvalent, cadre supérieur, 50 ans, expérience : de la P.M.E. à l'aménagement du territoire de la création d'entreprise à sa gestion.
Tél. Christian LE SOURD 16 (1) 340-81-00.
Écr. s/nº 2.547 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 28 ans, quadrilingue, maîtrise en droit et en sciences économiques, DECS, exp. professionnelle en cabinet juridique (26 mois), recherche poste de JURISTE ou de FISCALISTE. Ecr. à Luc Julien St-Amand, 12, rue Daubigny, Paris-17e.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

S/SEINE-ILE ST-LOUIS EXCEPT. DUPLEX 300 m² 4 chbres, 3 bains, 2 gar., serv. DORESSAY - 624-93-33.

5e arrdt

Mº CARDINAL LEMOINE
Bon imm., asc., chff cent., 1 P., coin cuis., 4e ét. s/rue, 40, rue des Boulangers, samedi, dimanche 14 h 30/17 h.

7e arrdt

Mº INVALIDES
Bon imm., calme, soleil. Petit 2 pièces, kitch., cab. toil. 2 bis rue Maler. Samedi, dimanche 14 h/17 h.

9e arrdt

TRINITÉ
Dans imm. pierre de t., gd stand., asc., beau 7 pces, 200 m² + 2 chambres service. A SAISIR. 1.850.000 F. SIMRA. 355-08-40.

10e arrdt

PRÈS QUAI VALMY
Gd studio, cuis., bains, w.-c., s/jardin, imm. récent, parking. 350.000 F. Vr samedi 14-18 h. 10, r. LOUIS-BLANC. 2e ét.

REPUBLIQUE
Dans bon imm. 2 pces, 30 m² Petits travaux à prévoir. 130.000 F. SIMRA. 355-08-40.

IMM. NEUF. Très gd standing
Mº GARE DE L'EST
22, 24 AV. DE VERDUN
Studio, entrée, cuis., *bains*, 40 m², 9e étage, balcon, park. Vue dégagée SUR SQUARE. PRIX EXCEPTIONNEL. Samedi, dimanche 14 à 17 h.

12e arrdt

PROX. NATION
Imm. récent BEAU SÉJ. DBLE + 1 CHBRE. Loggia. Box fermé s/sol. Calme. Soleil. 6e ét. sur place, 22, RUE SIBUET. Samedi, dimanche 11/17 h.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

14e arrdt

Mº ALÉSIA
Bon imm. s/square, chff cent., 2 pièces, entrée, cuis., bains, 15, square Châtillon. Samedi, dimanche 14/17 h.

15e arrdt

ST-CHARLES Pet. 3 p., cuis, s. d'eau, 4e ét. SUD. Prix : 380.000 F. 577-96-85.

CONVENTION-BRANCION
P. de taille, 2 P., cft, tapis, asc. 308.000 F. 577-96-85.

Mº PASTEUR
Imm. p. de taille s/rue, liv. dble, 1 chbre, bureau, cuis., bains. Agréablement aménagé, 4, rue Nicolas-Charlet, sam., dim., lundi 14/17 H.

CAMBRONNE
dernier étage, plein ciel 4/5 pces, récent, 100 m² environ + 2 terrasses même niveau, bon ét. box. Part. à part. Téléphone : 567-73-61.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Beau 4 P., tt cft, immeuble, *p. de taille, asc., 880.000 F*
LERMS. 355-58-88.

BUTTES CHAUMONT
s/parc, studio 40 m², viager, libre 4e ét., asc. SAMEDI 14 h à 17 h, 21, rue MANIN ou tél. 202-57-79 matins.

BOLIVAR
Beau 2 p., tt cft, immeuble crépi ravalé. 150.000 F.
LERMS - 355-58-88

20e arrdt

Mº ALEXANDRE DUMAS
Gd 3 P., tt cft, balc., vue imprenable, immeuble standing. *560.000 F*
LERMS. 355-58-88.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Plein ciel, plein vent, superbe impecc. 115 m² + 58 m² terr., piscine, park. 158.000 F. Tél. : 229-52-98.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ, PRÈS BOIS proche Porte-Dorée, 4 pces tt confort, *95 m². 800.000 F.* Samedi de 14 à 17 heures 30, AVENUE SAINTE-MARIE.

NOGENT S/MARNE
R.E.R. et bois immédiats TRÈS beau 2 p. parfaitement aménagé. Balcon, park. s/sol.

VINCENNES
Immeuble récent 7e ét. Très *beau 2 p., balc., 450 000 F.*

SAINT-MANDÉ
Mº St-Mandé Tourelle Imm. récent 6e ét. Très bon 2 p. plein Sud. 520 000 F.

BRY-SUR-MARNE
TRÈS BEAU 2 PIÈCES Immeuble neuf BORD MARNE EXCELLENTE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 77-71.

bureaux

Ventes

FAUBG ST-HONORÉ
140 m², BUREAUX LIBRES 563-55-89 (10-12 HEURES).

Locations

STÉ CHAMS BD DIDEROT **346-76-34**
Votre siège social, tous commerces, tous services courrier. *Tél.* locat. bur. constnt. de stés.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

propriétés

MOULIN ANCIEN
RÉNOVÉ. 45' Paris Sud-Ouest R.E.R. à 8 KM 300 m² HABITABLE + nombreuses dépendances 2 ha. de TRÈS BEAU TERRAIN BORDÉ PAR L'ORGE AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE.
DEMICHELI
873-50 22 et 47-71.

SUD-OUEST 5 km AGEN
plein Sud, maison régionale pierre apparente, 180 m² 5 chbres, bns, séj. 40 m², mezzanine, salon, cuisine, buanderie, cellier, garage, sur 7 ha. de collines, bois, prés. + écurie, eau ville + sources. 1.350.000 F. (1) 557-44-12.

locations non meublées demandes

Paris

POUR STÉ ÉLECTRONIQUE DIVISION EUROPE
Cadre et personnel rech. appt ttes catégories Paris, banlieue, villas. 504-48-21. p. 18.

Région parisienne

Pour Stés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations non meublées offres

Région parisienne

A 10 mn PORTE-DE-CHOISY Loue beau STUDIO avec box *fermé, réf. nf. loyer 2.000 F.* + 400 F charges. 331-71-22.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEM. INTERNATIONAL rech. habitations de stand DU PIED A TERRE A L'HOTEL PARTICULIER
380-26-08. 267-06-05.

échanges

Vincennes 78 m² + box, stand. 1976 contre 5 P. Vincennes. PARIS 12e. 365-19-37.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, R. LA BOÉTIE, 8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

capitaux propositions commerciales

Cherche entreprise en difficultés, participations majoritaires ou minoritaires, communiquer doc., rens. à Agence HAVAS, nº 16.804. B.P. 601 - 31002 Toulouse Cedex.

travail à domicile

Tous travaux, RÉÉCRITURE dactylo par Dipl. d'Études Sup. Téléphone : 887-71-88.

locaux commerciaux

Entrepôts neufs – Madrid

20 km sud Valdemoro –
accès direct autoroute C.N.IV –
surface utile 21 250 m² –
hauteur 7-8 m – portée 25 m long.
6,25 m larg.
terrain constructible 58 800 m².

Ecrire sous nº 277.987 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

l'agenda du Monde

Animaux

Elevage amateur cède beaux chiots BOULEDOGUE français inscrits LOF tatoués vaccin. (1) 638-34-14, (1) 726-89-63.

Artisans

Artisan rech. ts travaux de *peinture intér.* et ravalement. M. GUERRIN : 270-65-07.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses bijoux, or, etc. argenterie PERRONO joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - occasions - échanges.

ACHAT OR
pièces or et argent or dentaire, débris bijoux anciens ou modernes même abîmés
DE 60 à 250 F le g
L'EMERAUDE
2, bd Bessières, Paris-17e Téléphone : 627-56-39
25, rue Louis-le-Grand PARIS-2e - Mº OPERA Téléphone : 742-40-82
2 bis, rue Maler, PARIS-7e Téléphone : 705-89-95
prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile.

JEAN DELOR
ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
BRILLANTS
1, RUE DU HAVRE, Mº SAINT-LAZARE, HAVRE-CAUMARTIN.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous faite profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.

- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- *EN CUIR : 9 qualités* et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).

Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.250 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 5.990 F, en veau pleine fleur à 7.900 F.
Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.

CAP 37, r. de Citeaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-88-22.

Collections

Collectionneur cherche
LANTERNE DE LOCOMOTIVE
à vapeur S.N.C.F. (à pétrole) Offre de prix à : HANS SCHORI Huberstrasse 20-CH 3008 BERN.

Cours

BÉNÉVOLEMENT
Séances de conversation en anglais, ts niv. et angl. d'affaires, *indiv. ou groupes 4/5 pers.* Tél. : 919-41-92.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre. 2.500 F. PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e – ouvert le samedi – Tél. 222-44-44.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES
SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance minimum de 2 T 6 au cm². Invisible, peu onéreux et très efficace POLY PROTEC, 8, pl. de la *Madeleine*, 75008. 261-58-59.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end par un spécialiste qualifié
GERMAINE LESECHE
11 bis, r. de Surène, 75008 Paris. Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

Particulier prend en pension *dans grande propriété* campagne, environs d'Aubagne 13400, une personne âgée ou couple seulement, même grabataire ou sénile, confort, ambiance familiale, surveillance constante, soins médicaux assurés, animaux admis. Tél. (42) 83-38-40.

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte d'Italie, Paris
Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes, tous âges, *valides, semi-valides, handicapés*, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry. 94800 VILLEJUIF. Téléphone : (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172 New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

COTE D'AZUR-MENTON
••NN Hôtel CELINE-ROSE 57, av. de Sospel, 06500 Menton, (93) 35-74-69, 28-28-38. Chbres tt cft, calmes et ensol., cuis. famil., ascens., jard. Pens. compl. automne-hiv. 83-84 : 152 à 172 F T.T.C.

Vins

Société cherche
GRANDS CRUS DE BORDEAUX
Millésimes anciens et récents
Demandons liste avec prix même pour petite et grosse quantité.
Ecrire sous chiffre 279 640 M
Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Le Monde

économie

APRÈS LA FERMETURE DE L'USINE TALBOT DE POISSY

M. Bérégovoy invite la direction à rencontrer les syndicats pour examiner les conditions de la reprise du travail

A la suite des violents affrontements du 5 janvier, la direction a décidé de fermer l'usine Talbot de Poissy. Ni la C.G.T. ni la C.F.D.T. n'ayant appelé à poursuivre l'occupation le 6 janvier, seuls quelques rares ouvriers se sont présentés, vendredi matin, aux portes de l'établissement, des gardiens opérant un très sérieux filtrage. La direction a convoqué les cadres et quelques autres salariés dans l'usine — au total, de 500 à 600 salariés — pour faire le point et vérifier l'état des lieux. La C.G.T. a appelé, à 17 heures, ce 6 janvier, à une manifestation de la Nation à la Bastille, pour *« dénoncer les provocations de la direction.., les violences des milices patronales, le racisme, défendre l'emploi et l'automobile et affirmer la solidarité des travailleurs français et immigrés »*. De son côté, la mairie de Poissy (R.P.R.) organise, à 15 heures, une manifestation sur le thème « Sauvons l'emploi à Poissy et dans sa région ». La C.S.L., par la voix de son secrétaire général, M. Blanc, a annoncé qu'elle participerait à cette manifestation. Le 5 janvier, 200 à 300 militants C.F.D.T. ont manifesté devant le siège parisien de Peugeot S.A. Plusieurs responsables C.F.D.T. ont été convoqués le 6 janvier à 10 h 30 devant le tribunal de Versailles, suite à la plainte déposée par la direction.

M. Henri Krasucki a estimé, le 5 janvier, que la responsabilité de la situation *« incombe d'abord à la direction du groupe P.S.A. »*, mais a souligné que *« la C.F.D.T. a une bien lourde responsabilité »* et que le gouvernement a également *« sa part de responsabilité »* (voir d'autre part). Le secrétaire général de la C.G.T. a affirmé que *« la direction a permis (...) aux éléments de la C.S.L. et d'autres usines du groupe P.S.A. de conjuguer aujourd'hui leur violence avec celle des 150 extrémistes en attaquant les travailleurs venus pour une issue positive »*. Il a souligné que sa centrale *« ne permettra ni la confusion ni que ses militants et que les travailleurs soient victimes de la violence »* et continuera à agir *« pour une issue positive conforme à l'intérêt des travailleurs et à ceux du pays »*.

La commission exécutive de la C.F.D.T. et sa fédération de la métallurgie *« condamnent ces violences. Elles se félicitent de l'attitude des militants C.F.D.T. qui, sur le terrain, développent tous les efforts pour empêcher les affrontements. Dans ce conflit comme dans d'autres, la dégradation de la situation est aussi le résultat d'une conception des rapports sociaux qui éliminent les organisations syndicales du règlement des problèmes économiques et sociaux. (...) Elles déclarent solennellement que la seule solution pour régler le conflit et arrêter le développement d'un processus de violence est de prendre les moyens de nouer rapidement les négociations »*.

Dénonçant les *« irresponsables C.G.T. et C.F.D.T. »*, M. Bergeron a affirmé que *« si la situation actuelle persiste, c'est la crédibilité de la marque Talbot elle même qui sera en cause. C'est aujourd'hui qu'il faut mettre un terme à ce qu'on vit, sinon c'est l'emploi de 17 000 personnes qui sera en cause »*. La C.F.T.C. a souligné que *« le résultat est tragique pour les salariés et l'entreprise comme pour le syndicalisme. Va-t-on enfin en finir avec les diktats, les opérations de commandos et la violence, pour revenir à un dialogue syndical authentique ? »*.

M. Jean Menu, président de la C.G.C., a estimé que *« le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Hier la démagogie, aujourd'hui l'irresponsabilité caractérisée mettent en péril plus de 30 000 emplois dans l'automobile française. (...) La C.G.C. demande solennellement que la table ronde sur l'automobile soit réunie d'urgence pour éviter de nouveaux « Poissy ». Dans l'immédiat, faudra-t-il qu'il y ait des morts chez Talbot pour que des solutions soient trouvées dans la concertation ? »*.

La C.S.L. affirme qu'*« aucun militant n'a participé de quelque manière que ce soit à ces actes odieux »* et se déclare *« scandalisée par le comportement des dirigeants de la C.F.D.T. »*, demandant l'ouverture d'une information judiciaire contre cette organisation.

M. Max Gallo a déclaré que le gouvernement *« a assumé toutes ses responsabilités »* et que *« les partenaires sociaux devaient prendre les leurs »*. Il a souligné que le gouvernement *« avait réussi à faire accepter une réduction des licenciements et à l'accompagner d'un plan social »* et qu'il était prêt à *« ouvrir des négociations »* sur les modalités de l'aide au retour des salariés. Jugeant *« dramatiques »* les affrontements, il a ajouté que le gouvernement *« souhaite la reprise du travail »* et que la direction *« tienne son engagement de maintenir l'activité sur ce site, dans cette usine »*.

A TF 1, M. Bérégovoy a souligné qu'*« il faut que la direction accepte de rencontrer les responsables syndicaux et qu'elle examine avec eux les conditions de la reprise du travail »*. Après avoir lancé un appel aux deux parties, il a ajouté : *« Il s'agit d'un problème difficile, mais il faut mesurer l'enjeu : ou bien le désordre, ou bien une usine qui continue de fabriquer. »*

M. Bernard Pons a, au nom du R.P.R., condamné sans réserves *« les violences provoquées par une minorité d'irresponsables. La sécurité de tous doit être garantie à l'intérieur et aux abords de l'entreprise. Le R.P.R. dénonce l'absence de clairoyance et les atermoiements du gouvernement qui sont en grande partie à l'origine de la dégradation de la situation »*. Quant à M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, il affirme que *« les syndicats révolutionnaires C.G.T. et C.F.D.T. ont assassiné Talbot »*.

Une sortie la tête haute

En concentré, cette évacuation du bâtiment B 3 où les grévistes s'étaient barricadés toute la journée du 5 janvier fut à l'image du mois de grève qui l'avait précédée : déchirée, explosive, vibrante de cinq cents énergies du désespoir. Un adieu aux armes rêvé tout l'après-midi par les assiégés, une cérémonie interminablement négociée mètre par mètre par les syndicalistes. Comment quitter le B 3, devenu leur second foyer, leur refuge ? On leur proposait le déshonneur, une sortie à la sauvette par la porte d'Achères, la *« porte de service »*, *4 kilomètres de honte jusqu'à la gare*. La direction leur refusait des cars pour les ramener chez eux en sécurité. Le gouvernement leur réquisitionna les cars, et ils arrachèrent la porte de Poissy, la grande.

Sous la pluie glaciale de la nuit tombante, la tête haute, Talbot montra ainsi au pays comment meurt une grève. En tête du cortège, *au prix de quelques horions avec* la C.F.D.T., la banderole de la C.G.T., sous laquelle s'abritent une quinzaine de militants, dont bien sûr Mme Nora Tréhel qui a voulu être du dernier voyage. Quelques bras un peu raides se lèvent, on esquisse des sourires crispés. Et derrière, l'ineffable pagaille de la C.F.D.T., tous fanions au vent. *« Non, non aux licenciements »*, frimait une *dernière fois le cortège en quittant l'enceinte de* l'usine sous l'œil de quelques C.R.S. frigorifiés et d'une poignée de vigiles haineux. Le froid, la pluie, ont eu raison depuis longtemps de leurs assiégants nongrévistes.

N'empêche. On redresse la nuque pour soi, pour les caméras qui boivent le défilé. Passé la grille, quelque cinq cents militants de la C.G.T., accourus de toute la région, attendent les héros. Embrassades. Bravos. *« Talbot vivra ! »* et un certain affarement quand ils s'aperçoivent que les dieux s'entredéchirent.

En deux cortèges distincts, on dépasse sans même les voir les fameux cars, enjeu d'un après-midi de palabres. Où se rend-on ? Les leaders le savent moins que quiconque. A travers Poissy, on atterrit à la mairie. *« Mes camarades, aujourd'hui, nous avons livré une grande bataille »*, félicite M. Jean-Pierre Noual, de la C.F.D.T., la voix brisée. Et, pour la première fois, ces mots : *« Il est inutile, voire dangereux, de venir demain aux portes de l'usine. »* Les grévistes savent depuis midi qu'à compter de vendredi la direction, une fois de plus, a décidé le lock-out de Poissy.

Lots de consolation

Trois lots de consolation : l'arrivée *in extremis* d'une délégation de la C.F.D.T. parisienne : *« Français, immigrés, même combat ! »*, crient les Parisiens, comme à la manifestation des « Beurs ». Un « point d'information » promis chaque jour par la C.F.D.T. au siège de son union locale, et une « Bastille-Nation » vendredi 6 janvier à 17 heures, offerte par la C.G.T. Les cars arrivent enfin. *On négocie les itinéraires, on s'y entasse. Solitaire et sombre*, Daniel Richter, œil tutélaire de la C.F.D.T. de Renault-Flins sur cette grève, traîne les pieds sur les trottoirs luisants. C'est fini.

Après la bataille rangée du matin entre grévistes et non — grévistes — 51 blessés, *dont 19 soignés à l'hôpital*, le plus grave ayant une plaie à l'œil, — cette évacuation en bon ordre fait suite à un interminable après-midi d'incertaines négociations. Pour la sécurité d'abord. Tout *le jour*, le B 3 *a mariné dans ses* frayeurs. *« Au four ! »*, ont hurlé des non-grévistes au passage d'une ambulance emmenant un gréviste blessé. *« J'habite Poissy même. J'ai peur que la C.S.L. s'en prenne à ma femme, à mes enfants. »* Les immigrés exigent un quadrillage policier dans la gare, dans les trains. M. Delperier, directeur départemental des polices urbaines, promet. Il promet aussi de faire évacuer les non-grévistes, qui, *pourtant contenus sur* le parking par *un cordon de* C.R.S., *continuent de narguer les grévistes.*

Brûlants *encore*, les souvenirs du *matin serrent* les gorges. *« Je suis arrivé à mon poste*, raconte un délégué de chaîne C.G.T. *Je voulais simplement discuter. Quand j'ai vu la maîtrise ramasser des boulons, j'ai compris que c'était pour moi. Alors, j'ai filé rejoindre les copains. »*

Des deux côtés, l'attente s'étire. Les « blouses bleues », *parquées sur la* parking, tentent de fraterniser avec *les gendarmes mobiles* :

« C'est chaud, vos vestes ? demande un contremaître à un gendarme, avec un bon sourire.

— Non, ce n'est pas matelassé.

— Je sais, j'avais la même en Algérie en 1954. »

« Beaucoup de contremaîtres sont des anciens d'Algérie, confirme un militant C.F.D.T. *Ça explique bien des choses. »*

Déchaussés, agenouillés sur des cartons, une vingtaine d'immigrés écoutent la prière du soir quand éclate à la porte du bâtiment une tempête de flashes et de projecteurs. Costume impeccable, chaîne de montre *en sautoir et tenant à la main, roulé*, le plan de l'usine, M. Souterène, *directeur* central des polices urbaines au ministère de l'intérieur, traverse au pas de charge le B-3. Tentant d'éviter les flaques laissées par le déchaînement des lances à incendie, le haut fonctionnaire ignore superbement l'escalier qui mène au local de la C.F.D.T. et *marche droit* vers *celui* de la C.G.T.

Une journée de haine

« Les garanties qu'on nous offre nous paraissent suffisantes pour quitter l'usine dans la dignité », vient crier Mme Nora Tréhel, sans prendre le temps d'attendre un micro, dès l'entrevue terminée. Et, *comme un écho*, Jean-Pierre Noual : *« Il est inconvenant que le représentant du gouvernement n'ait pas cru bon de rencontrer la C.F.D.T., qui mène ce conflit depuis l'origine. » « Inconvenance »* vite réparée. A 18 h 30 enfin, tout le monde est prêt à sortir.

Épilogue — défoulement d'une journée de haine, marquée *par la présence dans les deux camps d'éléments extérieurs* à l'usine. Frondes, matraques, revolvers à plombs, n'ont pas surgi des mains du personnel de l'usine. Haine de classes : trop de peur réciproque entre O.S. et maîtrise était à exorciser dans cette *usine. Pour la première fois, les chefs d'atelier en blouse blanche ont fait le* coup de poing avec leur maîtrise. Haine de races, enfin, des « petits blancs » contre les Marocains. Combien spontanée cette *Marseillaise* jaillie de tous les gosiers des *non-grévistes à l'arrivée des C.R.S. !*

Epilogue enfin d'un mois de folie. La C.G.T. ayant tôt sauté du train, une C.F.D.T. tragiquement impréparée se retrouvait seule aux commandes de la machine emballée, prenant parfois plaisir à jouer avec les manettes. *Le parcours s'est achevé un soir de pluie, sur les marches de la* mairie de Poissy.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La blessure syndicale

(Suite de la première page.)

Déjà, certains syndicalistes se prenaient à rêver, les passions étant retombées, d'un rapprochement entre la C.F.D.T. et F.O., deux organisations qui se retrouvent déjà sur des positions parfois identiques au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES).

Espoirs déçus

Les espoirs des uns, les rêves des autres n'auront été que de courte durée. Là aussi, la blessure de Talbot va être dure à cicatriser. Sur le terrain, à Poissy, C.G.T. et C.F.D.T. se sont affrontées durement. Après le déferlement de violence du 5 janvier, M. Henri Krasucki n'a pas hésité à déclarer que *« la C.F.D.T., son secrétaire général, Edmond Maire, sa fédération des métaux et ses responsables locaux, portent une bien lourde responsabilité dans cette situation »*. Pour le secrétaire général de la C.G.T., la C.F.D.T., par ses *« actes maximalistes »*, a *« fait le jeu de la direction de P.S.A., qui ne pense qu'à liquider Talbot »*. *« Ceux-là mêmes*, ajoute-t-il, *qui, jusqu'au bout, ont attisé un climat empoisonné et pactisé avec les extrémistes en sont venus, lamentablement, à demander l'intervention des forces de police. »* La commission exécutive de la centrale cédétiste et sa fédération de la métallurgie ont répliqué que *« les positions de la C.F.D.T. ne sont évidemment pas comparables à celles d'un syndicat plus soucieux de faire appliquer les décisions de son ministre que de trouver avec les salariés les voies du règlement »*.

M. Bergeron, qui sera reçu le 9 janvier par M. Mitterrand dans le cadre d'une délégation de la C.E.S. dans laquelle devrait figurer M. Maire, n'est pas demeuré en reste, s'en prenant vivement aux *« irresponsables C.G.T. et C.F.D.T., qui n'ont cessé de souffler sur le feu »*. Tout au long du conflit, le secrétaire général de F.O. a dénoncé la *« surenchère »* de la C.F.D.T. voulant ainsi faire apparaître un *« irréalisme »* qui rend plus que hasardeux toute tentative, aussi timide soit-elle, de rapprochement. L'affaire Talbot a ainsi relancé les polémiques entre syndicats. La division syndicale va s'en trouver renforcée. Avec les bons vœux de Talbot.

Mais cette blessure va avoir également des conséquences dans les relations entre le gouvernement et les syndicats. Depuis que l'on est passé de l'état de grâce à l'état de rigueur, de la réforme à la gestion, les confédérations, en évitant tout choc frontal avec le pouvoir, ont pris quelque distance avec une politique sociale qui s'essouffle quand elle n'est pas inexistante. Elles ont été confrontées à un abandon de la politique de revalorisation du SMIC en 1983, à un long immobilisme — un *« hors jeu »* volontaire pour M. Bérégovoy — sur l'assurance-chômage, à une hésitation à s'engager sur la politique salariale qui a conduit le gouvernement à laisser le C.N.P.F. tirer le premier. Un tableau bien sombre pour espérer reprendre sur de nouvelles bases les relations avec le gouvernement.

Or voilà que, successivement, le gouvernement, dirigé par un premier ministre socialiste, conclut, en dehors des syndicats, au mieux sondés, au pire informés après coup, un accord avec le groupe P.S.A., autorise 1 905 licenciements — avec à la clé une formation controversée — et au lieu de répondre positivement aux confédérations qui le pressaient d'aider à de réelles négociations envoie la force publique pour faire évacuer les « grévistes de Poissy ».

L'affaire Talbot apparaît ainsi comme un nouveau coup porté à la confiance déjà fort ébranlée des syndicats dans ce gouvernement de la gauche. M. Maire a attaqué durement la politique industrielle *« secrète, immobile et incohérente »* du gouvernement. M. Krasucki lui a attribué une part de responsabilité dans le développement de la violence à Poissy, estimant que, *« en renonçant à utiliser ses moyens pour amener la direction à un comportement industriel, social et humain correspondant aux nécessités et aux possibilités, y compris au cours des tout derniers jours, il a permis à la direction de P.S.A., fer de lance du C.N.P.F., aux éléments extrémistes et aux irresponsables d'en arriver là »*. Quant à M. Bergeron, qui a demandé au gouvernement de ne pas *« demeurer spectateur »* et *« d'assumer sa responsabilité »*, il s'inquiète de plus en plus d'une possible dégradation du climat social en en attribuant pour une bonne part les risques à la politique gouvernementale.

L'état de défiance

M. Mauroy, qui va recevoir prochainement les dirigeants syndicaux, devra faire beaucoup d'efforts, faire preuve d'autorité comme d'innovation sociale, pour renouer un dialogue constructif. Après Talbot, alors que de nouvelles mutations industrielles douloureuses se profilent sur fond général de hausse du chômage et d'austérité salariale, allons-nous tomber dans l'état de défiance ?

Cependant, d'un mal, d'une blessure, peut parfois naître un bien. Paradoxalement, la C.F.D.T. n'aura peut-être pas tout perdu au lendemain des affrontements de Poissy. Son refus total et maximaliste des licenciements n'obéissait pas qu'à un calcul à court terme. A moyen terme, et l'intention était positive, il s'agissait d'empêcher absolument que les candidats aux restructurations industrielles à venir s'engouffrent dans la brèche de Talbot en négociant avec les seuls pouvoirs publics plutôt qu'avec les syndicats, en recourant aux licenciements plutôt qu'en recherchant d'autres solutions comme la réduction de la durée du travail liée à la formation.

Trois semaines après l'accord P.S.A.-gouvernement du 17 décembre, rien n'est réglé à Poissy. La violence se déchaîne. Les passions se donnent libre cours. Les syndicats sont désemparés et n'arrivent pas à trouver la bonne porte de sortie. Personne ne contrôle personne. La solution *« modèle »* est quoi qu'il arrive un échec. Pour les mutations à venir on ne pourra plus recommencer comme à Talbot.

MICHEL NOBLECOURT.

Le contre-exemple

(Suite de la première page.)

Reste donc les *« irréductibles »*, ces travailleurs immigrés déjà âgés — proche en moyenne de la quarantaine — physiquement usés, souvent *analphabètes* donc qui ne croient pas aux mirages de la formation, inquiets enfin d'un retour au pays où ils ne retrouveront pas plus de travail qu'en France, bref, des sans-espoir.

Tout laisse donc à penser que l'usine va rouvrir ses portes sans eux, avec quelques centaines d'ouvriers d'abord — convoqués individuellement — puis avec quelques milliers. Mais y aura-t-il jamais les quatorze mille travailleurs qui sont censés rester dans l'entreprise après les licenciements et les *départs en préretraite en cours*? Cela dépendra sans doute du nouveau de la production, or il y a peu de chance que la direction prenne le risque, dans les circonstances actuelles, de construire dès à présent la 205 — une voiture dont les ventes *marchent* — à Poissy, comme cela était prévu. La situation ne redeviendra donc normale que dans plusieurs mois. Et la menace du dépôt de bilan sera d'autant plus forte, si la production ne repart pas, que le groupe a réalisé hier l'opération juridico-financière *qui isole Peugeot-Talbot (même si pendant* dix-huit mois un tribunal de commerce peut ne pas tenir compte de cette modification juridique). L'attribution des parts de Peugeot dans Talbot pour 99 % à Talbot S.A. et pour 1 % à Sara, un garage orléanais, aura coûté 800 millions de francs à Peugeot qui a pris à sa charge les dettes de Talbot. Mais l'entreprise de Poissy désormais responsable devra seule à l'avenir équilibrer ses comptes.

Quoi qu'en ait pensé le premier ministre ce dossier ne pouvait pas servir d'exemple. Par son histoire *cette* vieille usine à l'atmosphère pesante (certaines chaînes sont superposées), à l'équipement parfois à la limite de l'obsolescence, ballotée depuis des décennies de marque en marque (Simac, Chrysler, Talbot) avec un personnel recruté en grande partie dans des villages marocains il y a dix ou quinze ans et jamais réellement formé depuis, avec longtemps son syndicat maison muselé, avait bien des particularismes que le gouvernement ne retrouvera guère que dans la restructuration prochaine de Citroën Aulnay (malgré une usine beaucoup plus récente).

Mais *« le contre exemple »* de Poissy servira dans les autres dossiers en ce qu'il a montré que ces mutations industrielles nécessitaient non pas tant l'approbation tacite d'une grande centrale syndicale qu'une pédagogie donc des négociations à la base, si difficile cela soit-il.

De plus ce que l'on imaginait dans la région parisienne, bassin d'emplois ou certains reclassements peuvent être opérés, le sera beaucoup moins dans des zones dévastées par le déclin de la sidérurgie, du charbon ou des chantiers navals. Il faut donc créer des emplois ; or jamais l'épargne des entreprises n'a été aussi faible qu'en 1983, jamais le volume de l'investissement industriel n'a été aussi bas (sur la base 100 en 1970, il est tombé selon l'INSEE à 85 l'an passé). Et la dernière enquête de l'Institut, réalisée en novembre auprès de trois mille chefs d'entreprise, montre que 47 % d'entre eux espèrent réaliser les investissements nécessaires, contre 51 % en juin.

Il n'y aura pas de restructuration industrielle réussie sans création d'emplois (la France en a perdu près de deux cent mille dans l'industrie en 1983), donc sans relance des investissements et sans retour à une certaine prospérité des entreprises. Sans doute aurait-on pu prendre conscience de cela.

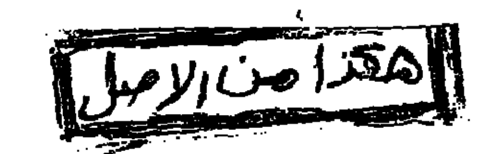
BRUNO DETHOMAS.

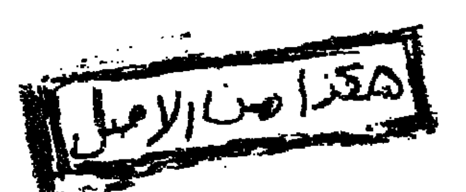
Automobile : bons résultats a l'exportation

Le marché français automobile a baissé de 4,3 % au mois de novembre par rapport au même mois de 1982, et de 1,4 % sur les onze premiers mois de l'année. La chambre syndicale qui fournit ces chiffres estime cependant le *« niveau satisfaisant »*, *« compte tenu des très forts résultats du quatrième trimestre 1982 »*.

Sur onze mois, Citroën détient 13 % du marché, Peugeot 14,97 %, Talbot 4,57 %, Renault 34,85 % et les marques étrangères 52,58 %. Deux marques, Talbot (— 15,5 %) et Renault (— 12,2 %) sont en fort déclin, tandis que Citroën (+ 5,7 %) et Peugeot (+ 16,9 %) résistent bien à la montée des étrangères (+ 4,8 %).

Les exportations françaises donnent satisfaction. Le lancement sur les marchés étrangers de nouveaux modèles permet à celles-ci de progresser de 16,3 % par rapport à novembre 1982 et de 10,2 % en cumul sur onze mois (encore ne doit-on pas oublier que les exportations d'éléments de R 9 et de R 11 vers les États-Unis sont comptabilisées comme des véhicules entiers).





SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Malgré l'ouverture faite à F.O., les syndicats refusent les propositions du C.N.P.F.

En acceptant de discuter sur la base du projet de F.O., lors de la neuvième séance du 5 janvier, le C.N.P.F. a effectivement fait l'ouverture qui permet de débloquer les longues négociations sur l'avenir de l'assurance-chômage (*le Monde* du 6 janvier). Mais il faudra sans aucun doute d'autres concessions de la part du patronat pour qu'un accord puisse se réaliser, le 10 janvier, comme semblent le vouloir tous les partenaires sociaux, qui se résignent à admettre le principe de la séparation en deux systèmes d'assurance et de solidarité. Le C.N.P.F a d'ailleurs annoncé que, dès l'ouverture de la prochaine réunion, il remettrait un document précisant ses dernières propositions.

Pour l'instant, en effet, les propositions patronales ont provoqué de vives réactions parmi les organisations syndicales, qui se sont récriées avec un bel ensemble, la C.F.D.T. et la C.G.T. allant jusqu'à affirmer que *« la négociation ira vers l'échec »* si le C.N.P.F. ne faisait pas d'efforts.

Quatre points, essentiellement, faisaient obstacle :

● Le C.N.P.F. a, certes, augmenté les durées maximales d'indemnisation, mais, n'ayant pas modifié les périodes initiales de droit minimum, il oblige chaque chômeur à soumettre son cas à la commission paritaire — où le patronat détient 50 % des voix — tous les trois mois pour obtenir une prolongation.

● Le C.N.P.F. refuse la notion d'allocation minimale, qui garantissait les droits des smicards, et fixe au contraire un plafond à 70 % du salaire antérieur, qui frappera surtout les bas salaires.

● Le C.N.P.F., pour faire droit à une demande syndicale, réintègre, dans le système d'assurance, les chômeurs ayant travaillé trois mois mais prévoit que ceux-ci ne toucheront que 40 F par jour, pendant trois mois. Ils devront ensuite attendre cinq ans pour pouvoir être de nouveau indemnisés de la même façon.

● Le C.N.P.F. prévoit enfin de conclure un accord sur le système d'assurance de l'UNEDIC sans attendre d'avoir rencontré l'Etat pour définir, avec lui, ce qui pourrait être le système de solidarité.

A des titres divers, les délégations syndicales ont considéré que ces propositions étaient inacceptables. Elles reprochent au C.N.P.F. de sacrifier les bas salaires, qui sont les plus touchés par le chômage et, sauf la C.G.C., observent que, dans le même temps, le patronat offre de nouvelles garanties aux chômeurs pouvant justifier des plus hauts revenus. Surtout, les syndicats protestent contre un dispositif qui *méconnaît l'évolution actuelle du chômage* : il pénalise gravement les travailleurs occupant des emplois précaires, les jeunes et les salariés acceptant des contrats de travail à durée déterminée, d'une part, avec les conditions restrictives d'accès aux indemnisations, et fait supporter des *« épreuves humiliantes »* aux chômeurs de longue durée, d'autre part, avec la répétition trimestrielle des prolongations. Ainsi, un chômeur de plus de cinquante ans passerait onze fois devant la commission paritaire pour bénéficier de la durée totale d'indemnisation.

Au-delà, les organisations syndicales remarquent que le projet du C.N.P.F. obligerait l'Etat à intervenir pour assurer le poids d'une augmentation du chômage et faire face aux licenciements provoqués par les restructurations. Elles ne comprennent pas, dès lors, que le gouvernement ne puisse être consulté *avant la signature d'un accord sur* l'assurance-chômage.

En clôturant la séance du 5 janvier, M. Yvon Chotard, qui avait enregistré toutes les protestations émises, a fait une nouvelle ouverture, en promettant de négocier encore sur tous ces points.

ALAIN LEBAUBE.

CONJONCTURE

Il va falloir alléger l'impôt sur le revenu et la taxe professionnelle

déclare M. Delors

Maintenir des secteurs sous tente à oxygène n'arrange rien, a redit M. Jacques Delors, jeudi 5 janvier, au forum de l'Expansion. Le gouvernement doit prendre des initiatives pour aider aux restructurations.

La difficulté est que ces restructurations doivent souvent être opérées dans des régions « sinistrées ». Aussi, le ministre a énuméré les conditions qui, selon lui, peuvent éviter *« une totale désespérance qui pourrait un jour déboucher sur la colère »*. Pour M. Delors, il faut d'abord fixer des règles du jeu claires et précises : tantôt on se concerte, tantôt on négocie. Si des licenciements sont nécessaires, quatre solutions existent : la préretraite (*« dont on a tendance à abuser et qui prive l'économie de gens très qualifiés »*), les contrats de solidarité, avec baisse de la durée du travail, les aides au retour (justifiées selon le ministre quand ce sont les intéressés qui le demandent), les contrats de formation de deux ans pour reclasser les travailleurs encore jeunes.

Pour M. Delors, c'est cette quatrième solution qui devrait être privilégiée dans les zones très atteintes, *« les bassins d'emploi »*. Dans ces régions connaissant de grosses difficultés, le ministre a évoqué l'idée de *« zones franches »* qui attireraient de nouvelles industries par des facilités, fiscales notamment.

Interrogé sur le décalage conjoncturel existant actuellement entre une économie française en stagnation et des économies étrangères en reprise, M. Delors a répondu qu'il était indispensable que ce phénomène dure pendant deux ans encore. que *« l'activité soit tirée par l'exportation puis par l'investissement et non plus par la demande intérieure »*. Le ministre a reconnu que nous ne pourrions pas pendant un temps envisager pour la France une croissance économique supérieure à celle des pays étrangers *« Nous n'avons plus de marge de manœuvre »* a souligné M. Delors.

Le ministre a annoncé que l'endettement brut de la France (c'est-à-dire ne tenant pas compte de nos créances) atteignait à la fin de 1983 le chiffre de 53 milliards de dollars, soit l'équivalent de 450 milliards de francs (1). Pour commencer à réduire son endettement (capital et intérêt) la France devra dégager un excédent des paiements courants de 50 à 60 milliards de francs par an, ce qui devrait être le cas en 1986. D'ici là, la France devra continuer à emprunter à la fois pour rembourser le capital de sa dette (2) et pour consentir de nouveaux crédits à ses clients étrangers.

Interrogé sur sa politique des prix, le ministre a justifié *« la technique sauvage de la norme »* (les 5 % de hausse pour 1984). *« Fixer une norme pendant deux ans, cela a quelque chose d'irréaliste, d'intenable. Mais c'est indispensable parce que notre pays était profondément ancré dans des habitudes inflationnistes. Il faut aussi désintoxiquer les gens de l'indexation. Pour cela il faut encore tenir cette politique de la norme pendant un an. »*

Enfin, pour tenir la promesse présidentielle d'une baisse des prélèvements obligatoires, M. Delors estime que l'impôt sur le revenu et la taxe professionnelle devront être réduits, même si le ministre estime cela regrettable pour le premier de ces impôts, plus léger en France qu'à l'étranger. *« Mais il faut tenir compte de ce que ressentent les gens, et les Français supportent mal, c'est un fait, l'impôt sur le revenu. »*

(1) Au 30 juin 1983, l'endettement de la France était — selon les chiffres officiels — de 48,3 milliards de dollars (369 milliards de francs).

(2) le service de la dette est le remboursement du capital et des intérêts. A partir du moment ou la balance des paiements courants est est équilibrée — ce qui est le cas pour la France depuis plusieurs mois — les intérêts de la dette extérieure sont *ifso-facto* converts.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,5710	8,5760	+ 190	+ 285	+ 420	+ 450	+ 1640	+ 1700
$ can.	6,8534	6,8581	+ 152	+ 180	+ 341	+ 382	+ 1389	+ 1455
Yen (100)	3,6740	3,6786		+ 202		+ 413		+ 1409
DM	3,0491	3,0520	+ 178	+ 178	+ 355	+ 369	+ 1168	+ 1196
Florin	2,7201	2,7225	+ 147	+ 156	+ 310	+ 324	+ 1048	+ 1077
F.B. (100)	14,9843	14,9969	+ 214	+ 267	+ 419	+ 524	+ 1912	+ 2122
F.S.	3,8275	3,8315	+ 292	+ 306	+ 599	+ 628	+ 1897	+ 1941
L. (1 000)	5,0329	5,0373	− 177	− 154	− 333	− 299	− 804	− 729
£	12,0320	12,0476	+ 318	+ 365	+ 710	+ 787	+ 2669	+ 2799

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 5/8	10	9 7/8	10 1/4
DM	5 7/16	5 13/16	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6 1/16	6	6 3/8
Florin	5 5/8	6	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	10 1/8	10 7/8	10 1/4	11 1/4	11	11 1/2	11	12
F.S.	1 1/8	1 7/8	3 1/8	3 1/2	3 3/8	3 3/4	3 5/8	4
L. (1 000)	15 1/2	17	15 3/4	16 1/2	16 1/8	16 7/8	17	17 3/4
£	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2	9 7/16	9 13/16
F. franç.	12 1/8	12 3/4	12 1/4	12 3/4	12 3/4	13 1/4	14 1/4	14 5/8

La trésorerie de la Sécurité sociale devait être presque équilibrée à la fin 1983

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a déclaré mercredi 4 janvier sur Antenne 2 que les comptes de la Sécurité sociale *« seront équilibré en 1984 et en 1985 »*. *« Si l'on veut maintenir le système de protection sociale, il ne faut pas que se creuse un déficit »*, a-t-il ajouté, indiquant que *à « 200 millions près, les comptes de 1983 seront équilibrés »* en ce qui concerne la trésorerie, les déficits de 1981 et 1982 ayant été converts.

De fait les chiffres publiés jeudi 5 janvier indiquent que le solde « significatif » (c'est-à-dire tenant compe des créances non recouvrées et des dettes non encore payées) de l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale), qui gère la trésorerie du régime général des salariés, était déficitaire de seulement 264 millions de francs au 30 décembre 1983, contre 11 583 millions à la fin de décembre 1982.

Ce redressement est le résultat des différentes mesures prises depuis l'automne 1982 pour rétablir les comptes de la sécurité sociale, et en particulier des efforts de freinage des dépenses. Les comptes de l'ensemble des branches du régime général de sécurité sociale ne sont pas encore connus, mais les dépenses de l'assurance- maladie pour les onze premiers mois donnent une indication : l'augmentation des dépenses a été de 10,6 % contre 18,3 % sur les onze premiers mois de 1982. En volume, inflation déduite, elle devrait être inférieure à 2 % pour 1983 (contre 7,5 % pour 1982), le taux le plus faible constaté depuis 1969. Le ralentissement a été particulièrement sensible sur deux postes : les remboursements aux hôpitaux qui représentent 55 % des dépenses de l'assurance-maladie (+ 9,1 % en 1983 contre + 19,9 % en 1982) et les indemnités journalières versées aux assurés malades (+ 6,1 % contre + 13,8 %), ce qui a permis à M. Bérégovoy de dire que le résultat était dû à *« un effort de gestion des assurés sociaux, des professions médicales, du personnel des hôpitaux et du gouvernement »*.

Toutefois deux incertitudes subsistent. La première concerne l'évolution de la situation financière des hôpitaux au cours de l'année 1984. En 1983, on a comprimé fortement les dépenses ; on n'a pratiquement pas accordé de rallonge de fin d'année : les *« budgets supplémentaires »* ont été limités à 85 millions de francs au total (sur un ensemble de 140 milliards de francs). Pour 1984, le *« taux directeur »* — augmentation des dépenses prévue — est de 6,1 %.

Or M. Philippe Cadène, délégué général de la Fédération hospitalière de France, indiquait il y a quelques jours que le déficit moyen d'exploitation des hôpitaux était de 1,5 % par rapport aux autorisations de dépenses à la fin de 1983 (*le Monde* du 4 janvier). Cette moyenne recouvre, il est vrai, des situations extrêmement différentes selon les établissements, en fonction notamment des effectifs, des salaires et des charges sociales représentant environ les deux tiers des dépenses des hôpitaux.

La seconde incertitude concerne l'évolution des comptes de la Sécurité sociale en 1985 : même limitée, l'augmentation des dépenses de santé est inéluctable ; d'autre part, le poids des dépenses de vieillesse va s'accentuer : après un excédent de 4,1 milliards de francs pour l'ensemble du régime général en 1983, le rapport sur les comptes de la Sécurité sociale prévoit seulement un équilibre des dépenses et des recettes en 1984. Il faudra donc soit trouver de nouvelles recettes « exceptionnelles » comme on l'a fait depuis l'automne 1982, soit entamer la réforme du financement plusieurs fois annoncée.

GUY HERZLICH.

● **La grève continue à la S.P.S.** — La grève commencée le 13 décembre continue dans les quatre centres de la Société parisienne de surveillance transport d'Ile-de-France — Montreuil, Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) et Massy (Essonne) — occupés par le personnel.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE NICKEL-SLN

Au cours de sa réunion du 4 janvier 1984, le conseil d'administration de la société métallurgique le Nickel-SLN a pris acte de la décision de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP) de se démettre du mandat d'administrateur qu'elle détenait en qualité de personne morale. Il a coopté à sa place M. Pierre Boisson, président de l'ERAP. Il est rappelé que l'ERAP détient 70 % du capital de la SLN.

Le conseil a par ailleurs pris acte de la démission de son mandat de président-directeur général de M. Bernard de Villemejane, qui reste administrateur de la SLN. Pour lui succéder le conseil a porté à sa présidence M. Pierre Boisson.

M. Yves Rambaud, administrateur, a été nommé vice-président du conseil et confirmé dans ses fonctions de directeur général.

SAXBY S.A.

Les accords d'association entre Saxby et Lancerboss Ltd ayant pour objet la reprise par le groupe britannique de la branche « manutention » n'ont pu aboutir à la date prévue, le 31 décembre 1983.

L'offre publique d'achat liée à l'achèvement de cette restructuration ne peut par conséquent intervenir.

Les contacts se poursuivent, tant avec Lancerboss Ltd qu'avec d'autres industriels en vue de la mise en œuvre d'une solution industrielle.

On rappelle que, dans le cadre de cette opération, Saxby a cédé la branche « signalisation ferroviaire et automatismes » à Jeumont-Schneider le 1er septembre 1983 et regroupé l'activité « manutention » au sein de sa filiale, Matral-Saxby-Manutention au terme d'un apport partiel d'actif réalisé le 26 septembre 1983.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. — Obligations à bons de souscription 16 % 1982-1992

Les intérêts courus du 4 janvier 1983 au 3 janvier 1984 pour la première tranche, représentés par les coupons nos 2A et 2B, et ceux courus du 4 juillet 1983 au 3 janvier 1984 pour la deuxième tranche, représentés par le coupon no 2B seul, sont payables depuis le 4 janvier 1983 à raison de 360 F pour chaque coupon après une retenue à la source de 40 F.

En cas d'option pour le régime du prélèvement forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 59,97 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 296,03 F. Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris (15e), aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Crédit commercial de France, Crédit lyonnais, Banque générale du Phénix, Banque pour l'industrie française, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque Louis Dreyfus, Banque nationale de Paris, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Banque Paribas, Banque privée de gestion financière, l'Européenne de banque, Banque de l'union européenne, Banque Vernes et commerciale de Paris, Banque Worms, Caisse centrale des banques populaires, la Compagnie financière, Crédit industriel et commercial, Crédit du Nord, Hottinguer et compagnie, Lazard frères et Cie, Société générale, Société séquanaise de banque.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

CL CREDIT LYONNAIS

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1983

La situation au 30 novembre 1983 s'établit à 641 248 millions contre 625 262 millions au 2 novembre 1983.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 32 629 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 247 061 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 220 974 millions de francs.

A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 227 034 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 250 735 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 29 245 millions de francs.

Europartenaires : Commerzbank
Banco Hispano Americano - Banco di Roma

AGRICULTURE

Le C.N.J.A. réclame un plan de sauvetage pour l'élevage

L'année 1984 débute dans une conjoncture agricole défavorable, tant au plan national qu'au plan européen. Mardi 3 janvier, au cours d'une conférence de presse, M. Luc Guyau, président du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), a demandé un plan de sauvetage pour l'élevage et indiqué que son organisation avait décidé une action d'« *une ampleur nationale* » dans l'attente du prochain sommet européen de Bruxelles et de la fixation des prix agricoles pour 1984-1985.

Si dans plusieurs secteurs les rendements furent corrects en 1983, il n'en va pas de même pour les prix, a expliqué M. Guyau. Les jeunes, surtout ceux qui se sont installés après 1974, connaissent un fort endettement et ont des difficultés de trésorerie. Le manque de confiance dans le métier d'agriculteur se manifeste par une diminution du nombre des demandes de formation, tandis que plusieurs candidats à l'installation en 1984 vont différer leur décision.

« *Pendant ce temps, tout se passe comme si nos gouvernants avaient des objectifs cachés consistant à diminuer de manière assez forte la population agricole* », a déclaré M. Guyau, qui a ajouté : « *En tout cas, nous risquons d'en arriver au même point que si ces objectifs existaient. Nous préférerions qu'on nous dise : il faut moitié moins d'agriculteurs, ce serait plus clair.* » Qu'est-ce qui pousse le président du C.N.J.A. à formuler cette accusation ? Il constate qu'il n'existe aucune volonté de donner aux jeunes les moyens de s'installer dans des conditions satisfaisantes ni, surtout, d'agir sur le revenu, qui, lui, conditionne le maintien dans le métier d'agriculteur.

« *Ne pas permettre, depuis deux mois, le relèvement des prix de viande bovine et porcine, ne pas démanteler les M.C.M. négatifs* (montants compensatoires monétaires, dont la suppression correspondrait à une augmentation des prix garantis) *fait dire que le revenu n'est pas la priorité* », a déclaré M. Guyau. « *La réforme des conditions d'installation, qui est en cours,* a-t-il encore indiqué, *n'est que qualitative. On nous demande une meilleure formation, des gens plus responsables. Mais les jeunes qui s'installent veulent aussi une assurance sur leur avenir.* »

La crise que connaît l'élevage paraît grave au C.N.J.A. Les productions bovines ou porcines sont des recours pour enrayer la progression des excédents laitiers. Or, ces productions sont en plein marasme. « *Si on ne rétablit pas l'équilibre en faveur des productions animales, c'est toute l'agriculture qui va à sa perte* », estime M. Guyau. On sait en effet que l'élevage est important pour l'aménagement du territoire et qu'il est plus propice au maintien des emplois, que les productions céréalières. Un plan pour l'élevage, selon le C.N.J.A., n'aura pas seulement pour objectif de faire remonter les prix, mais il permettrait aussi d'étaler le coût du financement des productions et de parvenir à un meilleur approvisionnement en aliments du bétail, notamment par l'abaissement du prix des céréales.

Chacun pour soi ?

Dans cette atmosphère de crise, le C.N.J.A. craint une réaction du type « sauve qui peut », où les productions les plus fortes, où les régions les plus performantes, chercheraient à « s'en sortir » sans tenir compte de la totalité de l'agriculture française. Or tout est lié : la réduction de la production laitière, si elle se faisait, aurait une incidence sur la production de viande bovine (la viande de bœuf est en réalité dans sa majorité de la viande de vache) au détriment des autres viandes et des prix de toutes les viandes. De même qu'il y aurait une incidence sur la production des céréales par une reconversion, même très partielle. Bref, le C.N.J.A. semble rappeler qu'il faut à l'agriculture française des directives et des choix d'ensemble, qui permettent aux agriculteurs de s'engager.

C'est la même capacité à définir des objectifs que le C.N.J.A. attend de la présidence française à Bruxelles pour les six mois à venir. M. Guyau souhaite d'abord que cette présidence s'exerce effectivement au niveau du ministère de l'agriculture et non pas « *sous le couvert des finances ou des affaires étrangères, comme cela se passe depuis le sommet de Stuttgart* ».

Il souhaite aussi que la France montre la même fermeté que lors du conseil européen d'Athènes (1) pour amener les Dix à redéfinir le rôle de la politique agricole commune en Europe et celui de la Communauté au plan mondial. En clair, que les Dix se mettent à nouveau d'accord sur des objectifs politiques (qui, pour le C.N.J.A., ne peuvent être que l'expansion de l'agriculture), faute de quoi toutes les discussions qui s'éternisent n'ont qu'un aspect strictement budgétaire. Les Dix, enfin, doivent prendre une position commune et claire sur la question de savoir si l'Europe est une puissance agricole, si elle doit être exportatrice ou autosuffisante... et pourquoi.

Les jeunes agriculteurs savent aussi que « *les autres catégories de Français ne sont pas non plus à la noce* ». Pour leur expliquer que le revenu agricole est constitutif à la fois du revenu des ménages, et de la capacité d'investissement des entreprises, et pour démontrer la nécessité de maintenir une Europe en état de marche non élargie à l'Espagne et au Portugal, le C.N.J.A. va engager une campagne de sensibilisation par des contacts avec les syndicats, les assemblées consulaires et les unions de consommateurs.

JACQUES GRALL.

(1) Le sommet de Stuttgart a eu lieu les 17, 18, 19 juin 1983, celui d'Athènes les 4, 5, 6 décembre.

ÉTRANGER

En R.F.A.

DIMINUTION DE L'EXCÉDENT DES PAIEMENTS COURANTS

L'excédent de la balance des paiements courants de la R.F.A. a nettement diminué en novembre, revenant à 634 millions de DM contre 3 milliards en octobre et 4,9 milliards en novembre 1982. Pour l'ensemble des onze premiers mois de l'année 1983, l'excédent des paiements courants de la R.F.A. atteint 2,85 milliards de DM, contre 2,45 milliards pendant la période correpondante de 1982.

Des sorties de capitaux ont par ailleurs rendu déficitaire (186 millions de DM en novembre) la balance des paiements.

AFFAIRES

LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ TEXTILE CRÉATIONS SAINT-JOSEPH

L'entreprise textile Créations Saint-Joseph de Gradignan (Gironde) a été mise en liquidation judiciaire le 3 janvier par le tribunal de commerce de Bordeaux.

En mai 1982, et après une grève qui avait duré plus de cinq ans, des ouvrières de cette fabrique de vêtements de qualité avaient été autorisées à reprendre la société en location-vente.

Au cours de la longue occupation de l'entreprise, une petite partie du personnel — les « filles de Saint-Joseph » — s'était constituée en atelier autogéré utilisant les stocks de l'usine pour fabriquer des vêtements et les vendre pour leur propre compte. La longue résistance des grévistes avait été soutenue par la C.G.T., le P.C.F., mais aussi par des prêtres de Bordeaux.

MANUFRANCE MODIFIE SES STATUTS ET REMPLACE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Un conseil d'administration extraordinaire de la S.C.O.P.D.-Manufrance (1) a été convoqué pour le 6 février. Il sera appelé à se prononcer sur la continuation des activités de la coopérative, en dépit des pertes qu'elle a enregistrées l'an dernier et qui représentent plus de la moitié de son capital social. Le conseil devra aussi se prononcer sur une transformation des statuts de l'entreprise. A la formule « conseil de surveillance et de directoire » serait substitué un conseil d'administration de forme classique.

D'autre part, M. André Barbillat quittera la direction générale de la société, le 1er avril prochain, pour des « *raisons personnelles* ». Il sera remplacé par M. Roland Borghini, qui a exercé des responsabilités industrielles et commerciales (notamment chez Unilever et à la société Sanpiquet). — Ph. M.

(1) Société coopérative ouvrière de participation et de distribution.

EMPAIN-SCHNEIDER REGROUPE SES ACTIVITÉS FERROVIAIRES

Le groupe Empain-Schneider réorganise son secteur ferroviaire, et une société, Schneider-Jeumont-Rail, vient d'être créée. Elle regroupera progressivement les activités du groupe dans ce domaine, actuellement disséminées entre plusieurs sociétés, Creusot-Loire, Jeumont-Schneider, M.T.E., Carel Fouché.

But : constituer une structure juridique unique pour le secteur ferroviaire du groupe, qui représente un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs. Jeumont-Schneider sera le « pilote » de cette nouvelle société, dont elle devrait détenir la majorité du capital.

Schneider-Jeumont-Rail représentera le groupe au sein du Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Francorail, chargé de promouvoir les exportations. Jusqu'à maintenant, les sociétés du groupe Empain-Schneider étaient membres à titre individuel de Francorail, aux côtés de A.N.F. et de De Dietrich.

● **M. Pierre Schmit**, président-directeur général de la société française Tetra Pak, qu'il a fondée en 1954, a été nommé président de l'Organisation mondiale de l'emballage, depuis le 1er janvier 1984. Il succède à ce poste à M. Reiji Kato (Japon). L'Organisation mondiale de l'emballage a pour objectif d'intensifier la coopération technologique dans ce domaine du conditionnement. Le secrétariat de l'Organisation est désormais fixé en France : 40, rue du Colisée, 75008 Paris.

● **Premier bénéfice trimestriel pour A.M.C.** — American Motors, la filiale américaine (à 46 %) de Renault, a dégagé au cours du dernier trimestre son premier bénéfice depuis près de quatre ans. C'est ce qu'a annoncé, le 5 janvier, le président d'A.M.C., M. Dedeurwaerder, sans toutefois préciser le montant de ce bénéfice.

● **Daimler Benz vend sa filiale américaine Euclid à Clark.** — La firme ouest-allemande a cédé sa participation dans Euclid, société spécialisée dans les très gros camions tout terrain, à Clark, entreprise américaine spécialisée dans la construction d'engins de travaux publics. Daimler perd notamment 5 % de Clark.

● **Sidérurgie : discussions reportées.** — La réunion entre le Groupement des entreprises sidérurgiques et minières (GESIM) et les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) qui devait avoir lieu le 12 janvier a été reportée *sine die*, « *faute d'informations suffisantes* » ; les négociateurs attendent, en effet, de connaître le contenu du rapport de M. Jean Rosenwald, ancien président de la Cour des comptes, chargé par le gouvernement d'une réflexion d'ensemble sur la protection sociale des salariés de la sidérurgie.

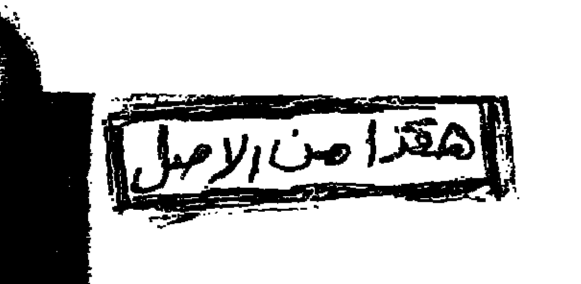
Nominations

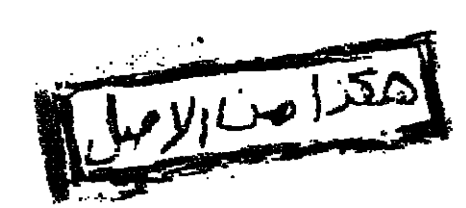
● **M. BERTRAND COLLOMB** a été élu président du Syndicat national des fabricants de ciments et de chaux. P.-D.G. de Ciments Lafarge-France, directeur général adjoint de Lafarge-Coppée et président d'Orsan, filiale de biotechnologie du groupe, M. Collomb succède à M. Raymond Poitrat, vice-président de la Société des ciments français, qui devient président d'honneur de cette organisation professionnelle.

● **M. PIERRE BOISSON**, président de l'ERAP, a été nommé à la présidence de la société Le Nickel en remplacement de M. Bernard de Villemejane, qui a présenté sa démission. Cette nomination était attendue. En effet, lors du sauvetage de l'entreprise (850 millions de francs de pertes en 1982 pour 1,3 milliard de chiffre d'affaires) l'été dernier, l'ERAP (la holding représentant les intérêts de l'Etat dans ELF-Aquitaine) a pris une participation de 70 % dans Le Nickel, la SNEA et Imétal ne conservant plus chacun que 15 % du capital.

● **M. JEAN-PIERRE HUGON**, ancien directeur général des Charbonnages de France et actuellement directeur général de Sacilor, a été nommé président-directeur général d'Ugine-Gueugnon en remplacement de M. Paul Aussure, démissionnaire à la suite du changement intervenu dans l'actionnariat de cette société. Ugine-Gueugnon est issue du rapprochement intervenu entre les Forges de Gueugnon (groupe C.G.I.P.-Wendel) et la branche produits plats inoxydables d'Ugine-Aciers (groupe Sacilor), dont M. Hugon assure également la présidence.







MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Transaction record : 160 millions d'actions

Poursuivant son avance de la veille, le marché new-yorkais a encore gagné du terrain jeudi sous l'effet d'une forte demande des investisseurs institutionnels ainsi qu'en témoigne la nette augmentation des blocs de titres de 10 000 actions, dont 3 560 ont été échangés contre 2 604 mercredi. Le fait marquant de cette séance a été l'activité record, puisque 159,99 millions d'actions ont trouvé preneur (112,98 millions la veille), le précédent chiffre d'affaires record remontant au 4 novembre 1982, lorsque 149,35 millions de titres avaient été échangés.

Le relatif tassement des taux d'intérêt, les perspectives favorables qui s'offrent à l'économie américaine en 1984 et les prévisions de hausses importantes de bénéfices affichées par les entreprises américaines sont le plus souvent avancés par les observateurs pour expliquer cet engouement qui s'est étendu en quarante-huit heures à l'ensemble des places mondiales, puisque le London Stock Exchange a atteint un plus haut de son côté. A cet égard, on souligne les bons résultats enregistrés sur le front automobile, où les six principaux constructeurs domestiques ont fait état d'une progression de 17,9 % de leurs ventes en 1983, lesquelles se sont hissées à 6,78 millions d'unités.

Favorablement impressionnés par l'aisance avec laquelle ont été abordées les prises de bénéfices en séance, lesquelles n'ont pas empêché l'indice Dow Jones de grimper à 1 282,24 (plus de 13,19 points), les professionnels considèrent que Wall Street est effectivement entré dans un cycle haussier.

VALEURS	Cours du 4 janv.	Cours du 5 janv.
Alcoa	46 1/8	46 7/8
A.T.T.	64 3/8	65 1/4
Boeing	46 7/8	47 3/4
Chase Manhattan Bank	47	48 1/8
Du Pont de Nemours	52	52 1/2
Eastman Kodak	76 7/8	75 5/8
Exxon	37 1/8	37 1/4
Ford	44 1/8	44 7/8
General Electric	58 1/4	58 3/8
General Foods	51 3/4	52
General Motors	75 7/8	77 3/8
Goodyear	30 3/4	30 7/8
I.B.M.	123 7/8	123 3/4
I.T.T.	44 3/4	45 7/8
Mobil Oil	28 7/8	28 3/4
Pfizer	37 1/8	38 3/4
Schlumberger	51 1/4	50 3/4
Texaco	35 5/8	36
U.A.L. Inc.	37 7/8	39
Union Carbide	62 3/4	63 5/8
U.S. Steel	31 7/8	32 3/8
Westinghouse	54 1/4	55 1/2
Xerox Corp.	50 3/8	51

PARIS, 5 janvier

Nouvelle avance

« C'est fou! En deux jours, on est montés de plus de 4 % et ça pousse derrière... » Planté devant le tableau lumineux où s'inscrivent les variations de la cote, ce familier du Palais Brongniart n'en revient pas. « Le fait est que mercredi après-midi, à l'issue d'une séance marquée déjà par une hausse de 1,8 % des actions françaises, les ordres d'achat continuaient à affluer dans les charges d'agents, y compris en provenance de l'étranger », explique-t-il.

Pour acheter quoi? Tout d'abord cette même poignée de titres (Pernod-Ricard, Moët, Perrier, L'Oréal...) qui ont toutes les chances de faire les beaux jours de la Bourse de Paris en 1984. C'est, en effet, ce scénario qui a été interprété jeudi lorsque la cote a progressé de 2,5 %, portant à près de 9 % l'avance des actions françaises depuis la dernière liquidation.

Profitant de cette vague d'achats, trois titres ont été réservés à la hausse dans un premier temps : Fives-Lille, Laffarge-Coppée et Moët, ces deux dernières gagnant respectivement 6,7 % et 7,6 % par la suite. SEB et Peugeot (+ 6 % en moyenne) se sont également distinguées tandis que Sanofi, Pernod-Ricard, L'Oréal, Facom progressaient de 4 % à 7 %.

En sens contraire, les replis sont restés très modérés. Seules méritent d'être signalées les baisses de 2 % d'Esso, Raffinage, Bic et Chantier France-Dunkerque.

Poussé par la monnaie américaine, qui a inscrit un nouveau record historique jeudi en séance officielle, le dollar-titre s'est négocié à 10,94/98 F.

A 103 400 F, le lingot a gagné 850 F, tandis que le napoléon progressait de 4 F, à 654 F. A Londres, le cours du métal, qui s'est établi à 376,50 dollars l'once, inchangé sur mercredi midi.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SANOFI. – A l'issue de l'offre publique d'échange lancée par Sanofi sur la société Choay, la filiale d'ELF-Aquitaine détient à présent la quasi-totalité du capital (99,47 %) de cette dernière. Les actions Choay apportées à l'O.P.E. ont été rémunérées par la création de 104 000 actions nouvelles Sanofi, ce qui correspond à une augmentation de 1,2 % de son capital, lequel se trouve porté à 948,9 millions de francs.

CAISSE DES DÉPOTS. – La Caisse des dépôts et consignations a récemment acquis 10 % de la S.A. de gérance et d'armement (holding) qui contrôle un certain nombre de sociétés exerçant leur activité dans les transports maritimes et routiers ainsi que dans les services de transport. Sa principale filiale d'exploitation est la société SAGA-Transport. Cette opération est conforme aux engagements pris par la Compagnie financière de Suez lorsqu'elle avait repris les actifs industriels et immobiliers de l'Européenne de banque. Il était alors prévu que Suez rétrocède ultérieurement une partie de sa participation dans SAGA.

BANQUES PORTUGAISES. – Les autorités portugaises exigeront des banques privées (commerciales ou d'investissement) désireuses d'ouvrir un établissement ou une succursale dans ce pays un capital minimum de départ de 1,5 milliard d'escudos, selon un communiqué publié à l'issue du dernier conseil des ministres. Le gouvernement de centre-gauche de M. Mario Soares (composé de socialistes et de sociaux-démocrates) avait décidé l'été dernier d'ouvrir à l'initiative privée les secteurs de la banque et de l'assurance qui avaient été entièrement nationalisés après la révolution d'avril 1974.

Le capital minimum exigé pour ouvrir une compagnie d'assurances privée (portugaise, étrangère ou à capitaux mixtes) n'est pas précisé dans le communiqué officiel. Il est prévu que les règles de fonctionnement seront celles généralement appliquées dans les pays du Marché commun.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	4 janv.	5 janv.
Valeurs françaises	100,8	102,9
Valeurs étrangères	100,1	101,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1983)

	4 janv.	5 janv.
Indice général	157,3	161,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 6 janvier .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 janv.	6 janv.
1 dollar (en yens)	233,40	233,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 JANVIER

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 5/1

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 529	8 535	8 280	8 880
Allemagne (100 DM)	305 350	305 200	293	313
Belgique (100 F)	14 986	14 989	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 300	272 180	259	279
Danemark (100 krd)	84 430	84 480	80	88
Norvège (100 k)	108 620	108 700	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 055	12 066	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 430	8 420	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 043	5 039	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	381 480	381 890	371	392
Suède (100 krs)	104 520	104 750	99	106
Autriche (100 sch)	43 340	43 290	42 300	44 300
Espagne (100 pes.)	5 335	5 340	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 320	6 300	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 826	6 836	6 630	6 970
Japon (100 yens)	3 642	3 658	3 610	3 870

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/1
Or fin (kilo en barre)	103000	103300
Or fin (en lingot)	102550	103400
Pièce française (20 fr)	650	654
Pièce française (10 fr)	439	441
Pièce suisse (20 fr)	631	630
Pièce latine (20 fr)	615	625
Souverain	770	767
Pièce de 20 dollars	3960	3990
Pièce de 10 dollars	1820	1822 50
Pièce de 5 dollars	1042 50	1055
Pièce de 50 pesos	4100	4105
Pièce de 10 florins	638	640

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » *daté 6 janvier 1984* a été tiré à 475 795 exemplaires

La hausse du dollar continue malgré une légère baisse des taux d'intérêt

La hausse du dollar s'est poursuivie et même accélérée, vendredi 6 janvier 1984, sur des marchés des changes très nerveux et très actifs. A Paris, la monnaie américaine a battu à nouveau son record à plus de 8,56 F, contre 8,53 F la veille et 8,40 F au début de la semaine. A Francfort, elle a dépassé la barre des 2,80 DM à 2,8075 DM, malgré les interventions massives de la Banque fédérale d'Allemagne, plus de 500 millionq de dollars, dit-on, tant à New-York, jeudi soir, qu'en Europe, à la veille du week-end. La Banque d'Angleterre est également intervenue pour empêcher la livre sterling de fléchir en dessous de 1,41 dollar, son plus bas cours historique par rapport à la monnaie américaine. La seule monnaie à résister à la poussée irrésistible du « billet vert » est le yen, recherché par le monde entier, et stabilisé par la Banque du Japon, qui, elle aussi, est intervenue massivement.

Cette nouvelle flambée du dollar frappe particulièrement les esprits du fait qu'elle se produit au moment même où les taux d'intérêt fléchissent légèrement aux États-Unis après une tension temporaire due au règlement des échéances de fin d'année.

Dans le cas présent, estime-t-on, cette hausse présente deux aspects. Le premier est un aspect technique. Sur le marché à terme des monnaies de Chicago (I.M.M.) où s'échangent près de 30 milliards de dollars par jour, les graphiques de cours, chers aux spécialistes (« *Chartists* »), ont crevé leur parallèle haute, notamment le cours de 2,80 DM pour un dollar, considéré comme un « *seuil de déclenchement* » à la hausse : on voit maintenant 2,90 DM, et, pourquoi pas, 3 DM. Le second est que, pour l'instant, les données fondamentales favorables au dollar ne sont pas changées : la véritable baisse des taux aux États-Unis n'est pas pour demain, la situation au Moyen-Orient est toujours tendue, et l'économie américaine toujours prospère. Ajoutons, enfin, que la demande de dollars est toujours très forte et de toute part : de Suisse, on signale que les achats de valeurs américaines à la Bourse de New-York ont redoublé. Dans le même temps, la création de pétrodollars est arrêtée, à la suite de la baisse des prix et de la consommation de pétrole, d'où un redoutable effet de ciseaux.

F. R.

Au Nigéria

Les autorités militaires pourraient accepter une dévaluation de la monnaie nationale

L'ancien président du Nigéria, M. Shehu Shagari, et ses principaux collaborateurs resteront incarcérés tant que le gouvernement militaire, installé depuis le coup d'Etat du 31 décembre, n'aura pas déterminé leurs responsabilités dans la crise économique du pays, a annoncé, jeudi 5 janvier, le général Mohammed Buhari. Le nouveau chef de l'Etat nigérian a précisé que M. Shagari était « *sain et sauf sous la garde des militaires* ».

Refusant de dire quand les militaires rendront le pouvoir aux civils, le général Buhari, qui tenait sa première conférence de presse, a indiqué que les juges civils demeureront en fonction, le conseil militaire suprême envisageant toutefois de créer des tribunaux militaires pour lutter contre la criminalité. « *Il y aura peut-être des procès publics* », et *[nous essaierons] par tous les moyens diplomatiques de récupérer l'argent sorti du pays en fraude* », a-t-il précisé. L'une des priorités du gouvernement, a-t-il souligné, sera de restaurer la crédibilité du pays en honorant ses engagements internationaux.

Evoquant le problème de la dette extérieure du pays (environ 15 milliards de dollars), le général Buhari a déclaré qu'il faudrait sans doute que le Nigéria accepte « *des termes de crédit désagréables* », laissant entendre ainsi que le Nigéria sera sans doute amené à dévaluer la monnaie nationale, le naira. Cette dévaluation est l'une des conditions émises par le Fonds monétaire international (F.M.I.) pour consentir un prêt de 2 milliards de dollars. Les pourparlers engagés par la précédente administration avec le F.M.I. à propos de ce prêt se poursuivront, a indiqué le général Buhari.

Le chef de l'Etat nigérian a, d'autre part, confirmé que le Nigéria n'avait pas l'intention de quitter l'OPEP (Organisation des pays producteurs de pétrole) et qu'une telle décision, si elle intervenait, serait précédée de consultations internationales.

Dans un télégramme adressé aux autorités vénézuéliennes, le général Mohammed Buhari a assuré que le Nigéria avait « *intérêt à ne pas mener d'actions ou de pressions, de n'importe quelle sorte, susceptibles de modifier l'actuelle structure des prix et des quotas affectés à chacune des nations productrices* » de l'Organisation.

Les milieux pétroliers s'étaient inquiétés des conséquences du coup d'État au Nigéria, l'un des « maillons faibles » de l'OPEP, qui, du fait de ses besoins financiers pressants, pouvait être tenté de « *casser ses prix* » afin d'accroître sa production – plafonnée, selon les quotas définis par l'OPEP, à 1,3 million de barils par jour – et de déclencher ainsi, comme l'an passé, un ajustement général des prix à la baisse.

Les assurances données par Lagos devraient apaiser ces craintes. Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a d'ailleurs indiqué, dans une déclaration publiée par le quotidien saoudien *Arab News*, qu'il était « *peu probable* » que se déclenche une guerre des prix et que, contrairement aux pronostics avancés jusqu'ici, « *il n'est pas du tout nécessaire de convoquer une conférence extraordinaire de l'OPEP le mois prochain* ». – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

M. KINNOCK SE PRONONCE POUR LA RESTITUTION A LA GRÈCE DE LA FRISE DU PARTHÉNON

En visite officille à Athènes, M. Neil Kinock, chef du parti travailliste britannique, s'est prononcé, jeudi 5 janvier, pour la restitution à la Grèce de la frise du Parthénon, actuellement au British Museum. Pour M. Kinnock, le retour de ce trésor de l'art grec, appelé *Marbres d'Elgin*, « *serait la démonstration éclatante que la civilisation européenne à une continuité et forme un tout* ». « *Ces marbres sont aussi indubitablement grecs que le stade de Wembley et la tour de Londres sont britanniques* », a-t-il ajouté. De son côté, Mme Melina Mercouri, ministre grec de la culture et des sciences, a affirmé la nécessité de mettre fin à l' « *impérialisme des musées* ». Elle a précisé que la Grèce ne réclamait pas la restitution des statues et œuvres d'art grecques possédées par les musées du monde entier, mais seulement les marbres du Parthénon, qu'un diplomate anglais, Thomas Elgin fit démonter au début du siècle dernier, avec la permission des autorités turques qui occupaient le pays.

Le calendrier de l'année scolaire 1984-1985

Le calendrier définitif de l'année scolaire 1984-1985 est publié au Journal officiel du 6 janvier par le ministère de l'éducation nationale.

● **La rentrée scolaire** est fixée pour les élèves des écoles et collèges lycées au vendredi 7 septembre 1984 au matin. La rentrée des personnels enseignants des classes maternelles et élémentaires est fixée au jeudi 6 septembre au matin et celle des personnels enseignants des collèges et lycées au mercredi 5 septembre au matin.

● **Vacances de la Toussaint** : du samedi 27 octobre après la classe au mardi 6 novembre au matin.

● **Vacances de Noël** : du jeudi 20 décembre après la classe au jeudi 3 janvier 1985 au matin.

● **Vacances d'hiver** : zone 1 : du jeudi 7 février après la classe au lundi 18 février au matin ; zone 2 : du jeudi 14 février après la classe au lundi 25 février au matin ; zone 3 : du jeudi 21 février après la classe au lundi 4 mars au matin.

● **Vacances de printemps** : zone 1 : du samedi 23 mars après la classe au jeudi 11 avril au matin ; zones 2 et 3 : du vendredi 29 mars après la classe au lundi 15 avril au matin.

Vacances d'été : zone 1 : du samedi 29 juin après la classe au vendredi 6 septembre au matin ; zone 2 et 3 : du jeudi 27 juin après la classe au vendredi 6 septembre au matin.

**

La zone 1 comprend les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Limoges, Lyon, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

La zone 2 comprend les académies de Paris, Créteil et Versailles.

La zone 3 comprend les académies de Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice et Rennes.

Pour l'académie de Corse, le calendrier scolaire est arrêté par le recteur, après avis des instances régionales. Pour les départements des Antilles et de la Guyane, pour le département de la Réunion et pour le département de Saint-Pierre-et-Miquelon, les dates du calendrier scolaire seront fixées par le recteur.

● *Nous apprenons la mort de notre confrère* Robert Lambotte, grand reporter à *l'Humanité*, décédé, le jeudi 5 janvier 1984, à l'âge de soixante-deux ans.

[Né le 11 décembre 1921 à Paris, Robert Lambotte s'engage dans la Résistance très jeune. Arrêté, il est déporté en 1942, au camp d'Auschwitz, puis à Buchenwald d'où il sera libéré par les troupes soviétiques. Rentré en France, la rédaction de « l'Humanité » le recrute en 1946, d'abord pour « couvrir » les conflits du travail, puis les faits divers. Il devient ensuite grand reporter. Envoyé spécial de l'organe communiste au Maroc, en Tunisie et en Algérie, il devait être notamment appréhendé en 1955 par la police d'Alger pour avoir fait état de « massacres à Bône et à Philippeville ». Parcourant l'Afrique dans tous les sens, Robert Lambotte était devenu un des spécialistes du continent noir, auquel il avait consacré plusieurs livres relatant les luttes menées par certains peuples pour s'affranchir du colonialisme.]

● **Suspension de la grève des conducteurs d'autobus à Bordeaux.** – Les conducteurs de bus de la communauté urbaine de Bordeaux ont décidé, le 5 janvier dans l'après-midi, après vingt-quatre jours de grève, de reprendre le travail. Aucune de leurs revendications sur les augmentations de salaires, les aménagements d'horaires ou la future politique des transports n'ayant été satisfaite, ils ont décidé de continuer le conflit, mais sous une autre forme, qui reste à définir. – *(Corresp.)*

Sur le vif

Musique de nuit

On était là, on était bien, on n'en voulait à personne. Il était quoi ? Deux ou trois heures du matin. On était branché sur ici et maintenant, une radio libre plutôt baba cool, plutôt gaucho. On parlait de la situation chez Talbot. J'avais bien ma petite idée sur la question mais j'hésitais à appeler. La nuit, décrocher son téléphone, c'est comme décrocher son parachute à huit cents mètres du sol. On a vraiment l'impression que nos pauvres mots vont s'écraser dans le vide du studio.

Au micro, un certain Rémi se contente d'annoncer d'une voix totalement neutre, totalement indifférente, les arrivées et les départs : bonjour Jacques, Paul ou Jean. Au revoir Jean, Paul ou Jacques. A part ça, rien. Un silence de cathédrale. A vous de vous lancer, d'y aller de votre message, de votre marotte. Ou même – ça il faut oser ! – de lire un poème en bafouillant de timidité angoissée par cette absence d'écho. On se demande ce qu'il fait Rémi pendant ce temps-là. Des réussites ? Des pompes ? Des mots croisés ?

Je ne sais plus qui venait de dire je ne sais plus quoi sur le drame des travailleurs mis à la porte de leur usine. Il raccroche. Au suivant. Bonjour Jacqueline. Bonjour Rémi, alors voilà, les immigrés, merci bien mais non merci. Basta ! Ça suffit ! Qu'ils rentrent chez eux et qu'ils nous fichent la paix. Allez, salut !

On est restés sciés. Je m'attendais à une batterie de coups de fil tressautant de colère indignée. Pas du tout. On a préféré faire comme si on n'avait pas entendu. Tout en essayant d'exprimer, chacun à sa façon, d'autant plus touchante parfois qu'elle était maladroite, une certaine idée de la justice, de la tolérance et, oui, de l'amour du prochain.

La marche des Beurs sur l'Elysée avait permis de mesurer déjà l'infinie bonne volonté de la majorité des Français. Essayez donc de vous balader un peu la nuit à travers les ondes. Vous serez surpris par la qualité des propos qu'on y tient. Si les médias nous y invitait, croyez-moi, chacun de nous pourrait s'appeler Montand.

CLAUDE SARRAUTE.

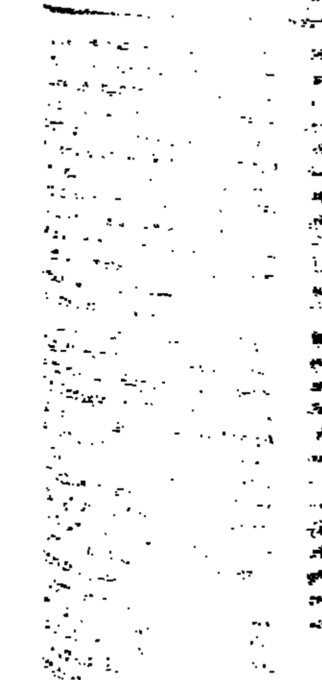
● *Un journaliste français expulsé par la police tunisienne.* – M. Ulysse Gosset, envoyé spécial de France-Inter, a été expulsé, le vendredi 6 janvier, de Tunisie. Il avait été interpellé à son hôtel vers 7 heures du matin au centre de Tunis par deux inspecteurs en civil. Ulysse Gosset avait déjà passé deux heures jeudi dans les locaux du ministère de l'intérieur où il avait été convoqué. On lui avait pris des bandes d'enregistrement de dialogues dans la rue. La rédaction de France-Inter à Paris déclare ignorer les raisons de cette expulsion.

● *Le maire de Saint-Dié exclu de la C.F.D.T.* – Le Conseil syndical national des caisses d'épargne vient d'exclure de la C.F.D.T., dans laquelle il militait depuis vingt-cinq ans, le maire de Saint-Dié et vice-président du conseil général des Vosges, M. Maurice Jeandon (opposition). L'union locale de la C.F.D.T. de Saint-Dié réclamait cette mesure depuis les élections municipales de 1977. M. Jeandon l'avait, en effet, emporté sur la liste d'union de la gauche, qui comptait deux représentants de son syndicat.

En outre, la victoire aux dernières municipales ainsi que certains propos critiques à l'égard de la C.F.D.T. ont, semble-t-il, décidé les instances nationales à prendre cette décision ; une décision qui ne fait pas l'unanimité, notamment à la caisse d'épargne de Saint-Dié, où M. Jeandon exerce les fonctions de directeur adjoint. Le travail syndical de M. Jeandon est reconnu de tous, tant au plan local que régional, voire national. Convoqué à la mi-décembre à Paris, M. Jeandon avait demandé un report de l'entretien avec les instances supérieures de la C.F.D.T., une demande qui, semble-t-il, a été rejetée par la C.F.D.T., qui l'a donc condamné sans appel. – *(Corresp.)*

● *La direction départementale de l'agriculture de Quimper occupée.* – Deux à trois cents agriculteurs, répondant à l'appel du centre départemental des jeunes agriculteurs du Finistère, se sont introduits, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans les locaux de la direction départementale de l'agriculture de Quimper qu'ils occupent toujours ce vendredi matin. Ils entendent ainsi protester contre la baisse des cours du porc. – *(A.F.P.)*

A B C D E F G



هكذا من الاصل